

A Lisbonne

Des incidents violents ont interrompu une manifestation pro-gouvernementale

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 4 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 d. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4297-03 Paris

Télex Paris n° 438572

Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

UN SEUL VIETNAM

L'annonce de la prochaine réunification du Vietnam...

« Le Vietnam est un, le peuple vietnamien est un, aucun force au monde ne pourra effacer cette vérité »...

Parce que le même mouvement contraire depuis le printemps du Nord et du Sud...

Une réunion « de jure » des deux branches de la « famille » vietnamienne...

Certaines expériences originales en cours à Saigon...

Sur un plan plus général, la progressive osmose du Sud et du Nord...

Contrairement à ce que vient d'écrire Andreï Sakharov...

Alors que doit se tenir, au cours des prochains mois, le quatrième congrès du parti des travailleurs...

Lire nos informations page 6.

La fin de la « marche verte »

- Madrid et Rabat parlent de succès
M. Boumediène reçoit M. Ould Daddah

Après la discussion du roi Hassan II...

À Alger, la satisfaction se fait d'inquiétude. On craint, nous dit notre correspondant...

De notre envoyé spécial

Madrid. — Satisfaction et soulagement à Madrid. La décision prise, dimanche soir...

Le déplacement à Agadir, samedi matin, de M. Antonio Carro...

Dans les milieux diplomatiques, on juge que la fermeté spectaculaire du prince Juan Carlos...

MARCEL NIEDERGANG

(Lire la suite page 3.)

Le Monde PARAITRA LE 11 NOVEMBRE

LE FROID ENTRE LES «GRANDS»

La visite de M. Brejnev aux États-Unis serait reportée à l'an prochain

Le voyage de M. Brejnev aux États-Unis, initialement prévu pour l'été dernier...

De notre correspondant

Washington. — Répondant dimanche 9 novembre à des journalistes...

Le département d'Etat est très discret sur la note soviétique qui serait parvenue récemment à Washington...

HENRI PIERRE

(Lire la suite page 5.)

L'AIDE AU TIERS-MONDE

A Rambouillet, le Japon proposera des mesures concrètes

nous déclare M. Takeo Miki

Le gouvernement japonais prépare activement la conférence monétaire et économique...

(Lire page 22 Interview de M. Miki par ROBERT GUILLAIN.)

L'Angola accède à l'indépendance sans avoir surmonté ses divisions

Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) qui contrôle Luanda, la capitale...

En raison de l'aggravation du conflit entre nationalistes, la commission de défense de l'O.U.A.

En raison de l'aggravation du conflit entre nationalistes, la commission de défense de l'O.U.A.

De la conquête à la guerre civile

par RENÉ PÉLISSIER (*)

Les mythes ont cessé de conforter qu'ils permettent de faire l'économie des historiens...

Tout commence par une idylle qui tourne vite à l'aigre. En 1482, Diogo Cao découvre l'embouchure du Congo...

(Lire la suite page 3.)

LE VOYAGE DES COMÉDIENS

Une caméra brechtienne sur la Grèce

En 1939, une troupe théâtrale ambulante « O Thiasos », c'est le titre original du film...

Le leader socialiste n'aurait sans doute pas pu imaginer la même solution avec le général Est-ce à dire que l'opéra-giscardisme s'accommoderait de Giscard...

BERNARD CHAPUIS,

(Lire la suite page 17.)

MICHEL DEL CASTILLO le silence des pierres ROMAN JULIARD

AU JOUR LE JOUR AVANT ET APRÈS

1933... d'Allemagne... BUNDES... APPROUVE L'EMER... 1933... d'Allemagne... BUNDES... APPROUVE L'EMER... 1933... d'Allemagne... BUNDES... APPROUVE L'EMER...

AFRIQUE

Hassan II : la « marche verte » a atteint ses objectifs

Agadir. — Entre le Maroc et l'Espagne, il est essentiel qu'il y ait un « pont » de confiance. Hassan II, dimanche soir 9 novembre, dans un discours à la nation. Ces paroles, prononcées au lendemain de longs entretiens à Agadir avec M. Carro Martínez, ministre espagnol de la présidence du gouvernement, sont révélatrices de l'esprit dans lequel les dirigeants des deux pays entendent poursuivre leurs consultations.

Quatre jours après avoir donné l'ordre de franchir la frontière du Sahara occidental, le souverain, en présence des mêmes personnalités — princes du sang, ministres, responsables à divers échelons — a donné l'ordre de repli.

Telles qu'elles ont été exposées par le roi, les raisons de ce repli sont les suivantes : la « marche verte » a atteint ses objectifs. Des pays arabes et africains (que le roi a tenu particulièrement à remercier) s'y sont associés. Elle n'a été marquée par aucun incident. Aujourd'hui, il s'agit de bâtir l'avenir à long terme, de marcher vers des horizons nouveaux, avec un pays ami, voisin, frère (l'Espagne). « Nous devons parcourir maintenant une nouvelle étape avec la grâce de Dieu », a ajouté le souverain, après avoir dit son admiration à tous ceux qui se sont mobilisés à son appel, et les avoir remerciés.

Les dirigeants marocains s'attendaient, semble-t-il, à une déclara-

De notre correspondant

ration officielle de Madrid dans les heures qui ont suivi le discours. Leur attente a été déçue. Un schéma de négociations aurait été mis au point avec M. Carro Martínez. Chargé en permanence à Madrid de la question du Sahara occidental, ce membre du gouvernement espagnol était habilité à prendre des engagements plus formels que M. José Solís, ministre du Mouvement, qui avait, voici une quinzaine de jours, le dialogue avec Hassan II.

Quelles concessions l'Espagne a-t-elle faites en contrepartie du geste d'apaisement décidé par le roi ? C'est la question que tout le monde se pose au Maroc dans les milieux politiques, qui ont unanimement apporté leur appui à la « marche verte ».

Le premier ministre, M. Ahmed Cernan, et le ministre des Affaires étrangères, le Dr Laraki, se rendraient cette semaine à Madrid. M. Karim Lamrani, directeur général de l'Office chrétien des phosphates, ferait partie de la délégation. Les discussions porteraient sur les transferts qu'impose la décolonisation du Sahara occidental et sur la sauvegarde des intérêts espagnols dans l'exploitation des phosphates de Boucrat. Cette phase des négociations n'exclut pas la recherche de modalités de retrait des forces espagnoles. La pression de la « marche verte » et l'acte d'alli-

gence au roi Hassan II du président de l'Assemblée représentative du Sahara occidental auraient convaincu Madrid, estime-t-on ici, qu'il faut compter avec Rabat si l'Espagne veut se retirer dignement du Sahara sans y perdre tous ses intérêts. Ceux de la Mauritanie ne sont pas oubliés. Dès la fin des entretiens maroco-espagnols d'Agadir, le Dr Laraki s'est rendu à Nouakchott pour informer les dirigeants mauritanians.

En commentant lundi matin le discours du roi, le ministre de l'Information, M. Taïeb Benhima, a estimé que le Maroc et l'Espagne venaient de s'entendre sur le problème du Sahara occidental dans le cadre des seules parties concernées. De ce fait, a-t-il dit en substance, les deux pays ont voulu éliminer toute ingérence de prétendues parties intéressées et ne pas leur laisser l'occasion de semer le trouble dans la région, alors qu'elles ont déjà l'air de faire leur possible.

Selon le ministre, de la même manière que les volontaires ont répondu à l'appel du souverain pour franchir la frontière, ils répondront avec la même discipline et le même patriotisme pour rejoindre le camp de Tarfaya. « Je dis bien Tarfaya », a ajouté M. Benhima, et non pas pour rejoindre pour le moment leurs foyers. »

LOUIS GRAVIER.

LA FOLLE AVENTURE S'ACHÈVE

(De notre envoyé spécial.)

Agadir. — Annoncé samedi 8 novembre à grand son de trompe par la presse, la radio et la télévision marocaines, le « second front » ouvert à l'est de l'axe routier Tah-El-Aloum n'aura donc vécu que quelques heures.

Vraisemblablement destinée à raviver les espérances des marocains, qui marquent le pas depuis trois jours devant les champs de mines, plutôt qu'à contraindre les militaires espagnols à réviser leurs plans de défense, cette ultime tentative de relance n'aura donc pas eu de suite.

La folle aventure s'achève après quatre journées, dont seule la première a profondément impressionné les observateurs présents sur le terrain.

Comptent les trois cent cinquante mille volontaires qui bivouaquent sous le ciel du Sahara acceptent-ils — eux qui n'ont jamais su qu'une seule idée leur a fait bouillir le sang — de leur thé à la menthe — de faire machine arrière et de renoncer à réaliser leur rêve ? Il est trop tôt pour le dire. Mais on peut cependant augurer de leur déception, sinon de leur rancœur. Acceptent-ils volontiers de ramener dans ces camions qui les ont fait traverser le Maroc en chantant des hymnes glorieux et de reprendre le chemin de leurs douars, de leurs villages et des grandes cités industrielles ?

J.-M. D.-B.

LES ÉVÉNEMENTS DU SAHARA



(Dessin de Konk.)

En première ligne avec les légionnaires espagnols

De notre envoyé spécial

El-Aloum. — L'armée espagnole du Sahara a organisé dimanche 10 novembre une opération « portes ouvertes ». Une caravane de Land Rover a quitté très tôt le ksar d'El-Aloum pour atteindre, deux heures plus tard, les premières lignes au nord du terrain miné qui s'étend sur plusieurs kilomètres devant les Marocains de la « marche verte ».

Dès la sortie d'El-Aloum, nous avons dépassé des dizaines de véhicules du 59^e régiment d'artillerie mixte de Tanger, arrivés la veille des Canaries. Les pièces d'artillerie moyenne allaient renforcer la puissance de feu des chars installés à 20 kilomètres de la capitale saharienne. Un peu plus loin, s'est franchi le deuxième barrage de mines, le caravane a quitté le route pour s'engager sur une piste épouvantable. Jusqu'à l'arrivée au P.C. de la brigade de cavalerie légère de la légion, le voyage s'est effectué dans un nuage de poussière ocre.

El-Aloum. — L'armée espagnole du Sahara a organisé dimanche 10 novembre une opération « portes ouvertes ». Une caravane de Land Rover a quitté très tôt le ksar d'El-Aloum pour atteindre, deux heures plus tard, les premières lignes au nord du terrain miné qui s'étend sur plusieurs kilomètres devant les Marocains de la « marche verte ».

Dès la sortie d'El-Aloum, nous avons dépassé des dizaines de véhicules du 59^e régiment d'artillerie mixte de Tanger, arrivés la veille des Canaries. Les pièces d'artillerie moyenne allaient renforcer la puissance de feu des chars installés à 20 kilomètres de la capitale saharienne. Un peu plus loin, s'est franchi le deuxième barrage de mines, le caravane a quitté le route pour s'engager sur une piste épouvantable. Jusqu'à l'arrivée au P.C. de la brigade de cavalerie légère de la légion, le voyage s'est effectué dans un nuage de poussière ocre.

Dans le ciel très bleu, passent des avions d'attaque au sol chargés de six missiles. Ils se dirigent vers la frontière nord. L'immense et monotone hamada est parsemée d'uniformes d'artillerie de 175 à longue portée, de chars d'origine américaine, de barrages anti-blindés. Trente-cinq mille hommes des troupes de choc attendent. Quoi ? Ils n'en savent rien... Les chefs disent : « Nous sommes aux ordres. » Quelques officiers auront ce soir la permission d'aller se détendre au Paradis de la capitale. C'est leur seul moment de détente dans une ville qui se vide peu à peu de sa population civile européenne. Les Sahraoui sont bloqués dans leur quartier par le couvre-feu entre 19 heures et 7 heures du matin. Demain, de nouveaux convois ramèneront vers les premières lignes à travers les champs de mines, les permissionnaires engoncés dans leur cagoule antifaïe.

LEO PALACIO.



Tous les huit mois, nous renvoyons sans pitié de bons et loyaux serviteurs.

Huit mois, c'est une carrière courte pour une voiture. Les premières défaillances sont encore lointaines. Mais si nous attendions la première défaillance pour mettre nos voitures à la retraite, nous prendrions un risque considérable : celui qu'elle se produise avec vous.

Car dans ce cas, vous nous en voudrez beaucoup et vous irez chez notre concurrent à la première occasion.

En disant beaucoup de mal de nous entre temps.

Au contraire, en refusant de vous fournir autre chose qu'une belle voiture impeccable et en pleine jeunesse, nous sommes sûrs de notre petit effet : vous aurez un pincement de regret en venant nous la rendre.

Et la prochaine fois, c'est chez nous que vous reviendrez.

Finalement nous sommes des gens très intéressés. Avis loue des Simca-Chrysler et d'autres grandes marques.

Avis.
Profitez de nous.

DE FLAS TROOST 41

TUNIS : pourquoi l'Algérie crée-t-elle des difficultés ?

Tunis (A.F.P.). — Le président Bourguiba a déclaré, samedi 8 novembre, en présence de plusieurs journalistes français : « Je pense que le Sahara espagnol, c'est trois fois rien. Je ne vois pas pourquoi l'Algérie insiste pour créer des difficultés en revendiquant l'autodétermination pour une poignée de nomades. Pour moi, ce Sahara fait partie du Maroc. J'ai encouragé un accord mauritano-marocain pour un partage de ce territoire. L'Algérie a toutes les richesses du Sahara, le gaz, l'électricité, le pétrole. Elle préconise l'autodétermination alors qu'elle ne l'a pas réclamée en Irak pour les Kurdes. Je l'ai dit aux Algériens. Bourguiba a répondu : « Je ne lancerai pas un soldat en dehors des frontières de l'Algérie. »

Le Commandant suprême a précisé que le message qui lui-même et M. Giscard d'Estaing avaient envoyé au sujet du Sahara occidental au roi Hassan II (le Monde daté 9-10 novembre), avait été

également transmis aux gouvernements mauritanien et espagnol.

Le communiqué commun publié à l'issue de la visite du chef de l'Etat français déclare que « les deux délégations ont évoqué le problème du Sahara occidental. Elles ont exprimé le souhait qu'une solution juste et pacifique intervienne conformément aux principes de la charte des Nations unies d'une manière qui garantisse la paix, la stabilité, ainsi que les relations de bon voisinage des Etats de la région » (1).

M. Maaloum Ould Brahm, ministre mauritanien de la Justice, est arrivé samedi à Tunis porteur d'un message du président Ould Daddah au président Bourguiba.

(1) Notons que ce communiqué fait référence à la charte des Nations unies et non aux résolutions des Nations unies relatives au Sahara occidental, qui préconisent toutes l'autodétermination. — (N.D.L.R.)

Handwritten text in Arabic script: "السيد محمد بن عبد الوهاب"

AFRIQUE

A LA VEILLE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ANGOLA

Madrid et Rabat parlent de succès

(Suite de la première page.) Moins d'une heure après l'allocution du roi Hassan II, assortie d'amabilités à l'égard de l'Espagne, le radio et la télévision espagnols diffusaient dimanche soir un commentaire plein de fleurs et de miel où il était cependant rappelé que « le geste royal de Madrid » avait permis aux pèlerins marocains « de fouler le sol du Sahara » et que « aucune vie humaine n'avait été perdue ».

Le M.P.L.A. redoute d'être délogé de Cabinda par une offensive du Zaïre

Luanda. — Chacun s'interroge ici, à la veille de l'indépendance, sur le sort de Cabinda, l'enclave riche en pétrole où la garnison du M.P.L.A. aurait été délogée dimanche par des unités du F.I.E.C. (Front de libération de l'enclave de Cabinda), dont le quartier général se trouve à Kinkasa. Les combats ont débuté samedi soir et se poursuivent depuis dimanche. Les combats ont débuté samedi soir et se poursuivent depuis dimanche. Les combats ont débuté samedi soir et se poursuivent depuis dimanche.

Luanda prépare une fête discrète et grave

Luanda. — La lutte continue. Elle ne pourrait mieux résumer que ce mot d'ordre du M.P.L.A. l'ambiance qui règne à Luanda. Les milices populaires s'apprêtent à prendre position sur le front de mer, au moment où les principales arrières du centre se couvrent d'artilleries lourdes et lourdes. Les couleurs du M.P.L.A. dans ses éditions du lundi 10 novembre, le Journal de Angola en est venu au terme de son compte à rebours : l'indépendance sera proclamée à minuit. Il restera encore à la prendre.

La fin de la visite de M. Giscard d'Estaing en Tunisie

Les délais de transfert des fonds des Français seront raccourcis. De notre envoyé spécial. Tunis. — C'est par une réception à l'ambassade de France que s'est terminée, samedi 8 novembre, la visite de M. Giscard d'Estaing en Tunisie. Le premier ministre tunisien, M. Hédi Nouira, était présent, ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Chahbi.

De la conquête à la guerre civile

(Suite de la première page.) Bien que la couronne portugaise s'embarque alors dans un ambitieux programme d'assistance technique avant la lettre (missionnaires, artisans, etc.), le ver est dans le fruit. Tandis que les rois de Sao-Salvador — notamment le grand Afonso I (1486-1520), héritier de la Renaissance qui obtient de Rome que son fils Henrique devienne le premier évêque noir — s'efforcent de développer leur pays, les agents portugais dépêchés sur place se révèlent plus soucieux de leurs intérêts que de leur mission.

Le communiqué commun

Le communiqué commun publié à Tunis à l'issue des entretiens franco-tunisins déclare que la visite officielle du président Giscard d'Estaing a mis en lumière les relations privilégiées entre les deux pays. Leur compréhension mutuelle et leur désir commun de resserrer encore davantage leurs liens de coopération dans tous les domaines.

Zambie

M. KENNETH KAUNDA, chef de l'Etat zambien, a déclaré, jeudi 6 novembre, en recevant les lettres de créance de M. Jean François, nouvel ambassadeur de France à Lusaka, que la France doit changer de politique vis-à-vis des régimes minoritaires d'Afrique australe. (A.F.P.)

Charles Trenet : "Le Sherry..."

Advertisement for Sherry wine featuring a photo of Charles Trenet and text: "Sherry, vin de Xérès", "né au cœur de la lumineuse Andalousie. Le respect des traditions assure la qualité de ce vin, apprécié à l'apéritif par toutes les personnes de goût."

Une terre de guerre permanente

Tôt ou tard, il faudra réviser notre jugement sur la prétendue facilité avec laquelle l'Europe se serait implantée en Afrique noire. L'Angola est un cas particulièrement intéressant. Les peuples que le découpage colonial a attribués aux Portugais ne se résignent pas à devenir de simples indigènes. Comme les commerçants, sauterelles lâchées sur la brousse, l'approvisionnement en armes, on se battra. On va alors assister à un phénomène unique en Afrique tropicale. 80 % des ancêtres des Angolais actuels sont si peu « séculièrement » colonisés ou désireux de le devenir, qu'il va falloir, au Portugal, entre 1975 et 1998, monter plus de cent cinquante campagnes et actions militaires. Canehemar du Portugal, l'Angola, banqueroutier chronique, est devenu une terre de guerre permanente depuis les plages congolaises jusqu'aux marécages de la Lunda, sans omettre les jungles montagneuses des Dombos ni les plaines sans du Sud-Angola. Et il ne s'agit pas de ces petites opérations où une compagnie de tirailleurs cultive un royaume en une semaine. Nous estimons à plus de trente RENE PÉLISSIER.

Le Monde réalise chaque semaine UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE Réservez aux lecteurs résidant à l'étranger Numéro spécimen sur demande 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 05

EUROPE

DIPLOMATIE

Le froid entre les Grands

Espagne LA SANTÉ DU GÉNÉRAL FRANCO.

Les ultras espèrent encore un « miracle »

Madrid. — Le hall de l'hôpital de La Paz, où le général Franco a été opéré pour la seconde fois le 7 novembre, a servi de cadre à une cérémonie qui n'est pas seulement formelle. C'est un « remake » de juillet 1974, alors que les hiérarches du régime se rendaient chaque jour à l'hôpital Francisco-Franco, où le Caudillo était hospitalisé. La liste des personnalités citées avec soin par la presse, la radio et la télévision, a son importance. Lorsque tout parait perdu, les plus hautes autorités de l'Etat sont naturellement présentes. Lorsque l'espoir renaît, les « durs », les fidèles de la vieille garde, arrivent en plus grand nombre. C'est un signe, leur manière de montrer que peut-être, comme en juillet 1974, le « miracle » aura lieu.

(Suite de la première page.)

Autrement dit, les Soviétiques affirment toujours que leur nouveau bombardier subsonique, le Backfire (1), selon la terminologie de l'OTAN, ne doit pas être inclus dans les 2400 vecteurs stratégiques autorisés par le projet d'accord. Ils n'acceptent pas d'avantage le projet américain selon lequel le Backfire ne figurerait pas dans la décompte, à condition que les Soviétiques en limitent le nombre à 200.

L'ARME « RÉVÉE » ?

L'accord conclu à Vladivostok en novembre 1974 entre les Etats-Unis et l'Union soviétique limitait le nombre de vecteurs stratégiques à deux mille quatre cents pour chacun des pays. Ces vecteurs d'armes stratégiques étaient à la fois les bombardiers et les sous-marins nucléaires. Mais comment définir une arme stratégique ?

A TRAVERS LE MONDE

Chili leur côté, les autorités chiliennes ont fait savoir qu'elles s'accorderaient avec le parti conduit aux deux militants révolutionnaires qu'elles considèrent comme des « délinquants de droit commun ». — (Reuter.)

Sri-Lanka

UN PROJET DE LOI PREVOYANT LA NATIONALISATION des banques étrangères a été présenté, le 10 novembre, par le ministre des finances, M. Felix Diaz Bandaranaike. Ces établissements sont au nombre de sept (trois britanniques, trois indiens, un pakistanais).

L'EXPANSION

PREMIER JOURNAL ECONOMIQUE FRANÇAIS NUMERO SPECIAL DOUBLE "EUROPE COMPETITION" VIENT DE SORTIR

éditions sociales avocate israélienne, JE TEMOIGNE félicia langer traduit de l'hébreu 1 vol. 308 pages : 45 F en vente toutes librairies

choisir un médoc c'est déjà recevoir avec délicatesse CHATEAU DE BY 1973 186 f CHATEAU SIGOGNAC 1973 186 f CHATEAU GLORIA 1970 372 f CHATEAU LATOUR 1969 738 f

L'AGENCE TASS CRITIQUE LE PRÉSIDENT FORD (De notre correspondant.) Moscou. — Pour la première fois depuis longtemps, l'agence Tass vient de critiquer ouvertement le président Ford. Dans un compte rendu commenté de l'intervention du chef de la Maison Blanche, dimanche, l'agence officielle soviétique constate que le président « a consacré une grande partie de son intervention à la nécessité d'accroître le budget militaire et de renforcer le potentiel de guerre de l'Etat ».

L'EXPANSION

PREMIER JOURNAL ECONOMIQUE FRANÇAIS NUMERO SPECIAL DOUBLE "EUROPE COMPETITION" VIENT DE SORTIR Le classement unique des entreprises européennes selon leurs performances. Un inédit de François Ceyrac: l'après-crise. Une grande enquête: l'impôt sur les plus-values, le pour et le contre... et toutes les rubriques habituelles: "Actualité", "Entretien", "Votre". En vente chez les principaux marchands de journaux.

ASIE

Bangladesh

Les nouveaux dirigeants ont, semble-t-il, déjoué un coup de force soutenu par New-Delhi

La situation est redevenue calme à Dacca, indigne-t-on à New-Delhi de source diplomatique. Seul signe des troubles de ces jours précédents : des détachements de l'armée stationnent devant certains édifices publics. L'aéroport a été rouvert dimanche 9 novembre au trafic international. Radio-Dacca a rappelé à la population que les réunions publiques et les grèves étaient interdites.

Devenu l'homme fort du Bangladesh, le général Ziaur Rahman a fait libérer sept détenus politiques, notamment le commandant Jallil, héros de la guerre de libération, et M. Abdur Rab, responsable étudiant l'un et l'autre dirigeants du parti socialiste national, incarcérés sous le régime de Mujibur Rahman, et M. Tahiruddin Thakur et M. Moazzem Hossain, anciens ministres du gouvernement Moshatah Ahmed, qui avaient été emprisonnés la semaine dernière après le coup de force du général Khalid Mosharraf.

Le général Ziaur Rahman se serait entouré d'un conseil de trois membres dont la composition et les intentions n'ont pas été précisées. Un nouveau président de la Cour suprême, M. Mahmud Hussein, a été nommé samedi. Il remplace M. A. M. Sayem, devenu chef de l'Etat : ce dernier a déclaré qu'il se limiterait pour tâche de préparer la venue au pouvoir de représentants élus du peuple.

Dans la première correspon-

dance en provenance de Dacca parvenue à un quotidien étranger, un journaliste bengalais écrit lundi 10 novembre dans le *Financial Times* : « Il existe maintenant des indications précises selon lesquelles le coup de force du général Khalid Mosharraf était soutenu par l'Inde. Leur plan était de libérer les quatre dirigeants du régime de Mujibur Rahman et d'installer deux d'entre eux au pouvoir en tant que président et premier ministre et d'imposer ensuite le traité indo-bengalais, en vertu duquel, et le Bangladesh, l'Inde s'engage à aider ce pays à faire face à toute menace portée à sa sécurité. »

Ce scénario a été compromis, poursuit le journaliste, lorsque les quatre lieutenants de Mujibur Rahman furent assassinés à la prison centrale de Dacca dans la nuit du 2 au 3 novembre. Ayant compris que leur opération avait de ce fait échoué, les putschistes auraient alors tenté de se maintenir au pouvoir et de recueillir un soutien populaire. Mais la majorité des militaires, écrit encore ce témoin, sont très hostiles aux Indiens. Aussi, dans la nuit de jeudi à vendredi, prirent-ils la décision de faire libérer le général Ziaur Rahman, qui avait été conduit en prison après la prise du pouvoir par le général Khalid Mosharraf. Celui-ci aurait été tué. « Il y a encore, au sein des forces armées, des groupes dissidents qui n'acceptent pas les ordres », ajoute le journaliste.

Vietnam

La réunification sera précédée de l'élection d'une Assemblée constituante

Saigon (A.F.P.). — La réunification des « deux Vietnam » sera précédée d'élections générales dans l'ensemble du pays, qui conduiront à la désignation d'une Assemblée nationale chargée de voter une nouvelle Constitution et de mettre en place de nouvelles institutions. C'est ce qu'ont déclaré dimanche 9 novembre, au cours d'une conférence de presse commune, le secrétaire d'Etat à la présidence du gouvernement révolutionnaire provisoire, M. Ung Ngoc wy, le porte-parole du comité militaire de gestion de la région septentrionale, le colonel Duong Dinh Thao, et le secrétaire de la conférence régionale élargie du Sud, M. Ho Xuan Son.

Cette « conférence élargie » du Sud, composée de personnalités politiques directement rattachées au régime révolutionnaire et de personnalités « progressistes », a désigné les membres de la délégation sudiste qui se réunira avec une délégation du Nord pour mettre au point les modalités des élections générales et de la réunification. La date et le lieu de réunion des délégations seront précisés ultérieurement. Les urgens se sont refusés à faire une quelconque prédiction sur la date

d'aboutissement du processus de réunification.

Composé de vingt-cinq personnes, la délégation du Sud sera conduite par le secrétaire de la section sudiste du Parti des travailleurs, M. Phan Hong. Elle comprend également M. Nguyen Hieu Tho et M. Huynh Tan Phat, respectivement président du F.N.L. et président du G.R.P. La délégation du Nord sera conduite par M. Throng Chinh, président de l'Assemblée nationale de Hanoi.

Cinq personnalités du Parti des travailleurs du Vietnam siègeront dans la délégation du Sud. Parmi les autres principales personnalités faisant partie de cette délégation figurent le ministre des Affaires étrangères du G.R.P., M. Nguyen Thi Binh, Mme Ngo Ba Thanh, ancienne présidente d'un mouvement de femmes en opposition au régime Thieu ; M. Ho Ngoc Nhon, directeur du journal indépendant *Tin Sang* ; M. Tran Ngoc Lieg, qui fut incarcéré par le précédent régime, et des représentants des religions : trois membres du clergé bouddhiste (dont la bouddhiste supérieure Huynh Lien), catholique, un bou-hao et deux catholiques, et M. Huynh Tan Nam, ancien dirigeant communiste emprisonné jusqu'au début de 1975.

PÉKIN SOUÇONNE L'U.R.S.S. ET L'INDE D'AVOIR FAVORISÉ LE COUP DE FORCE DU 3 NOVEMBRE

(De notre correspondant.)

Pékin. — Après une semaine d'un prudent silence, Pékin vient de faire écho aux événements du Bangladesh dans des termes laissant assez clairement voir où vont les sympathies de la Chine. Selon une dépêche de Chine nouvelle, diffusée dimanche 9 novembre, le général Ziaur Rahman « a déjoué un coup d'Etat militaire » monté par son collègue le général Mosharraf. Celui-ci, selon la même dépêche, avait « usurpé le pouvoir et c'est à la demande du peuple, des forces armées et de la police » qu'a agi le général Rahman.

Chine nouvelle eusendère comme significatif que l'agence Tass et le gouvernement indien aient rapporté « très rapidement » le coup d'Etat du 3 novembre. Citant des agences étrangères, elle fait état, en revanche, de l'indifférence des autorités de Delhi depuis le renversement de situation intervenu le vendredi 7 novembre. Pékin s'abstient de porter des jugements trop précis sur les personnalités civiles mêlées aux événements de Dacca, de même que de tout commenter sur les orientations de l'équipe formée par M. Sayem et les dirigeants militaires. On retiendra seulement de cette première réaction que Pékin soupçonne fortement l'U.R.S.S. et l'Inde d'avoir favorisé le putsch du 3 novembre, mais estime avoir reconnu dans le nouveau gouvernement bangalais un interlocuteur aussi valable que l'avait été pour la Chine, M. Moshatah Ahmed, avec qui le dialogue avait été amorcé immédiatement après la mort de Mujibur Rahman, le 15 août.

ALAIN JACOB.

POLITIQUE

L'Association des conseils politiques s'inquiète de la limitation des moyens financiers des candidats aux élections

Les membres de l'Association internationale des conseils politiques, qui ont tenu leur huitième congrès à Paris les 6 et 7 novembre, réuniront leurs prochains assises à Washington en novembre 1976. A cette occasion, ils affirmeront un « charter » afin de permettre à des parlementaires et à des spécialistes des questions électorales européennes d'étudier sur place les mécanismes de la campagne présidentielle américaine qui se déroulera à cette époque.

Le congrès de 1968 par M. Michel Bongrand, qui avait organisé la campagne de M. Jean Lecanuet en 1965 et celle de la majorité en 1967, et par M. Jo Napolitano, conseiller du président Johnson et du parti démocrate, cette association est aujourd'hui présidée par M. Max Beaumont. Il. Les congressistes ont décidé de la dénommer désormais Association internationale de communication gouvernementale et politique pour mieux souligner que ses membres s'occupent non seulement des campagnes électorales des partis politiques mais des actions parlementaires menées par les gouvernements auprès de l'opinion publique (sécurité routière, énergie, pollution, etc.). Au cours des débats, M. Clifton White, conseil du parti républicain américain, a fait une communication sur les conséquences de la nouvelle législation des Etats-Unis qui limite les ressources électorales des candidats.

Désormais, un candidat à la présidence ne pourra pas disposer de plus de 10 millions de dollars (près de 5 milliards d'anciens francs) et un candidat à la Chambre de représentants de plus de 150 000 dollars. Ce plafonnement relatif est d'autant plus ressenti que les candidats sont soumis, aux Etats-Unis, à une double campagne électorale, celle destinée à obtenir la nomination et celle de l'élection proprement dite. Aussi les « conseils

politiques » américains cherchent-ils à s'accommoder de la nouvelle loi.

Au cours des débats, ils ont souligné leurs efforts pour redécouvrir le militantisme, le volontariat, le bénévolat, des élections, que les pays européens utilisent depuis longtemps. De même, ils comptent développer les envois de circulaires (auxquelles les postes américaines n'accèdent pas de tarif réduit), et les journaux de circonscription de préférence aux vastes mais unes-reuses campagnes publicitaires et télévisées. Mais ils redoutent que la limitation des dépenses électorales ne pénalise les candidats nouveaux qui doivent multiplier les efforts pour se faire connaître, s'assurer aux scrutins une certaine situation et ne bloquer le renouvellement politique.

M. Michel Bongrand a souligné qu'en Europe le « marketing électoral » consiste à établir un diagnostic de la circonscription, à définir une stratégie opérationnelle, et enfin à fournir une assistance au candidat. Mais pour que le « marketing politique » soit efficace il faudrait, a-t-il estimé, que les investitures soient accordées assez tôt pour que le candidat puisse acquiescer la notoriété et provoquer l'adhésion dans sa circonscription.

Les congressistes ont été recueillis par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, qui leur a déclaré : « Il n'est pas souhaitable que vous fassiez une politique scientifique, mais la politique d'une époque scientifique. Votre action vous place entre le hasard et la nécessité. » M. Charles Helou, ancien président de la République du Liban, assistant aux travaux, qui aurait dû se dérouler à Beyrouth et les événements n'en avaient pas décidé autrement.

Les élections municipales

SUCCÈS DES BONAPARTISTES A AJACCIO

CORSE : Ajaccio (2^e tour).

Inscr. 30 700 ; vot. 13 348 ; suff. expr. 12 959. Liste bonapartiste conduite par Mlle Noëlle Rossini, fille du maire, décédée, 5 398 voix, 4 sièges ; liste Ajaccio - demain, dirigée par M. José Rossi, conseiller républicain, 4 691 voix, 1 siège ; liste C.D.P., composée en outre d'un R.I. et de deux centres gauches, 4 691 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Albert Ferracoli, P.C.F., 3 870.

(Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire Pascal Rossini, bonapartiste, survenu le 6 septembre. Pour pourvoir les quatre sièges vacants, six listes étaient en présence au premier tour qui avait été précédé de scrutins successifs : inscr. 28 146 ; vot. 11 715 ; suff. expr. 11 368 ; liste bonapartiste, 3 799 voix ; liste Ajaccio - demain, 3 694 ; liste du P.C.F., 1 588 ; liste des radicaux, 1 516 ; liste des socialistes, 1 516 ; liste du P.S., conduite par M. Ange Fantau - lac, 753 ; liste du mouvement des citoyens, conduite par M. Antoine Parodi, 599.

Avant le second tour, trois listes s'étaient retirées : celle des socialistes et des radicaux de gauche s'étaient désistées pour la liste du P.C.F. La liste pour le Renouveau Ajaccien, dont le leader, M. Fieschi, conseiller général sans être candidat, s'était également retirée. La liste bonapartiste, conduite par Mlle Noëlle Rossini et que l'I.L.O. soutient, n'a apporté aucun soutien à ce second tour ; toutefois, elle ne devance celle de M. Rossi, conseiller général d'Ajaccio, que de 113 voix au vote physique (les machines à voter étant utilisées). M. Rossi a obtenu 7 877 voix s'ajoutant par l'avantage au vote par correspondance qui a donné 632 voix à la liste bonapartiste et 57 à la liste de M. Rossi. La liste du P.C.F. totalise à 89 voix près le score relatif au premier tour par les trois listes de gauche.

La percée de M. Rossi, qui souligne que « pour la première fois depuis des décennies une force politique nouvelle disposant d'une représentativité équivalente à celle du vieux parti bonapartiste a été élue à Ajaccio », crée une situation effectivement nouvelle dans cette ville. M. Rossi a été soutenu par les républicains indépendants et il se peut qu'il se situe dans la majorité présidentielle, à réunir son électorat congrès samedi 8 et dimanche 9 novembre aux Lias. (Seine-Saint-Denis).

M. Léon Boutbien a regretté que M. Olsac d'Estabacq « démissionnaire » n'ait pas été élu pour lui, « notamment lorsqu'il autorise l'ouverture d'un bureau de P.C.F. à Paris, quand il reçoit M. Gérard Nicoulet à l'élysée ou sert les maîtres des « académies de droit commun ».

La motion adoptée à l'unanimité dimanche par le congrès affirme en particulier : « La division de la France en deux blocs antagonistes et vengés éternels en nombre n'est pas une demande constante de la vie politique française. » Les membres de Présence socialiste appellent de leur voix et la nécessaire réunification de tous les mouvements démocratiques d'inspiration socialiste, réformiste et humaniste ».

« PRÉSENCE SOCIALISTE » SOUHAITE LA RÉUNIFICATION DE TOUS LES MOUVEMENTS D'INSPIRATION RÉFORMISTE

Le mouvement Présence socialiste, qui dirige M. Léon Boutbien, ancien député S.F.I.O., et qui se situe dans la majorité présidentielle, a réuni son quatrième congrès samedi 8 et dimanche 9 novembre aux Lias. (Seine-Saint-Denis).

M. Léon Boutbien a regretté que M. Olsac d'Estabacq « démissionnaire » n'ait pas été élu pour lui, « notamment lorsqu'il autorise l'ouverture d'un bureau de P.C.F. à Paris, quand il reçoit M. Gérard Nicoulet à l'élysée ou sert les maîtres des « académies de droit commun ».

La motion adoptée à l'unanimité dimanche par le congrès affirme en particulier : « La division de la France en deux blocs antagonistes et vengés éternels en nombre n'est pas une demande constante de la vie politique française. » Les membres de Présence socialiste appellent de leur voix et la nécessaire réunification de tous les mouvements démocratiques d'inspiration socialiste, réformiste et humaniste ».

OFFICIERS MINISTERIELS

- et vendus par adjudication
- Ad. au Tribunal de Commerce Paris, le 20 novembre 1975, à 14 h. 15 - Fonds de commerce de
- POSE DE MENUISERIES**
en la gare P. ARCHAMBAULT, exp. 28 bis, bd SEBASTOPOL (14^e) - M. J. AFFRANT, av. 35 rue de Valenciennes, 75^e arr. - M. P. (P. de H.) 10.000 F. Com. 1.000 F. S'ad. M. Ferrari, synd. 83, r. Rivoli - M. Demertréux, n. 47, bd St-Germain.
- APPARTEMENT**
n. 6, dr. 1^{er} ét. 11, ss. l. av. curé à MEUDON-LA-FORÊT 44, allée de la Forêt, M. et pr. 50.000 F. S'ad. M. Michel PENOT, avoc. (tdl. 950-02-10), av. St. Pierre de 14 h. à 15 h. Vendredi de 8 h. à 10 h.
- UN PAVILLON**
à CHILLY-MAZARIN (Essonne)
111, rue de Missy
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignation indépendante pour ench. Remise en main M. TRUILLON et AEOUN, avocats associés à Corbelli-Bonnafant, 51, rue Champignon, 141, 93-30-25 et 495-14-12.
- Vente au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 19 novembre 1975, à 14 h. 15 - Fonds de commerce de
- ENTREPRISE DE MENUISERIE A SCEAUX**
(92) - 3 bis, rue Marguerite-Renaudin - AVEC BAZIL corps bâtiment compr. : Rez-de-ch., atelier 18 m x 8 m ; 1^{er} ét., 4 p. cuis., lavabo, cab. toil., wc. cour. M. et pr. 10.000 F (prov. 60.000). Consign. 1.000 F. S'ad. M. DEMERTRÉUX, notaire, 67, bd Saint-Germain ; M. SAGETTE, syndic, 4, rue de Bayona.
- Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 novembre 1975, à 14 h. - EN UN LOT
- 8 appartements et 2 studios**
dépendant de l'immeuble au
5, rue Mademoiselle, Paris-15^e
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adr. M^e MARGANNE, avoc. à Paris (15^e), 348, rue Saint-Hippolyte, 141, 95-43-72 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.
- Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 novembre 1975, à 14 h.
- UNE PROPRIÉTÉ à Saint-Maur-des-Fossés-94**
15, rue Louis-Braille et 16, rue Dupré
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adr. M^e MARGANNE, avoc. à Paris (15^e), 348, r. Saint-Hippolyte ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

AMÉRIQUES

Argentine

L'aviation est engagée contre la guérilla

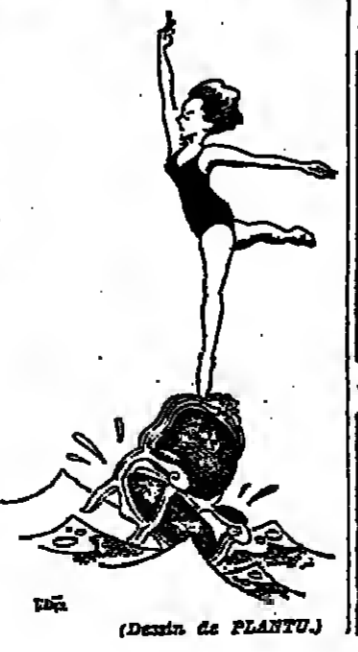
Buenos-Aires (A.F.P., Reuters). — Plus de mille trois cents personnes ont été arrêtées dans la nuit du 8 au 9 novembre au cours d'une vaste opération anti-guérilla à Mendoza, dans l'ouest de l'Argentine, a-t-on appris officiellement à Buenos-Aires dimanche.

La lutte contre la guérilla d'extrême gauche a par ailleurs fait huit morts samedi 8 novembre dans la province de Tucuman : six guérilleros et deux soldats. Des bombardiers des forces aériennes argentines ont attaqué des positions tenues par les guérilleros dans cette province. Selon un communiqué de l'aviation, des chasseurs bombardiers du type Douglas A-4H ont lancé des bombes à fragmentation et ont mitraillé des objectifs dans la province de Tucuman, « en accord et coordination avec les forces terrestres ». Un repérage aérien avait permis de localiser un campement et des éléments subversifs, précise le communiqué.

La cinquième brigade de l'armée de terre argentine est engagée contre les partisans dans la région de Tucuman depuis février dernier. Selon les sources officielles, les insurgés ont perdu une centaine d'hommes depuis le début de l'opération, dont deux de leurs principaux chefs.

Sur le plan politique, l'offensive de l'opposition contre la présidente Isabel Peron se poursuit.

Celle-ci est notamment accusée d'avoir, le mois dernier, signé un chèque de 887 000 dollars sur les deniers de l'Etat pour payer des dettes privées. Le parti démocratique progressiste a demandé à son tour, le 8 novembre, à la présidente de démissionner.



Dans le n° 107 du

MAGAZINE LITTÉRAIRE

un dossier

SAINT-JOHN PERSE

et

François Chatelet

parle d'André Glucksmann

Huysmans aujourd'hui

L'actualité des romans

En vente dans tous les kiosques : 6 F

Magazine Littéraire

75007 Paris
40, rue des Saints-Pères,
Tél. : 544-14-51

Journal de 1975

Le P.S., le P.C.F. et l'alternance au pouvoir

Y a-t-il véritablement opposition entre communistes et socialistes sur l'attitude que la gauche devrait prendre à l'égard du président de la République au lendemain d'élections éventuelles lors des élections législatives ? Sur le fond, sans doute pas. En tout cas, les communistes, d'une part, ne s'opposent pas à la doctrine développée samedi 8 novembre au micro de R.T.L. par M. Mitterrand, doctrine qui n'est d'ailleurs qu'un rappel des positions défendues en 1973 par la gauche unanime : en cas de succès de la coalition formée autour du programme commun, le président de la République devrait ou se soumettre ou se démettre.

Le premier secrétaire du P.S. préfère envisager l'hypothèse selon laquelle M. Giscard d'Estaing accepterait de se soumettre. Elle

a en effet l'avantage de ne pas dramatiser la situation et de légitimer en quelque sorte l'arrivée de la gauche au pouvoir en s'inscrivant dans un processus normal et donc rassurant. En période préélectorale — le président de 1973 l'a prouvé — le P.C.F. aurait la même réaction.

En revanche, dans la mesure où l'objectif prioritaire des communistes est aujourd'hui de reconquérir le terrain perdu au profit du P.S., ils cherchent d'abord à se montrer comme des adversaires plus résolus du pouvoir que leurs alliés. Dès lors, toute évocation d'une cohabitation possible entre la gauche et M. Giscard d'Estaing est vigoureusement écartée. Ce n'est pas — encore — le moment pour de telles spéculations, ont répliqué dès dimanche M. Marchais et M. Leroy. Sur les antennes de T.F.1, le direc-

teur de l'humanité a ajouté : « La question qui est posée aujourd'hui n'est pas d'avoir je ne sais quelle négociation, de rechercher je ne sais quelle entente avec Giscard : la question posée est celle de trouver les moyens de rassembler la majorité du peuple de France pour que cette majorité débarrasse la France du pouvoir giscardien. »

Sans ouvrir le débat sur l'alternance, le P.C.F. préfère dénoncer l'ambiguïté de la démarche du P.S., dont le premier secrétaire a même été soupçonné par M. Marchais de vouloir « offrir ses services » au pouvoir. Le débat constitutionnel n'est souhaité pour l'instant que par M. Robert Fabre, président des radicaux de gauche, qui lors de sa dernière conférence de presse (le Monde du 7 novembre), a demandé que la loi suprême soit complétée. — T.F.

M. François Mitterrand : M. Giscard d'Estaing / M. Marchais : nous n'attendons pas du maître de l'Élysée qu'il applique le programme commun

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était samedi 8 novembre l'invité de R.T.L., a été interrogé sur le problème constitutionnel qui se poserait si la gauche obtenait la majorité lors des élections législatives de 1978. M. Mitterrand a rappelé que cette question avait déjà été soulevée en 1973 et que Georges Pompidou avait indiqué qu'il n'appellerait pas la gauche à gouverner. Il a ajouté : « Le premier qui a eu le réflexe de protester en disant : « M. Pompidou n'a pas le droit de ne pas appeler au pouvoir la gauche victorieuse, [la gauche] du programme commun », le premier qui a dit cela, c'est Georges Marchais. En somme, Georges Marchais exigeait de Pompidou qu'il appelle comme premier ministre un représentant de la gauche victorieuse. Cela n'a pas changé, le programme commun reste le même, et le programme commun indique que le suffrage universel doit toujours nous servir de loi. »

Quand le suffrage universel aura dit, s'espère-t-il, ce sera en 1978, que la gauche doit gouverner, M. Giscard d'Estaing devra s'incliner. Mais si la gauche devait engager son action en disant : « Donnez-moi la majorité pour que je ne sois gouverné pas », ce serait d'abord absurde, ce serait la meilleure façon de perdre cette bataille, et ce serait aussi une façon de contredire ce que nous au contrat du programme commun. Je dis donc que si la gauche l'emporte, elle doit exiger le gouvernement de la France afin d'appliquer le programme commun avec le président de la République en place. Nous ne mettons pas en question la régularité de l'élection, qui aura lieu en 1978. Il appartiendra simplement à M. Giscard d'Estaing de reconnaître notre droit absolu d'appliquer le programme sur lequel nous aurons été élus. (.)

Si M. Giscard d'Estaing ne permet pas précisément à un premier ministre et d'un gouvernement de gauche d'appliquer le programme commun, bien entendu il y aura conflit, et dans l'hypothèse d'un conflit, il faudra bien que le président de la République réponde à la question de la gauche : « Comment comment doit se poser le problème ? »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répondu, dimanche 9 novembre, à Haigandange, à M. Mitterrand. Il a noté : « Les prochaines élections législatives sont en 1978, et nous sommes en 1975. Nous n'attendons pas du maître de l'Élysée qu'il applique le programme commun et la société de libéralisme avancé (...). Les Français ne pourront conserver une société de liberté qui soit en même temps de réformes pour le progrès qu'en gardant au président de la République la majorité qui est la sienne et en l'orientant vers les grands axes de sa politique. »

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du comité central du P.C.F., a déclaré dimanche 9 novembre à Nançay : « Laisser croire que Giscard d'Estaing pourrait un jour parer un gouvernement appliqué intégralement le programme commun de la gauche, quelle illusion !... Le but de Giscard est d'obtenir une gauche gentille, avenante, aussi faible que possible. Il lui faut pour cela modifier l'équilibre de la gauche : un parti communiste affaibli, un parti socialiste dominant. »

M. Etienne Fajon, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré à Saint-Etienne : « Nous ne voulons pas être un parti bon pour être les autres et qui les autres ne veulent pas être. Nous n'avons pas une vocation de cocu. »

« Les tenants du capitalisme se rejoignent et le P.S. renforcé et le P.C. affaibli, s'il est ajouté, car l'histoire prouve que la gauche a toujours échoué quand le P.C. était faible : ainsi un parti communiste affaibli, nous n'attendons pas assez nombreux. » — (Corresp.)

M. Pierre Boregony, membre du secrétariat du P.S., note dans le mensuel « Socialiste » : « La théorie de l'avant-garde qui reste celle du parti communiste consiste à rechercher l'alliance la plus large autour d'un noyau dur constitué par la classe ouvrière et incarné par son parti. Elle est erronée pour deux raisons. D'abord, le parti communiste n'a pas le monopole de la classe ouvrière. Ensuite, elle ne rend pas chaque catégorie de travailleurs responsable, au même degré, de la construction du socialisme. Cette notion d'avant-garde, conduit le parti communiste à s'engager en faux, voire en guide, de l'action de ses partenaires. C'est une conception théoriquement fautive et politiquement dangereuse (...). »

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, a déclaré dimanche soir 9 novembre, au micro d'Europe 1 : « Contrairement à ce que pense M. François Mitterrand, il y a incompatibilité entre le pro-

POLITIQUE

L'HOMMAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A M. MENDES FRANCE

M. François Mitterrand a évoqué samedi 8 novembre au micro de R.T.L. les hommages répétés rendus par M. Giscard d'Estaing à M. Pierre Mendès France. Le premier secrétaire du P.S. a noté : « Je crois que cet hommage est juste. Le rôle de Pierre Mendès France a été déterminant dans l'établissement de relations amicales entre les différents pays d'Afrique du Nord et la France. En même temps qu'était amorcé un processus de décolonisation qui, paradoxe supplémentaire, à l'époque a été vivement combattu par ceux qui représentaient les amis du général de Gaulle et par les amis de M. Giscard d'Estaing. D'ailleurs, après que Pierre Mendès France eut engagé la politique dont le félicite justement aujourd'hui M. Giscard d'Estaing, il a été renversé par le parti de M. Giscard d'Estaing et quelques autres. C'est donc de la part du président de la République, un geste qui fait preuve à la fois que de marquer l'histoire que de souligner le rôle éminent d'un homme, lui-même éminent, et en même temps que de venir à recréation en reconnaissance que la droite française s'était trompée. »

Céclat
JOAILLIER



Perles de Culture
2, rue de la Poix - Tél. : 261-03-29

(Publicité)

PROBLÈMES FONCIERS

Pour une solution libérale, voyez pages 221-222 et 243/246 du livre

RELEVER LES DÉFIS
Problèmes d'aujourd'hui
par Jacques VILLEMENOT
Un livre dont la presse ne parle pas
Édité par la Pensée Universelle
7, rue des Carmes, 75005

SE SOUMETTRE OU SE DÉMETTRE

(Suite de la première page.)

Se démettre, c'est-à-dire donner sa démission quitte à se représenter à nouveau devant le pays René Capitant, juriste et gaulliste, ne voyait d'autre solution en écrivant dès 1966 : « Le peuple a le droit de renverser le président de la République... en envoyant à l'Assemblée une majorité hostile à la politique présidentielle — par exemple, une majorité dirigée par Mitterrand » (2). Ne pas se démettre serait même « commettre un attentat contre le régime ».

Mais se démettre ne résoudrait pas automatiquement le problème, et la contradiction ne rétablirait pas nécessairement l'unité entre le pouvoir législatif et le pouvoir présidentiel. Rien ne dit en effet que le président démissionnaire ne serait pas réélu et ne se retrouverait pas devant la majorité qui l'aurait contraint à se démettre. Et l'hypothèse serait la même s'il s'agissait d'un président de gauche face à une majorité de droite.

Faute d'être allié à un véritable régime présidentiel lorsqu'il a été décidé d'être le chef de l'exécutif au suffrage universel, on risque d'aller à une crise de régime voire à une épreuve de force. Pour l'éviter, les juristes n'ont guère de solution à proposer : les apolitiques, eux, ont une réponse : ils font confiance au sens républicain du président pour que, désavoué par le pays, il se démette (et ne se représente pas) et au bon sens du peuple pour que, s'il se représente, il ne soit pas réélu. C'est beaucoup exiger de l'un et de l'autre.

Ce double pari peut s'engager en 1978 ou en 1981, ou en... D'ici là, il serait plus sûr de réformer la Constitution. Sur ce point capital et quelques autres.

J. F.

(3) Essais politiques, Flammarion, 1971.

M. Jean Charbonnel, maître U.D.R. de Brive, ancien ministre, a jugé « extrêmement sévère » la sanction frappant M. Sanguietti, évêque de la présidence de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer. Il a ajouté : « Alexandre Sanguietti, comme Michel Debret, découvre tardivement que les intérêts majeurs de la nation ne sont pas aujourd'hui défendus. Convaincu pour ma part, depuis longtemps, que le ralliement à la droite est pour le gaullisme une voie sans issue, je ne peux que me réjouir de cette prise de conscience. Mais celle-ci n'aura de signification réelle que si les actes suivent les paroles, c'est-à-dire si l'ensemble des gaullistes, rejetant la « giscardisation », mortelle dont ils sont menacés, s'opposent désormais avec résolution à la politique actuelle. »

M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, qui présidait samedi 8 novembre, à Montpellier, une réunion de travail de la Fédération régionale (Languedoc-Roussillon) du centre démocrate, a fait allusion aux divergences apparues entre républicains indépendants et gaullistes, a déclaré qu'il n'avait « rien à reprocher » à ses partenaires, et chacun se comportant comme « il l'entend » mais, a ajouté le président du centre démocrate, je ne peux pas entrer dans la guerre de maladroits au sein de la majorité ».

A NANCY

M. Marchais présente un « plan de sauvegarde et de développement régional »

(De notre correspondant.)

Nancy. — A Nancy, dans le fier de M. Jean-Jacques Sarvan-Schreiber (député réformateur de Meurthe-et-Moselle), M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a exposé au cours d'un meeting samedi après-midi 8 novembre les conceptions de son parti sur la régionalisation.

Après avoir rappelé que dès 1969 le P.C.F. s'est prononcé pour l'élection d'une assemblée régionale au suffrage universel et à la représentation proportionnelle, M. Marchais a indiqué que la région de M. Giscard d'Estaing était « une région alibi, une région corsée, une région courtoise de transmission de l'Élysée et une parodie de région ». Il a ajouté : « Dans un second temps, on vous fera admettre une grande région englobant la Sarre, le Luxembourg et la Lorraine où cette dernière ne sera plus qu'une zone auxiliaire dont les destins seront tracés par la République fédérale allemande. La querelle Metz-Nancy sera vite réglée puisque les deux villes seront devenues des sous-préfectures de Sarrebruck ! »

M. Georges Marchais a développé ensuite un « plan de sauvegarde et de développement régional » comprenant six points : — arrêt du démantèlement du

potentiel économique jorrain (à propos des mines et des usines dans le nord de la Lorraine, du textile et du secteur textile dans le sud) ; — amélioration des conditions de travail et de vie dans une région qui « compte parmi les plus riches de France et parmi les plus durables » ; — utilisation à plein des ressources naturelles existantes (charbon et fer) ; — priorité au développement du potentiel aléurgique jorrain ; — développement d'industries diversifiées correspondant aux besoins régionaux ; — création de nouveaux équipements routiers, sociaux et culturels.

M. Jacques Chaban-Debras, ancien premier ministre, a estimé, samedi 8 novembre, dans une interview à France-Inter, qu'il « faudrait être les conseils régionaux au suffrage universel », et que, en attendant, « il faut au moins appliquer concrètement la loi de 1973 sur les régions, ce qui n'est pas du tout le cas ». M. Chaban-Debras, qui préside le conseil régional d'Aquitaine, a ajouté que les présidents des conseils régionaux « attendent le demandeur au premier ministre avant la fin de l'année ».

étonnant, un téléviseur couleur qui vous suivra partout



le portacouleur sensitronic 36 cm Pizon Bros

- Étonnant, les trois chaînes couleur au bout des doigts par simple effleurement - 8 touches électroniques à impulsion.
- Étonnant, son nouveau tube autoconvergent et interdégable "lignotron" avec masque à fentes.
- Étonnant, son rapport qualité/prix. Le Portacouleur 36 Sensitronic PIZON-BROS reste accessible à tous les budgets.

Documentation : Service Promotion - 18, rue de la Fidélité - 75017 Paris

LE PORTACOULEUR SENSITRONIC 36 CM ANS QUE TOUS LES PORTAISEURS MEMOTRONIC NOIR ET BLANC SONT EN VENTE CHEZ TOUS LES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS PIZON BROS

ANNIVERSAIRE

Le souvenir du général de Gaulle a été célébré dans la plupart des communes de France

Le cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle a été célébré dimanche 9 novembre dans la plupart des communes de France avec le dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

Une messe a été dite dimanche soir à Paris, en l'église Saint-Louis des Invalides, en présence de M. Jacques Chirac, premier ministre.

Dans toutes les circonscriptions législatives, les sections de l'U.D.R. avaient pris l'initiative de cérémonies du souvenir.

À Colombey-les-Deux-Églises, M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait déposer une gerbe tricolore sur la tombe du général par le chef d'état-major particulier de la présidence de la République.

Deux mille à trois mille personnes ont effectué un pèlerinage à Colombey à l'invitation de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle. Une messe a été célébrée en présence de Mme de Gaulle. Les Compagnons de la Libération, parmi lesquels se trouvait M. Jacques Chaban-Delmas, se sont rendus sur le mémorial. Un groupe d'une centaine de Lorrains étaient venus à pied de Nancy, distant de 120 kilomètres.

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député U.D.R. de

Moselle, a déclaré à Sarrebourg : « Personne ne souhaite actuellement changer les institutions de la IV^e République, dans le général de Gaulle est la véritable fondateur. »

M. André Bond, secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré de son côté : « La vision élevée et étendue que nous donnait de la France et du monde le général de Gaulle se vérifie chaque jour dans l'impérieuse nécessité, pour la société française, d'évoluer, sous peine de s'essouffler ou de s'éffriter, vers une indispensable et véritable participation et de développer une autorité plus que jamais requise dans les relations internationales. »

Les diverses chaînes de télévision et les postes de radio ont rendu des hommages à l'œuvre du général de Gaulle.

● L'Institut Charles-de-Gaulle (3, rue de Solferino, Paris - 7^e) organise du 21 au 22 novembre un colloque sur le thème : « Les conditions de l'indépendance nationale dans le monde moderne. »

La statue

Entré dans l'histoire de France, Charles de Gaulle ? Tout le monde ces jours-ci l'a répété sur tous les tons. En fait, il en est sorti et il y est rentré. Rentré dans cette vieille histoire de France, que l'on dit événementielle et qu'on n'enseigne plus guère qu'à la télévision. Une histoire tellement exemplaire, tellement héroïque qu'en cours de l'excellente émission de Claude Santilli et François Vermy, on pouvait se demander si l'homme de Colombey n'était pas plutôt entré, avec Titus, Andronicus, César et quelques autres, tout droit dans l'Antiquité.

Un Romain Gary imberbe et respectueux est certes venu le dimanche soir contempler avec et en dilettante (TF 1), ses Italies et ses coups de génie (« ce n'est pas le commandeur, c'est don Juan), mais c'est le statut dressé par Santilli qui demeure : « Parlez-vous de lui, grand-père, parlez-vous de lui... »

Majestueux, cruel, marginal, royal, entré dans son parangon le 18 juin 1940 pour s'en aller sortir, tel il est apparu samedi, d'autant mieux qu'on ne le voyait guère et qu'on l'entendait peu. Des textes de Shakespeare, des textes de de Gaulle ouais qui, mieux la rhétorique classique, empruntée, dire Gary, aux précepteurs d'il y a soixante-dix ans. Ce style si caractéristique que ceux qui écrivent sur Charles de Gaulle — tel Laurent Seïni, lui-même, dans l'Humanité Dimanche (1) — empruntent le ton et les cadences du modèle.

Et que de grands acteurs pour évoquer ce grand acteur ! Malraux, toujours crépitant — le mariage de Jeanne d'Arc et de Marceau. Non, plutôt Saint-Jules Jules Roy, marmonnant et essoufflé — « Il n'était pas un personnage de Shakespeare, il était Shakespeare. Il était la tempête ». Maurice Clavel, qui mime le « père », morts sans qu'il fait revêtir Fidel Castro, évoqué par Jean Duvell, et qui passionnait cet autre séducteur de foules.

« Incassable », « hors du commun », le vieux soldat couché, immense et froid, sur cette « porte du siècle » qui derrière lui, selon Malraux, s'est fermée. De siècle ? De bien des siècles...

JEAN FLANCHAIS.

(1) Cité par le Monde du 9-10 novembre.

l'appel
pour la renouveau du gaullisme

?

Savez-vous qu'il existe un mensuel politique ou service exclusif d'une certaine idée de la France ?

Articles de

GÉNÉRAL BINOCHÉ
à l'étranger de « l'Affaire Binoché »

COUVE DE MURVILLE
Vers un régime présidentiel ?
Je voudrais vous parler de la France

ANDRÉ FROSSARD
régulièrement le « Dictionnaire antigauilliste »

MICHEL JOBERT

PIERRE LEFRANC

ANDRÉ MALRAUX
Les réalités et les combats du monde

RENÉ-VICTOR PILHES
Au sujet de gaullisme

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

JACQUES VENDROUX
et de

Raymond Barré - Général Galois - Brigitte Friang - Léon Noël - Fernand de Foscault - Marcel Leickert, etc.

Du sérieux... de l'attaque... de l'humour

ABONNEMENT 1 AN (10 N°)
Seulement 50 F

Spécimen ancien gratuit sur demande

23, rue de Lille, 75007 Paris.
333-40-42.

JACQUES BINOCHÉ

L'Allemagne
et le
Général de Gaulle
(1924-1970)

Préface du Général Binoché

PLON

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

L'AMENDEMENT GALLEY A LA RÉFORME FONCIÈRE

La loi sur l'architecture aux calendes grecques ?

Les architectes se réuniront à Paris, le 22 novembre prochain, à l'appel de l'Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA), qui organise une fête la veille.

Le projet de loi sur l'architecture n'a aucune chance d'être discuté, comme prévu, au Palais-Bourbon avant la fin de l'année. Sans attendre, le gouvernement fait toutefois le nécessaire — par un amendement

à la loi foncière — pour dégager les moyens financiers destinés au service de conseil architectural dont la loi — si elle est votée un jour — rendra la consultation obligatoire.

Chacun campe sur ses positions. En désaccord sur certaines dispositions du projet de loi (le Monde date 12-13 octobre), les architectes ont manifesté dans la rue le 22 septembre et réclamé la démission de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, accusé de faiblesse face au ministère de l'équipement. Le gouvernement ne s'est pas, semble-t-il, dans cet état de colère dans une profession en proie à des maux divers et devenus presque marginaux à ses yeux.

« Réaliste » constate et régalait certaines pratiques. Les pouvoirs publics s'engagent à construire avec un architecte ce qu'ils font déjà... Aux constructeurs privés, le projet n'imposait rien de tel et leur permettait, en revanche, d'employer un architecte avarié, situation peu différente de celle où un promoteur fait signer par un architecte « général » les projets établis par les services de marketing.

Et la qualité de l'architecture dans tout cela ? Réserve-t-elle du législateur ? Peut-on la déclarer « d'intérêt public » ? A ce titre, les travaux en cours sur la réforme de l'enseignement et celle de la commande publique seront — ils aboutissent à des résultats concrets — sans doute plus déterminants.

Aide ou assistance architecturale, conseil architectural. Sous des appellations diverses, l'idée est apparue dans les projets successifs de réforme de l'architecture : il s'agit de créer des organismes de conseil au service du public, chargés de former et d'informer les candidats à la construction et les professionnels du bâtiment, afin d'améliorer la qualité architecturale des édifices et leur insertion dans les sites.

On en est là. Et le projet de loi sur l'architecture, qui prétendait réformer la profession et déclarer l'architecture « d'intérêt public », a été soigneusement rangé dans un tiroir. Les responsables déclarent, sans grande conviction, qu'il pourrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée à la fin de la session, afin d'être discuté dès le prochain...

« Sensibiliser et informer. Reste l'aspect le plus intéressant du projet de loi : la création de conseils architecturaux. Sans attendre qu'une éventuelle loi rende sa consultation obligatoire, le Sénat le financement de ces organismes qui existent déjà à l'état plus ou moins embryonnaire, dans certains départements.

Avant même qu'une loi rende la consultation obligatoire, prépare leur financement, leur fonctionnement et leur contrôle, des cellules se sont mises en place dans certains départements ou dans certaines zones sensibles. Le parc des Cévennes, le Lot, le Corse, le Savoie, par exemple, disposent d'équipes de jeunes architectes qui accueillent les particuliers avant la demande d'un permis de construire, assistent les municipalités ou, encore mettent sur pied des expositions, des conférences, présentent des films et des montages audio-visuels, afin de sensibiliser le public.

Si l'amendement proposé au Sénat par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, dans le projet de loi foncière, est adopté, une taxe additionnelle (d'un maximum de 0,5%) à la taxe locale d'équipement sera prélevée. Elle devrait rapporter quelque 40 à 50 millions de francs, soit quatre ou cinq fois plus que les sommes dégagées actuellement. Son affectation aux services de conseil architectural ne pourra être définie que dans une loi de finances et sans doute pas avant l'an prochain. C'est à ce moment-là qu'il sera nécessaire de veiller à ce que la gestion de ces fonds soit confiée conjointement au ministère de l'équipement et au secrétariat d'Etat à la culture.

Tant que le gouvernement pousse, morceau par morceau, son projet, la profession critique cette intégration du service de conseil architectural à l'administration de l'équipement et réclame la création de conseils auxquels seraient associés les professionnels de la construction, les élus et les associations.

MICHEL CHAMPENOIS.

Prenez vos aises jusqu'à Londres

Nos TriStars vous assurent les vols Paris-Londres les plus spacieux et les plus silencieux.

TriStar est le dernier né de la flotte British Airways, la flotte la plus moderne du monde.

TriStar a 3 moteurs Rolls Royce. Donc il est plus silencieux.

Et c'est le plus grand des moyens-courriers. Donc vous avez plus de place.

Alors, la prochaine fois que vous irez à Londres, profitez-en : prenez vos aises, prenez la Rolls-Royce des avions, prenez TriStar.

British airways

Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

Leo Burnett

سكنا على الوطن

La région parisienne

La bataille sur le statut est ouverte

UN maire de Paris, un vrai maire comme dans toutes les communes de France et non plus seulement un président du Conseil de Paris sans guère de prestige et de pouvoirs. Depuis 1970, il n'est plus. Il devrait réapparaître en 1977, après les élections municipales.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, va dans quelques jours présenter au conseil le projet de gouvernement qui sera discuté en Parlement au début de décembre. On en connaît les grandes lignes. Paris est une commune et un département. On y trouvera un maire élu par le conseil municipal et chargé d'exécuter ses décisions et un préfet de département représentant l'Etat au même titre que le préfet de police pour les fonctions qui lui sont propres. Le projet gouvernemental prévoit en outre, dans son état actuel, l'abandon d'un conseil municipal de membres, la désignation d'une commission permanente à l'Etat de Ville et, dans chaque arrondissement d'Etat, d'un conseil municipal de membres, d'une commission consultative composée d'élus. Parallèlement, dès l'été prochain, la région parisienne qui devrait s'appeler Ile de France deviendra elle aussi une région comme les autres dotée de son conseil régional, de son comité économique et social, mais dont l'exécutif restera le préfet de région.

La liste des candidats au titre de maire de la capitale est ouverte et le débat sur le futur statut est engagé. Il porte notamment sur les points suivants : quels seront exactement les domaines — et les poids — respectifs, du maire et du

préfet : comment sera désignée la commission permanente et quel sera son rôle ; quel sera exactement le rôle et les moyens des commissions consultatives d'arrondissement ; quel sera le rôle — et le poids — du préfet de Paris face à un maire puissant et à un préfet de région de droit commun ?

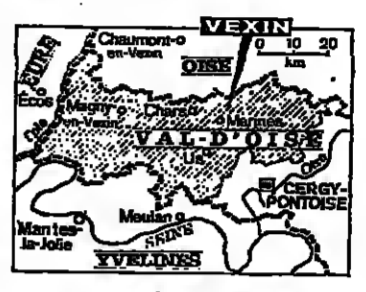
Les spécialistes s'affrontent déjà sur ces questions mais leurs débats n'ont pas encore intéressé les Parisiens. Les intéressés ont-ils le nouveau statut leur donnera-t-il les moyens de s'intéresser à leurs propres affaires ? Paris a beaucoup changé, depuis 1970 ; ses habitants aussi. Paris, c'est évident, n'est pas une ville comme les autres, et la région parisienne reste différente. Mais, à lire le futur statut de la ville et celui de la région, on est frappé par le manque d'imagination dont ont souvent fait preuve ses auteurs. Les Parisiens et les habitants de la région parisienne réclament un « statut de droit commun », mais de droit commun dans l'esprit et pas forcément dans la forme. Peut-on, par exemple, espérer qu'ils « participeront » mieux, si seulement dans les questions nouvelles, on conserve un découpage administratif et territorial ancien et si l'on remplace les maires actuels déjà si menacés et si peu connus, par des commissions, vaguesment définies ? Est-il judicieux de conserver un préfet face à un maire dans un département qui n'est composé que d'une ville ? Voici quelques-unes des questions de fond qui n'est peut-être pas trop tard de poser comme le fait ci-dessus M. Luchaire.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Le Vexin joue la carte de l'artisanat

AUX portes de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans la Val-d'Oise, le Vexin va-t-il devenir au cours des dix prochaines années un des fiefs de l'artisanat dans la région parisienne ? C'est un des principaux objectifs du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.). La priorité est toujours donnée à l'agriculture, mais le développement du Vexin passe également par la relance du commerce, la protection du paysage et la promotion du tourisme.

Situé à l'extrémité nord-ouest de la région parisienne, le Vexin s'étend sur une superficie de 48 700 hectares et compte vingt-sept mille sept cents habitants. Essentiellement agricole, ce terri-



toire, dont l'uniformité est rompue par des buttes couvertes de forêts, compte soixante-six communes, dont cinq dépassent les mille habitants. Le Vexin représente 40 % de la superficie du Val-d'Oise pour 3 % de la population.

Quatre communes en vedette

Le schéma directeur d'aménagement prévoit une population de 35 000 habitants pour 1985. Quatre communes sont appelées à jouer un rôle important : Magny-en-Vexin, Chelles, Chars et Va. Beaucoup plus qu'un développement accéléré de cette région, c'est le réajustement économique des petites communes rurales qui a été choisi. Trois lignes directrices : artisanat, commerce et tourisme.

Bien que la proportion d'agriculteurs exploitants et de salariés agricoles demeure forte, leur nombre est en régression. Les activités artisanales qu'on envisage de créer dans le Vexin relanceront la vie de ses petites communes. Interrogés, 82 % des maires souhaitent des implantations artisanales dans leur village. Leurs

souhaits concernent notamment les activités de service à l'habitation, d'artisanat d'art et de bâtiment. Cette politique de promotion peut réussir. Le Vexin, en effet, a toujours été un lieu privilégié pour l'artisanat : cent cinquante-neuf entreprises artisanales y sont installées pour dix mille habitants, contre cent dans le Val-d'Oise. Cette activité apparaît particulièrement adaptée au caractère rural et à la qualité de l'environnement de cette région.

Le Vexin est sous-équipé en commerces. Les élus souhaitent le maintien des commerces de dépannage (cafés-épiceries) dans les petites communes et la création de commerces alimentaires courants dans les communes de deux cents à cinq cents habitants.

Respect du milieu naturel

En fait, pour le Vexin, l'artisanat et le commerce sont intimement liés. L'amélioration de ces équipements passe par le « renforcement » de certains centres existants (Chelles) et par la création de nouveaux centres dans les zones démunies ou appelées à attendre une forte agglomération de population comme dans le sud de la région.

Les buttes, les vallées, les bois et bosquets situés près de la ville nouvelle et à 30 kilomètres de Paris permettent de penser que le Vexin peut jouer la carte du tourisme.

Les territoires de soixante-trois communes sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques du département. Le schéma d'aménagement protège les chemins ruraux de même qu'il prévoit la création d'équipements d'accueil et de loisirs.

Une telle ouverture doit se faire « dans le respect des activités agricoles et du milieu naturel ». C'est dans cet esprit que devrait être entreprise la création d'un parc régional du Vexin, décidé à l'Elysée le 13 septembre au cours d'une réunion interministérielle.

JEAN FERRIN.

FAUT-IL UN PRÉFET A LA CAPITALE ?

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

Le gouvernement propose au Parlement la création d'un département de Paris ; le territoire de la capitale correspondra donc à deux collectivités locales :

- 1) La Ville de Paris, commune régie par le code de l'administration communale sous quelques réserves, dont la principale est le maintien des attributions du préfet de police ; un maire élu par le Conseil de Paris en dirigera les services ;
- 2) Le département de Paris, régi par la législation départementale, avec cette particularité que les attributions du conseil général seront exercées par le Conseil de Paris, qui élèvera ainsi, tantôt en tant que conseil municipal, tantôt en tant que conseil général ; le préfet de Paris dirigera les services du département.

Le projet gouvernemental — qui va être discuté par le Parlement — repose sur une certaine logique : le nouveau maire de Paris devra avoir, sauf en matière de police, autant de pouvoir que chacun des autres maires de France ; autant mais pas plus ; or, si le maire dirige les services municipaux, prépare et exécute les délibérations du conseil municipal, c'est le préfet — et non un exécutif départemental élu — qui dirige les services départementaux, prépare et exécute les délibérations du conseil général.

Paris — sans maire — était depuis le loi du 10 juillet 1964 supprimant le département de la Seine (art. 1) « la Ville de Paris », c'est-à-dire une

collectivité territoriale à statut particulier ; Paris n'était ni une commune ni un département mais avait « des compétences de nature communale et départementale » (art. 2).

Pour que le maire de Paris n'ait pas plus de pouvoir que ses collègues de province, il fallait donc retirer à la Ville de Paris ses compétences départementales, et pour cela créer un département de Paris.

Les inconvénients de la solution gouvernementale sont cependant nombreux :

- 1) Il n'est pas normal de donner à deux collectivités locales le même statut départemental ne se conçoit que s'il y a lieu de l'établir pour toutes les communes ou tout au moins un grand nombre de communes du département mais jamais pour une seule.
- 2) Le projet gouvernemental réduit les pouvoirs du maire, même en matière communale ; en effet, il crée une commission permanente à l'image de la commission départementale, mais qui aura aussi compétence pour les affaires communales ; et le conseil peut déléguer ses attributions à cette commission que le maire ne présida pas ; ainsi, alors que dans les autres communes de France tou-

tes les affaires de la compétence du conseil municipal sont réglées sous la présidence du maire, à Paris, les affaires déléguées à la commission permanente seront réglées par celui-ci sans la présidence du maire.

- 3) Mais surtout, l'administration actuelle de la Ville de Paris devra être coupée en deux : une partie des services et leur personnel seront municipaux et sous l'autorité du maire, d'autres seront départementaux et sous l'autorité du préfet ; certains immeubles de la Ville de Paris lui seront retirés pour être transférés au département (sans indemnité) par décret, après, il est vrai, avis du Conseil de Paris ; le budget sera ainsi divisé en deux parties : pour l'une, le maire sera ordonnateur, pour l'autre, ce sera le préfet.

Sur le plan de la seule efficacité, il y a tout à redouter du parallèle découpage des services, des immeubles, des personnels et du budget ; que de conflits à prévoir pour conserver ou arracher tel immeuble, tel bureau, telle automobile, tel service et telle recette !

(*) Président de l'Université de Paris 1 ; membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.

Parcs industriels à Evry.

A eux seuls, les prix seraient déjà un argument décisif.

100 à 135 F/m². Soit deux fois moins cher que la moyenne des prix pratiqués en proche banlieue.

Des avantages sans prix.

Pas de T.I.E. Et pourtant les terrains sont viabilisés et l'environnement soigné.

- Une redevance réduite à 25F/m² construit.
- Des démarches simplifiées. Vous bénéficiez d'une aide importante pour la recherche d'un financement et de soutiens efficaces pour toutes les procédures administratives.

Ce sont les avantages d'une ville nouvelle.

Un choix de terrains de 1500 m² à plusieurs ha.

Vous pouvez acheter un terrain nu mais aussi louer ou acquérir des locaux « clé en main ».

A vous de choisir votre emplacement. Les parcs industriels d'Evry ont chacun une vocation particulière. Vous aurez donc la possibilité de choisir le lieu d'implantation le plus en rapport avec votre type d'activité.

Une position stratégique.

Ces terrains, proches du centre d'Evry, sont parfaitement desservis. L'autoroute du sud et la N7 mettent Evry à 20 km de Paris. Deux lignes SNCF relient Evry à la gare de Lyon et à la gare d'Annet-sur-Seine. La nouvelle ligne SNCF sera mise en service le 6 décembre. Ses 4 nouvelles gares seront des nœuds d'échange avec le réseau RATP. Elles mettent Evry à 33 km de la gare de Lyon.

A Evry, l'intendance a précédé.

TEL ou écrivez à M. REZEAU, EPE, Av. de la Préfecture, 91011 EVRY. TEL : 07182.00. Telex : EPEVRY 60074F.

HEURY
VIENNOVAISE

Vous ne serez ni les premiers, ni les derniers, à vous implanter à Evry.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Seine-et-Marne

DU BRUIT AUTOUR DE MELUN - VILLAROCHE

« Le trafic maximum annuel de l'aérodrome de Melun-Villaroche devrait s'établir à environ 120 000 mouvements l'année, dont 40 000 pour l'activité industrielle et d'entretien relevant du ministère de la Défense, 40 000 pour l'activité d'entretien des corps techniques de l'aviation civile et 40 000 pour l'aviation de voyage... Ces indications permettent d'affirmer que le niveau de bruit de 1969 ne sera pas dépassé dans l'avenir. »

Le ministre de la qualité de la vie cherche, par cette réponse, publiée le 28 octobre au Journal officiel, à rassurer M. Roger Combrisson, député communiste de l'Yonne, qui lui demandait de s'opposer à une extension du trafic sur cet aérodrome, en raison des nuisances que subiraient les riverains. Sa position est pour le moins surprenante.

M. Jarrot se réfère au niveau de bruit de 1969 résultant des vols d'essais d'avions militaires qui ont depuis cessé. Il reconnaît lui-même que « de tels essais n'étaient pas sans avoir de notables répercussions sur l'environnement ».

D'autre part, si la réalisation du projet officiel ne risque pas d'aggraver l'intensité du bruit, il aboutira à multiplier, en revanche, le nombre des mouvements d'avions. Ceux-ci passeront de 10 000 à 100 000 par an, au moment où la ville nouvelle de

Melun-Sénart fera le plein de ses habitants.

Certes, le ministre promet que les pistes de l'aérodrome ne seront pas agrandies. Promesse trop facile. Melun-Villaroche peut dès aujourd'hui accueillir des avions de 80 tonnes (une Caravelle pèse 56 tonnes).

M. Jarrot semble donc avoir fait sien un vieux projet du sénateur général à l'aviation civile et de la chambre de commerce de Melun (Le Monde du 14 septembre 1973). On s'estomme que le ministre de la qualité de la vie l'ait adopté sans en changer un iota et surtout sans consulter les élus de l'association de défense de l'environnement de Melun-Sénart.

Val-d'Oise

190 LOGEMENTS A NOTRE-DAME

AFIN de protester contre le projet de rénovation du quartier Notre-Dame, de Fontaine (Val-d'Oise), deux cents de ses habitants ont décidé d'envoyer à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, plusieurs centaines de cartes postales demandant son intervention.

Le préfet du Val-d'Oise, M. Gilbert Carrère, vient en effet, à la demande du maire de Fontaine, M. Adolphe Chauvin (centriste), de signer l'avis d'enquête préalable pour la déclaration d'utilité publique d'un projet d'urbanisme. Ce projet prévoit la construction, dans un premier temps, de cent quatre-vingt-dix logements dont trente-six H.L.M.

Yvelines

AUTOROUTE A-86 : COMMENT LA BOUCLER ?

Le comité de sauvegarde de Versailles vient d'adresser au président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, une lettre ouverte concernant le tracé de l'autoroute A-86.

Le 18 juin, rappelle le comité, l'Elysée avait indiqué dans un communiqué que le président de la République désirait que l'administration « étudie, de manière approfondie, toutes les hypothèses de tracé, notamment celles qui, jusqu'ici, avaient fait l'objet de études sommaires. Il s'agit d'approfondir certaines études, de façon que ce soit bien le meilleur tracé possible qui soit adopté. »

Selon le comité, deux tracés sont actuellement en concurrence : l'un, à l'est de Versailles, est présenté par le district ; l'autre, à l'ouest, par le ministère de l'équipement. Or les études menées actuellement ne tiennent pas compte de la proposition du comité qui, selon son président, présente de multiples avantages : le tracé, par l'ouest de Versailles (Yvelines) ne traverserait pas de communes en zone urbanisée, 10 hectares seulement de forêt seraient détruits (contre 63 dans le tracé retenu par le district) ; le prix de revient de l'ouvrage serait de 450 millions alors qu'il atteindrait 910 millions dans le projet du district et 1 400 millions si la proposition du ministère de l'équipement est retenue.

Le préfet des Yvelines, M. Jean Brenas, affirme quant à lui que tous les tracés seront étudiés.

RML FONCIERE des grecques?

lises dres



British AIRWAY

JUSTICE

AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE A MARSEILLE

De la lutte pour le pouvoir au régime des honoraires

Marseille. — Le congrès du Syndicat des avocats de France, qui a lieu depuis le 8 novembre à Marseille (le Monde daté 9-10 novembre), n'échappe pas aux us et coutumes de ce genre de réunion : il y a ce qui se dit, il y a ce qui se trame. Ce qui se dit n'est pas totalement soutenu. Il y a déjà de l'esprit de continuité dans ce jeune mouvement : Marseille (1975) fait suite à Grenoble (1974), et l'on voit encore plus nettement remettre en cause le mode de désignation des conseils de l'Ordre, leur fonctionnement, leur degré d'initiative et d'indépendance ; tout comme l'on assiste à un examen sévère, mais sans dénigrement, des modes et du taux de rémunération de l'avocat, des modifications qu'on pourrait leur apporter, des poids qui représentent, pour l'indépendance du barreau, les pratiques actuelles.

Quant à ce qui se trame, on en chercherait bien sûr aussi vainement l'annonce dans le thème du congrès — « Des avocats, pour quel futur ? » — que dans la liste des commissions chargées de débattre d'un tel sujet. La lutte pour le pouvoir ne se proclame pas, elle va de soi.

C'est s'il est d'usage de rappeler que le S.A.F.

présent dans quarante-huit barreaux, est proche du programme commun, on ne peut plus aujourd'hui s'en tenir à un tel raccourci. D'abord parce que le S.A.F. compte plus ouvertement que les partis de la gauche — et sans les récuser — un certain nombre d'adhérents dits « gauchistes » qui savent se faire entendre, à défaut d'obtenir gain de cause. Le bureau fut bien le constater dimanche matin 9 novembre à l'occasion d'un débat de procédure sur l'organisation des discussions.

De plus, et pour les partis, l'appellation « programme commun » paraît à certains devenir caduque, les groupes qu'on y rattache connaissent la même évolution. Certes, à présent, la direction du S.A.F. est aux mains du parti communiste : le président, le secrétaire général et, jusqu'à il y a peu, le trésorier, en sont membres. Rien n'indique toutefois que cela doive durer. Comme ailleurs, le S.A.F. a le goût de la nouveauté, et il ne consentira pas à se laisser évincer par un parti qui n'est que ce mouvement assumé, aussi limité que soit le nombre de ses adhérents, une tâche de clarification dont le reste de la profession, à de rares exceptions près, n'a officiellement cure. — Ph. B.

Un immense catalogue dressé par M. Francis Rudowski, du barreau de Paris, dans son rapport d'orientation devait d'abord rappeler que les avocats sur qui tombent de plus en plus de responsabilités, évoluent dans une société en crise où « tous les secteurs de la vie sociale sont de plus en plus soumis à l'exploitation capitaliste ». En sorte que, les assauts du ministre de l'Intérieur et les abandons du ministre de la Justice se conjuguant, « les libertés sont menacées et, dans ce cas, la justice ne constitue pas un monde à part ». « Or, la classe sociale au pouvoir n'a pas de raison de vouloir changer une justice qui, loin de servir un contenu de droits que les travailleurs croient avoir acquis, le plus souvent consacre des inégalités de fait existantes. » Cette crise de la justice n'épargne pas l'avocat, à propos duquel on a pu se demander s'il avait encore une quelconque utilité, d'autant que « le rôle de l'avocat, déjà limité, tend à se restreindre ». « Pourtant, observe M. Rudowski, l'avocat continue d'être un gêneur pour le pouvoir. C'est pourquoi le pouvoir s'acharne à le discréditer. »

Quant au régime des honoraires, il était l'objet d'une commission réunie dimanche après-midi. Certes, il n'en est pas sorti une

De notre envoyé spécial

solution miraculeuse qui permettrait de maintenir au client de mieux plus dans l'ignorance presque complète de ce que lui coûtera un procès à engager ou même une consultation. Mais la commission est convenue, annonçant ce qu'elle fera sans doute Paris général, qu'il n'était plus possible de « continuer comme avant ».

Un débat honnête

Dans cette optique, on a donc rappelé les études de coût, de prix de revient de l'honoraire (de 100 à 150 F selon le cas) tel qu'on l'a déjà fait à Lyon, à Bobigny ou à Paris. On a longuement discuté sur le point de savoir si l'estimation du revenu de l'avocat devait être posée en termes de nécessité ou en termes de futur souhaitable. On a réclamé selon quels critères devait être établie la rémunération moyenne d'un avocat : la convention collective qui régit la situation de leurs employés ou les traitements touchés par les magistrats. Des chiffres d'origine lyonnaise ont même été fournis qui faisaient apparaître des rémunérations annuelles de 85 000 à 75 000 F pour « les cabinets les plus anciens », 35 000 F « pour les cabinets récents ».

Bref, le débat s'est honnêtement engagé et les difficultés n'ont pas été contournées, ce qui ne signifie pas qu'elles aient déjà été résolues. Personne ne s'y attendait d'ailleurs, pas même le S.A.F. Il reste que ce mouvement assumé, aussi limité que soit le nombre de ses adhérents, une tâche de clarification dont le reste de la profession, à de rares exceptions près, n'a officiellement cure. — Ph. B.

● M. Jean Ravall, délégué général du médiateur. — Le Journal officiel du 9 novembre publie une décision mettant fin aux fonctions de délégué général du médiateur, exercées par M. Jacques Legrand. M. Legrand sera remplacé par M. Jean Ravall, inspecteur général de l'Administration au ministère de l'Intérieur. D'autre part, le médiateur, M. Aimé Paquet, a créé un secrétariat général chargé d'instruire les réclamations qui lui sont adressées. M. Denis Pierre et M. Viviane Weil ont été nommés respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint.

A Rome

La discrète célébration du 25^e anniversaire de la convention européenne des droits de l'homme

Rome. — C'est très discrètement que vient d'être célébré du 5 au 8 novembre à Rome, sur l'initiative du Conseil de l'Europe, le vingt-cinquième anniversaire de la convention européenne des droits de l'homme, signée dans la capitale italienne le 4 novembre 1950 et entrée en vigueur le 3 septembre 1953.

Seuls des experts étaient conviés à ce qui fut bien appelé une commémoration au sein du gouvernement, en dehors de la nation invitée.

Chargé de présenter le bilan politique de la garantie européenne des droits de l'homme, M. Pierre-Henri Vestgen, professeur à l'université de Paris-I, ancien garde des sceaux, a lui-même jugé le bilan positif que « dans l'ensemble et dans les limites des obligations » définies par la convention. Salué de sept mille requêtes individuelles au 1^{er} janvier 1974 (1), la commission n'a finalement retenu que cent trente. Cinq pays sur dix-huit, dont la France, dernier pays à ratifier la convention en 1974 avec la Suisse, refusent encore que les particuliers puissent agir directement contre les Etats, ce qui a permis à un parlementaire socialiste français, M. Jean Péri-dier, sénateur de l'Hérault, d'observer qu'il n'y avait pas de vraie ratification et celle-ci écartait les recours individuels.

Reste pour l'instant ce résultat, réel dans l'impopularité des Etats, mais à quel point il tient ? A l'examen l'ouvrage de la procédure, ce n'est pas mince. Mais quelle part doit-on ménager aux propos du président en exercice de la cour européenne, M. Balladur, Faillier, pour qui cette dernière n'a pas mission de protéger les droits de l'homme mais la convention qui en dresse la liste ?

« Ne se pas faire trop peu de cas de l'observation de M. Max Sorensen, juge à la cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg, c'est-à-dire de l'Europe des Neuf, et non pas celle des dix-huit représentés au Conseil de l'Europe ? Il notait dans son rapport sur l'évolution des droits de l'homme de 1969 à 1975 : « Il faut considérer l'objet et le but d'un traité comme s'opposant à la fixation et l'immobilisation rigides de la réglementation juridique. La convention n'est pas une loi d'une évolution qui tiennent compte des modifications et transformations que subit le milieu social. Or, la société est désormais tenue d'intervenir de manière efficace pour créer et maintenir des conditions dans

lesquelles l'exercice de ce droit est possible à tous ».

Ayant indiqué que la tâche des Etats ne pouvait plus se réduire à une proclamation formelle de la liberté de la presse, l'auteur des partis politiques, la grande industrie et autres puissants groupes d'experts en matière de droits de l'homme du Conseil de l'Europe, professeur à l'université de Messine, qui s'est livré, pour ainsi dire, à une analyse spectrale de la convention entre 1950 et nos jours.

Mais, puisqu'il s'agissait des droits de l'homme, dans de démocraties, n'est-ce pas le rapport consacré par M. Wilhelm Pahr, directeur général de la chancellerie fédérale d'Autriche, à « l'évolution de la liberté d'expression » qui retiendra le plus l'attention ? Faisant référence aux événements portugais (les affaires de République et de Radio-Renaissance), le rapporteur affirmait que la liberté d'information est « l'indispensable fonctionnement de la démocratie plus encore que les droits traditionnels de réunion et d'association ». Car, pour lui, « la collaboration du citoyen aux affaires publiques ne se limite plus à participer à intervalles plus ou moins longs à des élections ou des plébiscites, mais nécessite une participation permanente à la gestion de la chose publique ». Mais seul sera à la hauteur de cette tâche un citoyen bien informé, « totalement intégré dans le système de communication sociale ».

Cependant, M. Pahr observait : « La liberté d'information est de nos jours doublement menacée. Les progrès techniques (en soi) entraînent une tendance à la concentration, qui limite ceux qui disposent des moyens de communication à un abus ». De sorte que « empêcher le citoyen de faire usage de son droit de procurer et de recevoir librement l'information ». Or, la société est désormais tenue d'intervenir de manière efficace pour créer et maintenir des conditions dans

De notre envoyé spécial

destinées à promouvoir la réforme sociale ».

Des six rapports présentés, on notera l'abord, en termes de pur droit international, celui de M. Claudio Zanghi, président du comité d'experts en matière de droits de l'homme du Conseil de l'Europe, professeur à l'université de Messine, qui s'est livré, pour ainsi dire, à une analyse spectrale de la convention entre 1950 et nos jours.

Mais, puisqu'il s'agissait des droits de l'homme, dans de démocraties, n'est-ce pas le rapport consacré par M. Wilhelm Pahr, directeur général de la chancellerie fédérale d'Autriche, à « l'évolution de la liberté d'expression » qui retiendra le plus l'attention ? Faisant référence aux événements portugais (les affaires de République et de Radio-Renaissance), le rapporteur affirmait que la liberté d'information est « l'indispensable fonctionnement de la démocratie plus encore que les droits traditionnels de réunion et d'association ». Car, pour lui, « la collaboration du citoyen aux affaires publiques ne se limite plus à participer à intervalles plus ou moins longs à des élections ou des plébiscites, mais nécessite une participation permanente à la gestion de la chose publique ». Mais seul sera à la hauteur de cette tâche un citoyen bien informé, « totalement intégré dans le système de communication sociale ».

Cependant, M. Pahr observait : « La liberté d'information est de nos jours doublement menacée. Les progrès techniques (en soi) entraînent une tendance à la concentration, qui limite ceux qui disposent des moyens de communication à un abus ». De sorte que « empêcher le citoyen de faire usage de son droit de procurer et de recevoir librement l'information ». Or, la société est désormais tenue d'intervenir de manière efficace pour créer et maintenir des conditions dans

Philippe Boucher

(1) Celles-ci sont soumises à la commission des Droits de l'homme — après épuisement des voies de recours dans le pays visé par la requête, ce qui se prononce sur leur recevabilité.

L'affaire Paul Touvier

POURVOIS EN CASSATION CONTRE L'ARRÊT DE LA COUR DE PARIS

Le procureur général de la cour d'appel de Paris vient de se pourvoir en cassation contre l'arrêt rendu le 17 octobre dernier par la chambre d'accusation de Paris dans l'affaire Paul Touvier.

Les six familles de résistants qui avaient engagé l'instance se sont elles aussi pourvues en cassation contre cet arrêt qui déclarait irrecevables les plaintes déposées contre l'ancien chef de la milice de Lyon, parce que les faits dénoncés étaient déjà prescrits lorsque fut promulgué, le 28 décembre 1964, la loi déclarant imprescriptibles les crimes contre l'humanité.

La chambre criminelle de la Cour de cassation devra donc, à nouveau, examiner un dossier qu'elle connaît bien, pour avoir, le 8 février dernier, cassé des arrêts des chambres d'accusation de Lyon et de Chambéry, qui se déclaraient incompétentes.

Devant la cour d'appel de Paris

L'AVOCAT GÉNÉRAL REQUIERT DE LOURDES PEINES D'EMPRISONNEMENT CONTRE LE RESPONSABLE DU PATRIMOINE FONCIER

Il aura fallu plus de trois heures à M. Amable Pasturel, samedi 8 novembre, devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, pour requérir contre les principaux responsables de la société civile de placement immobilier Le Patrimoine foncier de lourdes peines d'emprisonnement, formelle alléguant que ne laissait deviner l'avocat général demandait ou non une aggravation des peines prononcées le 26 juillet dernier par le tribunal correctionnel (47^e ans d'emprisonnement pour Claude Lipsky et trois ans pour Georges-Walter Huo).

Ampravant, le représentant du ministère public avait démontré le rôle de chacun dans les événements frauduleux réalisés par l'intermédiaire de sociétés fictives au préjudice des épargnants, ainsi que dans les prélèvements directs effectués sur la caisse du Patrimoine à la veille du départ de Claude Lipsky pour Israël et de Georges-Walter Huo pour le Venezuela.

Faillidités du 13 au 15 novembre.

Après un accident de travail

PEINE AGGRAVÉE EN APPEL POUR LE DIRIGEANT D'UNE SOCIÉTÉ

La cour d'appel de Metz a condamné, le vendredi 7 novembre, M. Yves Fellester, président-directeur général d'une entreprise de construction de Seine-et-Marne, à un mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, et M. Descharne, conducteur de travaux, à la même peine de prison et 2 500 F d'amende, à la suite d'un accident mortel survenu en avril 1974 sur le chantier de construction d'une matrice dans le port de Metz.

En juillet, le tribunal de grande instance n'avait condamné les deux hommes qu'à un mois de prison avec sursis et à une amende de 900 et 1 000 F.

Le 4 avril 1974, des ouvriers de l'entreprise étaient occupés à la mise en place d'un panneau de coffrage métallique d'un poids de 1 800 kilos retenu par une corde de chanvre. La corde cassa et deux ouvriers furent écrasés par le panneau. L'un d'eux, M. Méhennec, mourut sur le coup, cependant que son collègue était blessé.

FAITS DIVERS

● Un comité pour le soutien et la libération de M. Fourné (1), directeur du journal l'Aspirateur de la Bretagne, arrêté le 21 octobre à Saint-Brieuc, a réuni plusieurs centaines de signataires qui réclament la libération immédiate de M. Fourné et s'adressent contre « la répression politique que le gouvernement français utilise à l'encontre des autonomistes de l'Hexagone ».

(1) M. Jean-Jacques Mourouet, 8 bis, rue Lacharrière, 75011 Paris.

● Le Front des jeunes progressistes annonce qu'il a déposé une plainte contre X... après le cambriolage commis pendant la nuit du 30 au 31 octobre à son siège social, 10 bis, avenue de la Grande-Armée, à Paris (17^e).

Du papier à en-tête du F.J.P. et de la Conférence internationale des jeunes d'Europe et des pays arabes ayant été volé, le F.J.P. s'agit de mettre en garde ses interlocuteurs, tant au sein de la presse que des mouvements politiques, contre une éventuelle utilisation à des fins provocatrices de ce papier à en-tête.

● RECTIFICATIF — Le secrétaire général de l'Association pour la défense du terroir breton nous indique que M. Raymond Le Borgne, interpellé samedi 18 octobre, lors d'une opération de police visant les milieux autonomistes bretons — n'est pas le fils de M. Théophile Le Borgne, maire et conseiller général de Landrethou (Indépendant), comme nous l'avons écrit par erreur dans le Monde du 21 octobre.



HERMES

L'ordinateur de bureau HERMES DATA SYSTEM 211 :
nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Hermes Data System 211 est un calculateur de conception modulaire : il évoluera avec le développement de votre entreprise. Importante mémoire de masse sur Floppy-Discs compatibles IBM (de 1 à 8 unités). Technologie garantissant une très grande fiabilité des informations. Imprimante rapide à aiguilles avec doubles caractères noir et rouge. Double tracteur pour l'entraînement de formulaires continus et double introducteur frontal magnétique.

Langage direct adapté aussi bien à la gestion qu'au calcul technique. Lecteur-enregistreur sur cassettes magnétiques. Ecran de visualisation. Bibliothèque standard de programmes.

Nous désirons
 assister à une démonstration de l'ordinateur HDS 211
 recevoir une documentation

Nom _____
 Fonction _____
 Sociétés _____
 Adresse _____
 Tél. _____

Retournez ce bon à Hermès
 7 rue Galvani 75017 Paris
 Tél. 769.87.81

Montparnasse est au cœur de Paris, et l'hôtel Sheraton au cœur de Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tel. 260.35.11.



Paris-Sheraton Hotel

10/11/75

RELIGION

L'ASSEMBLÉE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Vous portez un message spécifique

affirme Mgr Le Bourgeois

Deux absences regrettables et regretées samedi 8 novembre à l'UNESCO, où l'Assemblée de la Fédération du protestantisme français avait organisé une séance publique sur le thème : « Qu'attendons-nous du protestantisme ? »

« Nous avons conscience que nous portons un message spécifique », a déclaré d'autre part Mgr Le Bourgeois. Lances-nous donc l'affirmation joyeuse, en même temps que renouée et actualisée, des institutions fondamentales de la Réforme.

appel à dépasser la loi et la notion de permis et de défendu. Voilà un vaste programme pour les théologiens catholiques et protestants, qui s'ignorent sans doute rien de ces problèmes, mais il n'est pas indifférent que ceux-ci soient érigés explicitement devant un large public par un message responsable, dans l'attente des réponses seront d'autant plus fructueuses qu'elles ne seront pas des réponses ou des autojustifications, mais des invites à poursuivre un travail de confrontation déjà largement amorcé. Le pasteur Michel Wagner lance cette bouée à l'issue de la soirée : « Pourquoi ne pas convoquer un conseil national des communautés chrétiennes de France ? »

« Si notre « morale close » s'exprime dans la tradition protestante analogue à celle qui est entrepris par l'Église catholique depuis Vatican II.

Message de Mgr Etchegaray

« NOUS DEVONS TENDRE COUTE QUE COUTE À UNE UNITÉ ORGANIQUE »

Voici quelques-uns des passages du message adressé par Mgr Etchegaray en tant que président de la conférence épiscopale de France :

« Je souhaite que vous puissiez mieux définir votre unité protestante et votre vocation actuelle. »

« Il ne s'agit plus de clarifier nos divergences en ce qui concerne nos convergences nous devons tendre coûte que coûte à une unité organique dans une Église respectueuse des valeurs et des traditions particulières, souples d'une ecclésiologie permanente et maternelle à la conversion. »

« Notre grande tâche — la plus urgente et la plus difficile — concerne l'ecclésiologie, le mystère de l'Église, à la fois institution et événement, afin d'être une fidèle de ce que dans un « non man'land » à la foi perdrait vite toute consistance. »

« Nos problèmes de croyants dans ce monde en mutation sont plus devant nous que devant eux, et complexes et présents, que nous nous sentons bien plus démunis par leur nouveauté qu'émancipés par le passé qui nous divise encore. »

« Nos problèmes de croyants dans ce monde en mutation sont plus devant nous que devant eux, et complexes et présents, que nous nous sentons bien plus démunis par leur nouveauté qu'émancipés par le passé qui nous divise encore. »

« Les catholiques et les protestants de la base, quant à eux, ont déjà passionnément fait l'unité partout où ils en ont éprouvé le besoin. Le défi qu'ils lancent ainsi à leurs institutions respectives encore réticentes n'a pas été surprenant, surtout, ainsi que le suggère Mgr Etchegaray.

La Bible en bandes dessinées

11 novembre, le thème de leurs travaux « Situation et vocation du protestantisme », l'Assemblée a consacré sa journée de dimanche à deux études bibliques.

« Pour les protestants qui refusent toute hiérarchie ou autorité ecclésiastique, la Bible, Parole de Dieu, est l'autorité suprême. Encore faut-il s'interroger sur le sens de cette souveraineté et étudier l'Ancien et le Nouveau Testament en Église pour les interpréter correctement. Les méthodes de lecture de la Bible sont nombreuses. Elles sont donc sources de divergences. La plupart des désaccords entre les chrétiens proviennent de là. »

La Fédération a voulu laisser à ses Églises membres la liberté de présenter les méthodes qu'avaient leur préférence.

Les cultes protestants ont la réputation d'être souvent ternes et ennuyeux. Ce ne fut pas le cas de celui-ci, qui aurait plutôt pu être un caractère spectaculaire peut-être trop appuyé, si l'on en croit certains fidèles.

HENRI FESQUET.

DÉFENSE

L'AMIRAL SANGUINETTI : parmi les cadres, on peut déceler une certaine fermentation.

Le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, président de la commission permanente des essais des bâtiments de guerre, a été reçu par le ministre de la Défense, le 10 novembre, pour lui exposer les conclusions de son rapport sur la situation des cadres de l'Armée de mer.

(1) Après la publication dans le Monde daté 19, 20 et 21 septembre 1974 d'une série intitulée « Vie autoritaire de l'institution militaire », le vice-amiral d'escadre Sanguinetti avait perdu ses fonctions de major-général de la marine le 30 octobre 1974 et il n'a retrouvé son poste que le 27 août 1975.

MÉDECINE

L'OPÉRATION « BOULE DE NEIGE »

« Vidés vos placards sans pour autant débarrasser vos caves ! », est en quelque sorte le mot d'ordre de l'opération « Boule de neige » contre le cancer, organisée jusqu'au 14 novembre, par l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (1) et la Ligue nationale contre le cancer (2).

En effet, pour la première fois dans une campagne pour une grande cause nationale, il ne sera pas demandé d'argent, mais des objets et dons en nature (tableaux, ustensiles, services de table ou de verres, porcelaine, argenterie, bijoux de maison, peintures, gravures, bijoux, objets de collection, etc.) qui seront vendus aux enchères par des commissaires-priseurs bénévoles.

Les objets peuvent être déposés par les donateurs, pour Paris, sur l'escalier des Invalides, et pour la province, dans les ministères, les salles de vente, où les cadres bleus indiqués par voie d'affiches apposées dans les boulangeries et pharmacies.

(1) 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93000 Villejuif. Tél. 726-05-12. (2) 20, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. 329-24-05.

Le nombre des décès dus au cancer aux États-Unis a augmenté de 5,2% depuis le début de l'année 1974. Voici les données statistiques publiées jeudi 6 novembre à Washington. Le taux de mortalité du cancer a en effet atteint le chiffre record de 176,3 contre 169,5 en 1974. Le directeur

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION CHARGÉE D'Étudier les problèmes de l'AVENIR DE LA MÉDECINE LIBÉRALE.

La « commission Ordonneau », chargée de procéder à l'étude des problèmes posés par l'avenir de la médecine libérale, tenu sa première réunion le 9 novembre, au ministère du Travail. La création de cette commission, qui devait se réunir dès le mois d'août, avait été décidée en mai dernier, au moment de la signature de la convention provisoire entre les médecins et les caisses de sécurité sociale. Présidé par M. Pierre Ordonneau, conseiller d'État, ce groupe de travail comprend des représentants des ministères Intérieurs (travail, santé, finances et agriculture), des médecins (conseil de l'ordre, syndicats médicaux, plus un médecin hospitalo-universitaire) et des caisses de sécurité sociale.

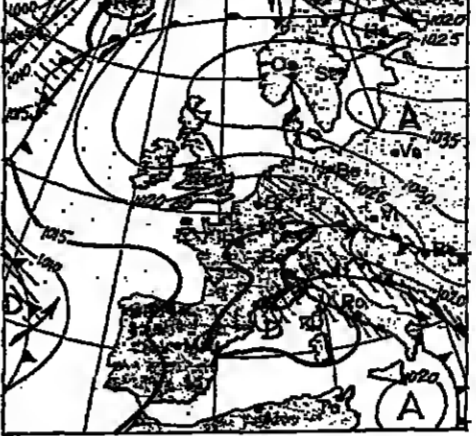
Le programme de la commission, « ambitieux » et qui demande de longues études, estime M. Ordonneau, comporte la prise en charge de tous les problèmes que pose l'exercice de la médecine, de l'obtention du diplôme au départ de la retraite. Seront en premier abordées, dès la semaine prochaine, les questions de la formation médicale continue et de l'implantation des jeunes médecins.

Les premières conclusions de ces travaux devraient être rendues vers la fin du premier semestre de 1976.

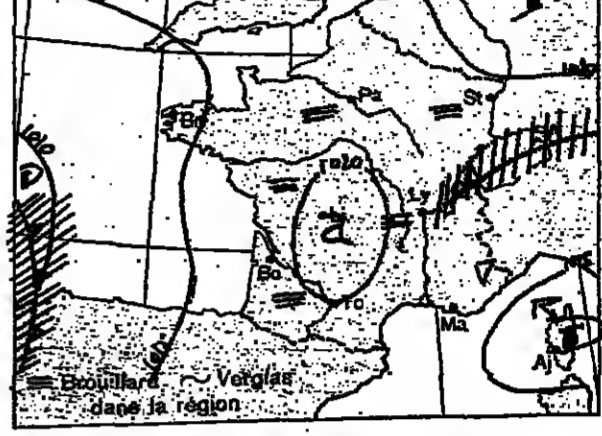
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-11-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-11-75 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 novembre à 0 heure et le mardi 11 novembre à 24 heures : La France restera dans une zone de vents faibles, entre les hautes pressions continentales qui demeureront à peu près stationnaires et les basses pressions des Açores qui se développeront vers le golfe de Gascogne et la péninsule Ibérique.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 1 degré; Athènes, 18 et 11; Bonn, 10 et 2; Bruxelles, 9 et 1; Casablanca, 22 et 17; Copenhague, 8 et 5; Genève, 7; Lisbonne, 18 et 7; Londres, 10 et 5; Madrid, 13 et -4; Moscou, 2 et 0; New-York, 21 et 17; Palma-de-Majorque, 15 et 3; Rome, 18 et 12; Stockholm, 5 et 4.

loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris, aux billets entiers. Table with columns for Termination, Finales et numéros, Sommes à payer, and corresponding values for numbers 1 through 7.

Journal de 1975

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 9 novembre 1975 : DES DÉCRETS : Portant création de cantons dans le département de Seine-et-Marne; Modifiant les régimes administratifs et financiers de la Comédie-Française. UN ARRÊTÉ : Relatif à la procédure de nomination aux emplois hospitalo-universitaires vacants mis au recrutement, au titre de l'année 1976, pour les disciplines autres que la rhumatologie, la psychiatrie d'adultes et la chirurgie infantile. DES LISTES : D'aptitude aux fonctions de maître de conférences agrégé-médecin, chirurgien, spécialiste ou biologiste des hôpitaux.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1900. Grid for crossword puzzle with numbers 1-13 and 1-9.

tiennent à une méchante race... X. Abréviations. — XI. Comme des reproches inacceptables. VERTICALEMENT : 1. Rétrécit à l'usage; On ne donnerait pas cher de sa peau. — 2. Titre abrégé; Câbles. — 3. Avait de quoi se désabêcher; Figure biblique. — 4. Coup dur; Élément d'un jeu. — 5. Générale-ment lavées par des gens très propres. — 6. Dénies étrangers; Orientation; Abréviations. — 7. Prénom féminin; Appel peu protocolaire. — 8. Héritière de Zola; En Espagne. — 9. Localisée; Durent moins longtemps quand elles sont basses. Solutions du problème n° 1289 : Horizontalement : I. Portraits. — II. As; O.O. — III. Lénine; En. — IV. Eux; Arag (cf. erg). — V. Or; Occas. — VI. An; Is. — VII. Or; Dén. — VIII. Aune; Euse. — IX. Troussa. — X. Râ; Ro; Jo. — XI. Euses; Tr.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'assainissement monétaire international par la méthode des petits pas

L'ASSAINISSEMENT d'un système monétaire international toujours instable sera l'un des thèmes principaux de la conférence « au sommet » que six chefs d'Etat et de gouvernement (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie) tiendront à Rambouillet les 15, 16 et 17 novembre prochains. Une réforme d'ensemble étant pour l'instant exclue, que faudra-t-il faire pour permettre une stabilisation progressive des taux de change ?

EST-IL réaliste de chercher aujourd'hui à élaborer une nouvelle charte monétaire plus ou moins universelle destinée à prendre le suite de celle de Bretton-Woods ? N'est-il pas plus raisonnable, pour le moment tout au moins, de considérer comme une donnée le *modus vivendi* qui s'est établi au cours des dernières années et de chercher par des mesures concrètes à le rendre progressivement plus acceptable ?

Une telle coopération existe déjà jusqu'à un certain point. Elle fonctionne notamment en ce qui concerne les relations entre les pays membres du « serpent ». S'agissant, en revanche, des relations entre les monnaies du « serpent » et le dollar, le développement de la concertation se heurte au fait que, du côté des Etats-Unis, le libre flottement du dollar est resté jusqu'ici un dogme. Les responsables américains, s'ils se prêtent à des actions de nivellement des cours, n'acceptent pas de le pousser jusqu'à un point où elles risqueraient de constituer une atteinte à ce dogme.

entre le système de réserve fédérale américain et les autres banques du club. Mais là s'arrête la similitude. Pour compléter les « swaps » et les consolider, les Etats membres de la Communauté économique européenne ont institué entre eux un système de concours mutuels, d'un montant d'ailleurs assez faible. Les Etats-Unis ne disposent pas de facilités de ce genre (au moins aussi longtemps que n'entrera pas en vigueur l'accord prévoyant un concours mutuel entre les pays membres de l'O.C.D.E. En revanche, on peut dire qu'ils bénéficient de la part du reste du monde d'une facilité de découvert d'un type spécial et d'un montant illimité. Dans la mesure où les partenaires des Etats-Unis consentent à acheter et à conserver des dollars, ils dispensent les autorités américaines de la nécessité de posséder des réserves. En outre, ils permettent à ces autorités de s'endetter sans courir de risque de change, puisqu'elles contractent des dettes libellées non pas en monnaies étrangères, mais dans leur propre monnaie (alors que les emprunts de réserves, notamment sous forme de « swaps », se traduisent habituellement par des dettes libellées dans la monnaie du prêteur).

La situation très spéciale du dollar

Pour que soit pratiquée une politique d'interventions coordonnées sur les marchés des changes, capable d'être suivie au minimum de stabilité, il convient que chacun des partenaires soit pourvu d'une quantité suffisante de millions. A cet égard, il existe une dissymétrie fondamentale entre les Etats-Unis et les autres Etats en cause. Les munitions peuvent être soit des réserves possédées soit des réserves empruntées. La dissymétrie existe dans les deux cas.

vendant sur le marché (pour autant que celui-ci soit en état de l'absorber) ; de plus, si les projets envisagés à Washington ou mois de septembre dernier prennent corps, une banque centrale pourra de nouveau vendre de l'or à une autre banque centrale à un prix réaliste. Quant aux réserves en dollars, elles sont utilisables sans difficulté. Du côté des Etats-Unis au contraire, tout se passe comme si les Américains ne possédaient pas d'or, puisqu'ils ne reconnaissent plus au métal la qualité d'instrument monétaire et puisqu'ils paraissent regarder leur ancienne comme une sorte de trésor de guerre. Et ils ne disposent que de faibles quantités de devises étrangères, leur politique n'étant pas d'en conserver. Au total, ils n'ont pas de « réserves possédées ».

Cette situation dissymétrique a des conséquences multiples. Elle est l'un des facteurs de l'instabilité du dollar. Le principal moyen susceptible d'être mis en œuvre en cas de nécessité d'un soutien de la monnaie américaine est constitué par les achats de dollars auxquels les banques centrales des pays autres que les Etats-Unis sont disposées à procéder. Mais l'initiative de tels achats ne vient pas des Etats-Unis eux-mêmes. Et les banques centrales à qui l'initiative appartient sont forcément influencées, entre autres préoccupations, par la seule de ne pas courir le risque de change du dollar pour des sommes trop importantes. Par ailleurs, les Etats-Unis peuvent laisser leur monnaie se déprécier sans subir l'inconvénient d'un accroissement du montant en dollars de leur dette extérieure. Le résultat de ces particularités est que, lorsque le spéculateur s'attaque contre le dollar, elle rencontre moins de résistance que lorsqu'elle s'attaque à d'autres devises.

BULLETIN

La société post-industrielle est derrière nous

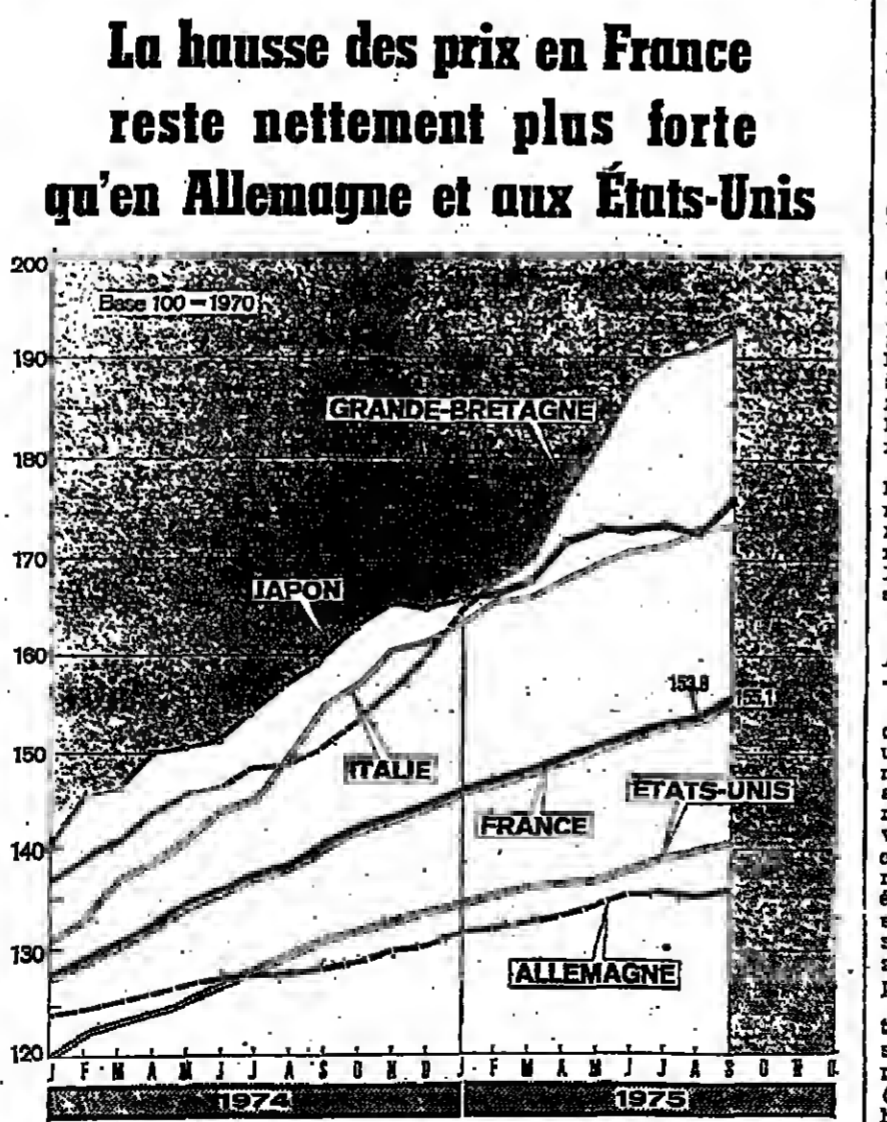
Le changement radical de l'orientation de sa politique économique et industrielle que le gouvernement travailliste a annoncé le semaine dernière n'intéresse pas seulement la Grande-Bretagne. Le document que le premier ministre, entouré du chancelier de l'Echiquier mais aussi des représentants du patronat et des syndicats, a présenté le semaine dernière (le Monde du 7 novembre) démontre la nouvelle stratégie destinée à rejoindre la structure de l'industrie et à accroître son efficacité.

Pour l'immédiat, peut-on lire dans le texte, cela signifie donner la priorité au développement industriel sur le consommateur et même sur nos objectifs sociaux : il n'y a pas d'autres moyens de développer la base sur laquelle repose tout le programme de réforme économique et social du gouvernement.

Ces propos contrastent avec les objectifs que maints « futurologues » établissent négativement à la société « post-industrielle » à laquelle les nations les plus développées, à les en croire, devraient accéder dès la fin de ce siècle. La récession ou au moins le mérite de faire reprendre conscience des contraintes qui, selon toute vraisemblance, continueront à peser sur les citoyens, même ceux des pays classés parmi les plus riches. Aux Etats-Unis, les déboires financiers de la ville de New-York illustrent la contradiction dans laquelle s'est enfilée une municipalité — et au-delà toute une collectivité nationale — qui croyait que désormais le seul problème important était celui de la répartition des richesses.

Les transferts sociaux sont sans doute encore insuffisants dans de nombreux domaines, mais il est clair que la Communauté ne pourra pas continuer, sans réduction du niveau de vie de tous, à remplir les obligations de toutes sortes qu'elle a souscrites au cours de la dernière décennie. C'est là un impératif auquel la France, elle aussi, devra se soumettre, comme cela a été rappelé opportunément à l'occasion d'un récent colloque sur la crise organisé par Franco-Forum.

La hausse des prix en France reste nettement plus forte qu'en Allemagne et aux Etats-Unis



L'ALLEMAGNE fédérale et les Etats-Unis obtiennent de meilleurs résultats que la France dans la lutte contre l'inflation. En un an, de septembre 1974 au même mois de 1975, la hausse des prix à la consommation a été, dans ces trois pays, respectivement de 6,3 %, 7,8 % et 10,7 %. Cependant le coût de la vie a augmenté de 10,4 % aux Pays-Bas, de 19,8 % en Belgique, de 12,7 % en Italie... et de 26,7 % en Grande-Bretagne. En moyenne la progression annuelle des prix de détail a été, pour ces sept pays, de 12,2 % et — abstraction faite de la Grande-Bretagne — de 9,8 %.

L'art et l'impôt

par HENRI MERCILLON et PIERRE GRÉGORI (*)

DANS l'indifférence générale, la France se vide progressivement des œuvres d'art qui ont fait sa grandeur. Il importe de s'interroger sur la compatibilité d'une nouvelle taxation et de la préservation du patrimoine artistique. Les objets d'art forment un capital culturel, avant d'être un capital physique. Cette réalité est mise implicitement en cause lorsqu'on cherche à imposer les plus-values réalisées par les détenteurs de biens d'art au même titre que celles qui résultent de la possession d'immeubles, de terrains, de valeurs mobilières ou de métaux précieux.

Dans un pays où la fraude de l'impôt reste le sort collectif le plus pratiqué, dans lequel le Conseil des Impôts signale des taux de sous-estimation de 22 % des revenus fonciers, de 56 % pour les bénéfices industriels et commerciaux et de 77 % des bénéfices de l'exploitation agricole, il peut paraître original, ou simplement démagogique, d'établir de nouveaux impôts. Il reste que les indifférents au monde de l'art ont tendance à établir une corrélation étroite entre les détenteurs d'œuvres d'art et les ménages les plus fortunés. La réalité est singulièrement plus complexe.

Un effort intellectuel. On peut expliquer de tels faits. Dans notre contrée où le nombre des objets d'art disponibles est encore considérable — mais pour combien de temps ! — les plus belles acquisitions sont presque toujours le fruit de l'effort intellectuel d'un amateur d'art. Le caractère des objets, pas plus que celle des sciences, n'est le privilège des possesseurs de capitaux. Or, faire peser un impôt sur les objets d'art revient à contraindre les amateurs les moins fortunés à déserter le marché. En examinant ce qui se passe dans la société française, on peut aisément prévoir l'avenir de la nouvelle fiscalité. Qui pourra organiser le départ de telle toile ou de tel meuble vers Zurich ou Londres ? Ce n'est pas, nous le savons, les amateurs d'art aux revenus modestes, mais ceux qui possèdent déjà des comptes dans des banques suisses ou britanniques.

Il est certain que, depuis quelques années, des investisseurs institutionnels tentent d'intervenir sur le marché des biens d'art pour étendre leurs champs d'activité à l'heure où les placements traditionnels — obligations, actions et autres — ne suscitent plus l'engouement de jadis. L'échec auquel ils sont voués dans le domaine de l'art ancien (objets de plus de cent ans d'âge) est prévisible : on ne spéculer ni sur l'œuvre de Charles de la Pesse ni sur les commandes de Louis XV. La faiblesse, la dispersion de l'offre et l'absence d'homogénéité des biens paraissent les meilleurs arguments de l'opportunité du marché. Deux exceptions peuvent être évoquées à cet endroit : les modes — mouvements d'oubli et de redécouverte — et les créations modernes et contemporaines.

Le « déstockage ». Ce pays qui fut l'un des plus riches du monde en biens d'art, est entré dans une phase déclinante — en termes économiques — de déstockage. Il perd chaque année une partie des biens qu'il a accumulés au long des siècles. Cet appauvrissement est révélateur du sens des courants d'échange et de notre puissance relative. Les objets d'art rejoignent les économies dominantes : au dix-neuvième siècle, la Grande-Bretagne ; au vingtième siècle, les Etats-Unis, depuis quelques années le Japon, demain, peut-être, les pays pétroliers. (Voir l'encadré page 15.) L'appauvrissement français touche toutes les catégories d'objets d'art. Un spécialiste, Jérôme Borville (1), rappelle récemment que sur l'œuvre reconnue (trente-cinq tableaux) de Vermeer, dix-huit ont transités par notre pays. En 1975, il n'en reste que deux en France. En 1966, trente Renoir ont quitté l'Hexagone ; cinquante-cinq en 1973. Le même année, cent soixante et onze tableaux impressionnistes furent exportés dont quatre Gauguin, cinq Cézanne, huit Pissarro, trois Degas, trois Toulouse-Lautrec. Sommes-nous riches dans cette catégorie de la peinture française ? Au contraire, la pauvreté de nos musées de province

(*) Respectivement codirecteur et secrétaire du Centre d'économie internationale des biens d'art, Université de Paris I.

(1) Paribas-Information, La Fuite des œuvres d'art, janvier-décembre 1974.

Le protectionnisme est encore tenu en laisse

Il est possible et même probable que le communiqué qui doit être publié à la fin de la conférence - au sommet - de Rambouillet réaffirmera l'opposition à tout retour au protectionnisme. Déjà, les pays de l'O.C.D.E. avaient pris un engagement semblable en mai 1974. Les dirigeants des grands pays industriels sont en effet et à juste titre convaincus que dans les circonstances actuelles une remise en cause du libre-échange pourrait avoir les effets les plus désastreux. Il n'est pas douteux que les politiques protectionnistes menées au début des années 30 par la quasi-totalité des Etats industriels ont beaucoup contribué à l'époque à aggraver et à prolonger la grande dépression. Or, de nos jours, la part relative des échanges internationaux dans l'économie mondiale est beaucoup plus importante qu'il y a quarante ans.

C'est un fait que, jusqu'à maintenant, les gouvernements ont assez bien résisté aux pressions que les milieux industriels et parisiens, comme aux Etats-Unis surtout, les syndicats de travailleurs exercent sur eux pour réduire ou supprimer la concurrence étrangère. C'est en Grande-Bretagne, malgré la baisse de la livre, que la pression est actuellement la plus forte. Si le gouvernement travailliste devait céder, cela pourrait modifier le climat relativement optimiste qui règne actuellement dans ce domaine. Cependant, les graves difficultés qu'éprouvent plusieurs secteurs importants, telles la sidérurgie ou la chimie, poussent les professionnels à rechercher des accords visant à limiter la concurrence. Plusieurs centaines d'arrangements de ce genre, dérogatoires des règles posées par le G.A.T.T., sont actuellement en vigueur de par le monde.

Les négociations multilatérales du G.A.T.T., qui ont été officiellement ouvertes à Tokyo au mois de septembre 1973 avec l'objectif de compléter et d'élargir les résultats du « Kennedy round », se poursuivent à Genève dans une indifférence à peu près générale, étant donné que, si le protectionnisme n'est pas revenu en force, l'esprit n'est plus l'expansion des échanges. Depuis un an et demi, le commerce international s'est contracté dans une proportion plus forte encore que la diminution de la production constatée dans tous les pays. Un des objectifs de ces négociations est de s'attaquer également aux obstacles non tarifaires que les différents Etats opposent aux échanges par le biais de réglementations de toutes sortes. Il semble qu'avec la récession on ait eu tendance à s'abriter encore davantage derrière ces réglementations pour limiter ou abolir la compétition extérieure.

FRANCE

La France n'a pas échappé à la règle commune. La crise comme ailleurs y entraîne une certaine résurgence des revendications protectionnistes. La manifestation la plus spectaculaire en a été la crise viticole, qui a vu les vignerons méridionaux s'élever avec vigueur contre les importations de vins italiens, amenant ainsi le gouvernement à taxer ces importations. Mêle l'industrie n'a pas échappé au mouvement.

Bien entendu les secteurs rencontrant les difficultés les plus sérieuses ont été les premiers à réagir. C'est ainsi que les fabricants de chaussures ont déposé les importations en provenance du Brésil, d'Espagne et des pays de l'Est. De même les responsables de l'industrie textile ont-ils profité de l'occasion pour rappeler leurs revendications concernant certaines importations venues des pays de l'Asie du Sud-Est.

Enfin M. Georges Chevane, au nom des producteurs français de petits matériels électriques, a récemment protesté publiquement contre la concurrence des pays de l'Est et notamment de l'Allemagne de l'Est. Attitude plus sérieuse, les sidérurgistes réclament une « concertation » à l'échelle mondiale. La concertation vise à déterminer en commun les prix minimum et les quantités échangées.

Le gouvernement n'est pas resté totalement sourd à ces récriminations. Les viticulteurs méridionaux ont été entendus et Paris ne veut pas céder à la Commission européenne qui lui demande d'abolir la taxe d'importation sur les vins italiens. M. Michel d'Ornano a annoncé plusieurs mesures propres à protéger l'industrie textile : suppression des facilités ouvertes aux

Le vin italien

exportateurs d'importer des sous-produits hors contingent; rétablissement du visa technique sur certaines importations de fibres et de tissus; surveillance accrue des importations des produits textiles qui s'effectuent dans des conditions anormales. Parallèlement, le gouvernement a déposé devant la Commission européenne plusieurs plaintes en dumping, concernant les contrôles en provenance d'Indonésie, certains produits chimiques et les chaussures.

Est-ce l'annonce d'un changement de politique radical? On s'en défend. « Nous restons attachés au libre-échange », dit-on à Paris. Et d'ajouter : « Les décisions que nous avons prises et les démarches que nous avons faites concernent les secteurs bien particuliers qui souffrent d'une concurrence que nous jugeons déloyale. Au reste, comment pourrions-nous être favorables à un retour au protectionnisme, alors que nous comptons bien payer notre facture pétrolière par un développement de nos exportations? »

La position du C.N.P.F. est pratiquement similaire : « Depuis l'entrée de la France dans le Marché commun, nous nous sommes prononcés pour la libéralisation des échanges extérieurs à la condition que tout le monde joue le même jeu. A partir du moment où nous constatons des formes de concurrence abusives, nous devons être protégés. »

A l'inverse de ce que l'on a pu constater en Grande-Bretagne et parfois aux Etats-Unis, les syndicats français n'ont jamais demandé une réduction des importations. Mais ils demandent une remise en cause de la société capitaliste, dont le développement est lié... au libre-échange.

ALLEMAGNE FEDERALE

Bonn. — Depuis l'année « zéro » de la reconstruction, il y a vingt-cinq ans, la République fédérale a fondé son développement, puis sa prospérité économique sur le libre-échange et l'insertion de l'industrie dans la concurrence internationale. Aujourd'hui, un salarié sur sept travaille pour l'exportation et un quart environ de la production est destinée aux marchés extérieurs.

Le chancelier plaidera ce « sommet » monétaire et économique de Paris, comme il l'a fait encore récemment à Washington, pour le maintien, voire le renforcement du libre-échange.

Dans la crise actuelle, la multiplication des faillites ne donne pas lieu à des plaintes excessives. Elle est mise sur le compte d'un « processus d'adaptation » aux conditions économiques nouvelles. A charge pour l'Etat d'atténuer les conséquences sociales des transformations d'usines.

La règle générale souffre quelques exceptions. Pour des produits industriels très particuliers (notamment dans le domaine du textile) il existe encore des restrictions

Appréhension des hommes politiques et des industriels

aux importations. Les industriels allemands se plaignent d'être envahis par des textiles venus d'Extrême-Orient et surtout des pays de l'Est à des prix défiant toute concurrence. Sans parler du cas extrême des chemises est-allemandes vendues 65 pfennig (environ 1,72 franc), les produits textiles des pays de l'Est sont à moitié prix par rapport aux articles similaires produits à l'Ouest.

Les autorités considèrent que les pays socialistes se livrent au dumping, mais elles sont pratiquement impuissantes. En effet, le commerce inter-allemand n'étant pas soumis au tarif extérieur commun de la C.E.E., le frontière entre la R.F.A. et la R.D.A. reste très perméable.

La situation difficile de la sidérurgie est également cause de souci. Près d'un tiers des emplois sont actuellement au chômage technique. En quelques mois, les prix ont baissé de 35% à 40%. Pourtant, gouvernement et patronat sont hostiles aux mesures dirigées envisagées à Bruxelles (protection du marché européen, fixation de quotas de production et de prix minimum).

Là encore, les préférences aux interventions autoritaires une limitation volontaire de la production.

Les milieux industriels et politiques voient un double danger, d'une part, dans les procédures anti-dumping et les plaintes pour concurrence déloyale visant, aux Etats-Unis, des sociétés européennes, d'autre part, dans la revendication du libre-échange d'un « nouvel ordre économique » où le « libre jeu de la concurrence » ne jouerait plus un rôle essentiel.

Le ministre de l'économie a commandé une étude sur les conséquences pour l'emploi d'une plus grande libéralisation du commerce international comme la décision de l'O.N.U. sur le nouvel ordre économique mondial réclame aussi. Dans la transformation du cuir, le textile, la chaussure, l'horticulture et le mécanique de précision, deux cent cinquante à six cent mille emplois devraient être supprimés d'ici à 1985. Les milieux dirigeants allemands considèrent que la R.F.A. doit continuer à jouer le jeu de la division internationale du travail.

ITALIE

Rome. — Aucune mesure protectionniste n'existe en Italie depuis la levée, le 24 mars dernier, des dernières restrictions aux importations qui avaient été adoptées, dix mois plus tôt, au plus fort de la crise économique. Ces dispositions prévoyaient le dépôt obligatoire, pendant six mois, d'une caution égale à 50 % de la valeur des achats extérieurs. Elle devait être versée à la Banque centrale par les importateurs, ou par les exportateurs, si ceux-ci acceptaient de se substituer à leurs clients.

Destinées à réduire l'énorme déficit de la balance commerciale, les restrictions s'appliquaient aux produits industriels et à la plupart des produits agricoles. Ces derniers — excepté la viande de bœuf — ne furent plus soumis au dépôt préalable à partir du 22 juillet 1974. En mars 1975, l'amélioration de certains comptes permit à l'Italie de renouer définitivement dans la légalité communautaire.

Il était clair, néanmoins, qu'une nouvelle détérioration de la situation contraindrait le gouvernement de Rome à revenir en arrière. Nombre d'exportateurs ont tiré du reste des conclusions des que sauta le verrou. Leurs craintes n'ont pas été confirmées jusqu'à présent, bien que plusieurs initiatives récentes aient pu les inquiéter. Début octobre, le ministre du budget, M. Giulio Andreotti, a évoqué la nécessité de restrictions fiscales ou tarifaires pour décourager la consommation de produits étrangers.

De son côté, M. Carlo Donat Cattin, ministre de l'Industrie, a proposé un allègement des charges sociales qui pèsent sur certaines entreprises artisanales et industrielles et enployées comme dans le secteur textile — un personnel à majorité féminine. Ce projet a finalement été repoussé par le Parlement, mais M. Donat Cattin cherche des mesures de remplacement.

Un état d'esprit protectionniste réapparaît aussi dans plusieurs associations professionnelles, particulièrement atténuées par la récession : elles ont demandé ces dernières semaines au ministre du commerce extérieur de prendre des mesures de contingentement. C'est le cas des producteurs de fromages et de mousses que la France gène énormément, mais aussi des fabricants de lampes électriques (concurrencés par les pays de l'Est) et de secteurs comme la céramique (Allemagne fédérale), l'électronique (Japon) et le textile (Extrême-Orient).

Les tentatives protectionnistes de certains secteurs professionnels ne sont pas partagées par la Confédération générale du patronat. On estime, en effet, à la Confindustria, que les difficultés des petites entreprises ne proviennent pas seulement de la concurrence étrangère, mais de causes internes, aussi bien

Des mesures vite rapportées

conjoncturelles que structurelles. L'amélioration de la balance commerciale de l'Italie (devenue excédentaire si l'on excepte le pétrole) et la faiblesse de la livre ne justifient pas des mesures protectionnistes. On craint, au demeurant, de s'engager dans une voie, qui, à moyen terme, pourrait avoir moins d'avantages pour l'industrie italienne que d'inconvénients.

Plus généralement, il existe dans la péninsule un vif attachement à la libre circulation des marchandises. C'est l'un des fondements de la « philosophie » de dirigeants économiques comme MM. La Malfa, Agnelli ou Carli, appartenant à un courant laïque modéré et qui se maintiennent depuis longtemps aux postes de commandes.

Il reste qu'un gouvernement faible — c'est le cas de l'actuel cabinet, présidé par M. Aldo Moro — peut être tenté de céder aux sollicitations de certains groupes professionnels. Mais on voit mal, dans l'immédiat, le gouvernement de Rome prendre des mesures ouvertement protectionnistes. Il a cherché à les éviter à tout prix lors du dernier épisode de la « guerre du vin » avec la France. Et — cela mérite d'être noté — les associations professionnelles agricoles n'ont pas donné l'impression d'insister.

ROBERT SOLÉ

GRANDE-BRETAGNE

Londres. — U y a quelque temps, M. Callaghan proclamait avec beaucoup de vigueur que la Grande-Bretagne « a plus à perdre qu'à gagner » dans une bataille qui pousserait tous les pays à élever de nouvelles barrières au commerce international. Le secrétaire au Foreign Office ne faisait que répéter les propos du chancelier de l'Echiquier et de la plupart des membres du cabinet Wilson. Cela n'empêcha que la campagne en faveur d'un « contrôle sélectif » des importations se développe avec une force croissante, tant au sein des Trade Unions que du Labour Party.

En dépit des résistances gouvernementales, le congrès annuel du mouvement travailliste s'est d'ailleurs prononcé clairement en septembre pour la protection d'une bonne partie des industries britanniques contre la concurrence étrangère. La thèse défendue à l'heure actuelle par le secrétaire général du parti, M. Haywood, est que la majorité géométrique du comité exécutif est que le contrôle d'un certain nombre d'importations serait absolument indispensable pour sauvegarder l'emploi de quelques centaines de milliers de travailleurs appartenant pas à la même école. La gau-

BRUXELLES

Bruxelles (Communautés européennes). — Une fraction importante des exportations exceptionnelles de la Communauté vers les Etats-Unis est actuellement menacée de mesures restrictives. La Commission européenne, déplorant le regain de protectionnisme que reflètent les initiatives prises à Washington, a réagi avec vivacité. Elle a indiqué que la Communauté serait conduite à reconsidérer sa participation aux négociations commerciales multilatérales en cours à Genève si le gouvernement américain persistait dans cette voie dangereuse. L'ambiance entre Bruxelles et Washington s'est cependant détendue après que le gouvernement du Brésil, au terme d'une enquête conduite avec célérité, ait déclaré irrecevable la plainte adressée par les sidérurgistes américains contre les exportations communautaires d'acier.

Le Trade Act, voté par le Congrès, donne au président des Etats-Unis les pouvoirs nécessaires pour conduire les négociations commerciales avec les pays partenaires du G.A.T.T.

Quatre types de requêtes ont été engagés par l'administration en application du Trade Act.

LES ACIERS LAMINÉS, LES FROMAGES ET LES JAMBONS EN BOITE : la T.V.A. n'est pas une subvention.

Dans ces trois cas, les producteurs américains ont demandé l'application de droits aux frontières pour compenser les subventions reçues par les exportateurs européens. En ce qui concerne l'acier — 962 millions de dollars d'exportations communautaires vers les Etats-Unis en 1974 — les plaignants

Des escarmouches entre la C.E.E. et les Etats-Unis

faisaient grief à la C.E.E. du remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée. La Commission de Bruxelles a immédiatement rappelé que le remboursement des impôts indirects était parfaitement conforme aux règles du G.A.T.T. Le Trésor américain vient, lui aussi, de le reconnaître.

Pour les fromages (107 millions de dollars d'exportations communautaires) et les jambons en boîte (183 millions), l'affaire est plus délicate : les droits aux frontières sont réclamés pour compenser les restitutions, autrement dit les subventions accordées aux exportateurs européens en application des règles de la politique agricole commune. La Commission, qui dans le passé avait affirmé avec constance que les règles du Marché commun agricole n'étaient pas négociables, s'est inclinée devant les pressions américaines et a supprimé ou considérablement réduit les restitutions accordées à l'exportation des fromages, afin d'écartier le « menace d'un droit compensateur. Du coup les exportations de fromages vers les Etats-Unis ont chuté en 1975 dans des proportions considérables.

LES VOITURES : une enquête.

C'est l'affaire la plus grave en raison du volume des échanges : les exportations communautaires vers les Etats-Unis ont atteint 2,5 milliards de dollars en 1974. L'enquête officielle a été ouverte au mois d'août à la demande des syndicats, qui reprochent aux fabricants européens de vendre sur le marché américain à des prix de dumping. L'attitude prise ici par le gouvernement américain a été vivement critiquée à Bruxelles. On y a noté, d'abord, que l'administration

PHILIPPE LEMAÎTRE

Campagne pour le contrôle « sélectif » des importations

che du Labour a toujours soutenu que, pour régénérer son industrie, la Grande-Bretagne devrait s'ériger en forteresse économique et relever les ponts-levis qui permettent l'accès de son territoire aux marchandises du dehors. L'attitude des principaux dirigeants du TUC est certainement plus nuancée.

Deux séries d'arguments sont avancés ici en faveur d'un « certain protectionnisme ». Beaucoup de syndicalistes soutiennent que la plupart des autres pays pratiqueraient un tel protectionnisme de façon ouverte ou cachée.

Un argument plus sérieux s'appuie sur le fait indéniable que, dans beaucoup de domaines, l'équipement des usines britanniques est tout à fait dépassé. Il conviendrait donc de leur accorder un répit de plusieurs années pour leur permettre de se rééquiper et d'affronter à nouveau la concurrence de ceux des pays qui n'ont pas eu même degré manqué d'investir dans un équipement moderne.

Dans leurs conversations actuelles avec le gouvernement, les représentants du TUC mettent donc l'accent sur le caractère « exceptionnel » des mesures de contrôle qu'ils réclament. L'un de leurs premiers

soucis concerne le secteur automobile. Mais, si bien des gens protestent contre l'invasion croissante de voitures japonaises, même les fabricants britanniques n'ont pas réussi à convaincre les autorités que leurs concurrents extrême-orientaux pratiqueraient un véritable dumping.

Le ministre du commerce, M. Shore, s'est rendu récemment à Tokyo pour tenter de faire admettre aux Japonais qu'ils devraient eux-mêmes freiner leurs exportations. Pour autant que l'on sache, ceux-ci prévoient que l'an prochain leurs ventes en Grande-Bretagne s'augmenteront de 7,5%, ce qui leur assurerait la vente de quelque cent vingt mille voitures environ, alors que le total des automobiles neuves vendues en Grande-Bretagne devrait être de un million deux cent mille.

Il apparaît ainsi que le problème de la concurrence japonaise n'est pas le plus sérieux. Si les marques étrangères se sont emparées du tiers du marché britannique, c'est surtout parce que les pays du Marché commun ont développé leurs exportations vers la Grande-Bretagne. Sans vouloir s'opposer directement à cette offensive, il semble que, aux yeux du gouvernement lui-même, la situation soit devenue intolérable et que

le but soit maintenant de réduire les importations d'automobiles au quart du marché.

Les syndicats sont tout aussi préoccupés par les importations croissantes d'appareils électriques, notamment de tubes de télévision. Ici également, le propagande protectionniste brandit l'épouvantail japonais alors que le plus large part du marché britannique est occupée par les producteurs européens et américains.

En ce qui concerne les textiles, les vêtements de confection et les chaussures, divers « accords » de contingentement ont déjà réduit l'arrivée de marchandises produites dans les pays asiatiques bénéficiant d'une main-d'œuvre à bon marché. Rien dans tout cela n'empêche cependant le TUC de réclamer une action encore plus énergique contre les producteurs étrangers.

Pour l'instant, les ministres responsables résistent à cette campagne. Il est certain toutefois que si le nombre de chômeurs, qui est à l'heure actuelle d'un million et quart, devait, comme on le redoute, s'accroître de façon substantielle dans les mois à venir, le gouvernement ne pourra pas ne pas céder du terrain aux partisans du protectionnisme.

JEAN WETZ

Handwritten note: 150

L'art et l'impôt

(Suite de la page 13.)

Certes, on pourra nous objecter quelques grandes acquisitions par nos musées nationaux : le Triptyme de La Tour en 1972 et le Verrou, de Pragonard. Encore qu'au total, pour ce dernier tableau — notre pays est ainsi, — les loups de la malveillance et de l'intérêt bien compris se mirent à hurler à la mort, sous la direction d'un chef de meute.

Le déséquilibre de notre balance ne pourra durer des décennies. Un jour viendra où cette fausse industrie exportatrice s'écroulera jusqu'à l'arrêt définitif.

Faut-il rappeler encore que depuis la seconde guerre mondiale, Paris a perdu la place prédominante qu'il occupait sur le marché de l'art international ? C'est un des éléments supplémentaires de déséquilibre de notre balance. Ajoutons — mais cela ressemble à une farce — qu'un résident français rapportant dans notre pays le plus grand des chefs-d'œuvre paie une forte taxe à l'entrée.

Lorsqu'une bureaucratie d'Etat exerce son autorité sur l'art, on peut prédire les pires catastrophes.

En 1929, les commissaires soviétiques ont vendu plusieurs dizaines de chefs-d'œuvre de musée de l'Ermitage, à Leningrad, parmi lesquels l'Adoration des mages, de Botticelli, l'Annonciation, de Van Eyck, la Madone d'Alde, Saint-Georges et le dragon, de Raphaël, la Vénus au miroir, du Titien. Ces tableaux font maintenant l'orgueil de la National Gallery de Washington.

La Chine moderne hésite. La révolution culturelle s'attaque aux Chéou de Fu des tombeaux des Ming, dans l'indifférence apparente des autorités. Ces dernières, d'autre part, ont organisé sept ans plus tard d'admirables campagnes de fouilles archéologiques.

C'est peu de dire que les régimes socialistes n'ont pas su donner une doctrine cohérente à l'égard des biens d'art. Depuis la seconde guerre mondiale, J.-P. Getty a réuni, à Malibu, pour son pays, un ensemble qui dépasse de loin en qualité tout ce que les musées soviétiques ont rassemblé dans le même laps de temps.

Les responsables des économies socialistes n'ont pas résolu les problèmes de la création, de la circulation et de l'échange des objets d'art. La beauté ne

se crée pas. Marx avait présenté l'autonomie relative de l'art par rapport à l'évolution économique-sociale (2). Aucune institution n'a remplacé le commerce de l'art. Celui-ci, dans les économies de marché, malgré tous les abus auxquels il peut donner lieu, participe

à la conservation des objets d'art dans le secteur privé en organisant souvent le sauvetage d'objets qui ne plaisent plus à une génération ; il permet ainsi la confrontation de systèmes de valeurs.

Mais qu'on nous entende bien, il n'est pas dans nos intentions de nous faire

les apologistes du commerce de l'art. Nous en connaissons l'aspect trop souvent cynique et le cosmopolitisme sans foi ni loi. Quelques marchands puissants et habiles peuvent littéralement vider un pays d'une partie de sa substance en organisant une exportation plus ou moins clandestine. Une superbe collection américaine a ainsi pu se constituer, en quelques décennies, grâce à deux ou trois marchands italiens et au trafic de la frontière italo-suisse, au nord du lac Majeur.

Ces remarques indiquent que certaines décisions à prendre en matière d'impôt peuvent avoir un effet boomerang. Elles nuiront au commerce de l'art, et particulièrement aux ventes publiques, encourageant des transactions occultes et des exportations secrètes. Les amateurs seront défavorisés par rapport aux spéculateurs. Ceux pour qui l'objet d'art n'est qu'une valeur de placement bloqueront dans des coffres suisses ou anglais le fruit de leurs sobriétés étrangères en attendant une revente opportune. Certains marchands s'approprient déjà à organiser des circuits habiles.

L'essor de fréquentation des musées français (2,7 millions de visiteurs payants en 1963 ; 4,5 en 1971) révèle une demande. Encore celle-ci est-elle incomplète puisque le public national ne représente qu'une minorité (30 %). C'est un problème de notre société. On parle sans arrêt de la qualité de la vie. Elle commence à l'appréciation des objets de culture.

HENRI MERCILLON
ET PIERRE GREGORY.

(2) Lire à ce sujet l'article remarquable de Bela K.O. Frensz, secrétaire général de l'Académie des sciences de Hongrie : « L'art dans le monde socialiste », Le Courrier de l'UNESCO, mars 1973.

L'APPAUVRISSMENT FRANÇAIS

Les deux tableaux ci-dessous permettent de fixer les idées sur l'étendue de l'appauvrissement de la France en objets d'art. Dans le premier sont présentées les importations d'objets d'art réalisées par le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon, telles qu'elles sont comptabilisées par les services officiels de ces pays. Nous comparons ces statistiques avec les chiffres français d'exportations vers ces derniers nations. Le résultat en est piquant.

OBJETS D'ART (EN MILLIERS DE DOLLARS) (1)

	Importations de France Statistiques des pays importateurs		Exportations françaises vers les pays considérés Statistiques françaises	
	1972	1973	1972	1973
Royaume-Uni	26 829	31 090	5 243	17 433
Etats-Unis	78 887	88 345	17 985	24 524
Japon	61 979	125 390	5 691	20 851
Total	167 695	244 815	28 919	62 809

(1) Statistiques de l'O.C.D.E., commerce extérieur, série C.

Les statistiques françaises ne mentionnent dans que 16,6 % en 1972 et 30 % en 1973 de la valeur totale des objets exportés. On mesure l'étendue de la fraude — 136 millions de dollars en 1972, 170 en 1973, et l'importance pour trois pays seulement des exportations : 164 millions de dollars en 1972 — 243 en 1973.

Voici sur cinq ans la balance cumulée exportations-importations (1969-1973).

OBJETS D'ART (EN MILLIERS DE DOLLARS) (1)

	FRANCE	ETATS-UNIS	ALLEMAGNE FEDERALE	JAPON
Importations	390 843	305 818	167 291	73 739
Exportations	- 82 282	- 1 169 129	- 277 096	- 538 398
Total	- 277 281	+ 863 311	+ 189 905	+ 465 640

(1) Statistiques de l'O.C.D.E., commerce extérieur, série C.

Le déséquilibre français s'élève à près de 300 millions de dollars. Un peu plus de 1,2 milliard de nouveaux francs (à 4,80 F le dollar), plus de 120 milliards d'anciens francs. Encore ne peut-on juger de l'ampleur de l'hémorragie qu'après avoir fait le redressement qui s'impose dans les lacunes des statistiques françaises. En multipliant ces chiffres par trois ou quatre, comme le suggère notre premier tableau, nous sommes plus près de l'alarmante vérité.

CHRONIQUE

Un ouvrier mobile dans l'automobile

RODRIGO est un ouvrier mobile. Un O.M., comme il y a tant d'O.S. Né des ruminations des patrons qui se plaignent de la sédentarité conservatrice de leur personnel, on l'imagine bien se profilant entre les lignes des informations quotidiennes sur l'industrie automobile. Ouvrier de demain, il a des réflexes rapides. En commençant son parcours il y a moins d'un an, il a déjà bien amorcé son tour d'Europe du chômage, comme d'autres contenaient autrefois leur tour de France du compagnonnage.

Parti d'Espagne le jour où il a été licencié de l'usine de montage Authi, fermée brutalement par sa « société mère », la British Leyland, il a hésité à se faire embaucher chez Citroën. Mais le prestige de la technique n'étant pas tout et les risques de « décompression » étant ce qu'ils étaient, il n'a pas osé. Il aurait bien voulu tenter sa chance chez Volkswagen, en Allemagne, mais il s'est dit : « Attention : dernier entré, premier sorti ! », et il y a renoncé. Bien lui en a pris, d'ailleurs, puisqu'une diminution des effectifs de plusieurs milliers de personnes était annoncée peu après.

Alex, grâce à un camarade Italien, il est entré chez Maserati. Mais, comme il était déjà question que Citroën abandonne sa filiale italienne, il a préféré prendre les devants. Le jour où un premier accord « industriel » peu clair était annoncé, il avait déjà pris la

route vers le nord de l'Italie. Non sans mal, il réussit à se faire embaucher sur les chaînes d'Innocenti. Mais, parvenu à ses fins sur ce point, le voici ramené au problème précédent. Car British Leyland est — sur le point de licencier, là encore, mille quatre cents personnes, et menace de mettre à pied la totalité des quatre mille ouvriers qu'elle emploie dans sa filiale Innocenti s'il leur prend la folie de déclencher une grève de protestation.

Soucieux mais tranquilles

En se rendant à Londres la semaine dernière pour servir d'interprète à la délégation syndicale d'Innocenti, qui allait plaider auprès des syndicats britanniques la solidarité internationale des travailleurs, Rodrigo s'est arrêté en France, chez son cousin Victor, qui habite à Dole, dans le Jura. Victor, qui a donc raconté le départ, il y a moins d'un mois, de ses patrons américains d'Idéal Standard, rembarqués dans leurs machines volantes avec des gestes bien amicaux, mais définitifs, comme ils étaient venus. Mais, en France, le Travail public veille, et Victor touche « ses » indemnités. Par comparaison, Rodrigo commence à se sentir victime. Il lui faut cependant repartir, et les rudiments d'anglais qu'il s'applique à cultiver depuis toujours lui permettent de comprendre en arrivant à Londres que la solidarité des syndicats britanniques

envers ceux du continent est surtout verbale.

C'est alors que lui arrive une nouvelle : British Leyland, qui l'a licencié en Espagne et s'apprête à recommencer en Italie, examine — poussée par le gouvernement britannique — la possibilité de reprendre la filiale britannique défective de Chrysler. C'est que la firme américaine veut s'en débarrasser. Comme les Français, les Anglais sont soucieux, mais combien tranquilles !

Alors, Rodrigo décide de rejoindre le premier bateau en partance pour l'Espagne, et il prend la ferme résolution de ne plus bouger de chez lui. En roulant sa bourse, Rodrigo aura au moins acquis l'ambition de jouer un rôle actif dans la bataille syndicale qui se prépare pour la protection des chômeurs dans l'après-franquisme. Avec un peu de chance, peut-être sera-t-il bien payé lui-même à son prochain envoi.

Mais que don Rafael, le cousin de sa femme, qui a bien réussi dans l'industrie du chewing-gum, ne vienne plus lui dire que c'est le manque de mobilité des ouvriers qui freine le développement industriel ! Ou Rodrigo lui réponde que la mobilité, c'est surtout bon pour les capitalistes, particulièrement quand ce sont les Etats étrangers qui paient les pots cassés.

Heureusement, Rodrigo n'existe pas...

JACQUELINE GRAPIN.

Publicité

LORSQUE 100 FRANÇAIS TRAVAILLENT, 62 ETUDIENT

On compte actuellement en France 13.200.000 élèves et étudiants. Ainsi 100 personnes travaillent quand 62 sont scolarisées. C'est une des 3.000 informations que vous trouverez - et qui vous étonneront - dans "FAITS et CHIFFRES 1975" qui vient de paraître. "FAITS et CHIFFRES 1975" supplément économique du NOUVELOBSERVATEUR est vendu 12F seulement chez tous les marchands de journaux.

le télex
à votre disposition
sur simple appel téléphonique

Service Télex, 25, rue d'Alsace, Paris 12^e, 345.21-62+

A découvrir au moins une fois dans sa vie
Le massage thaïlandais à Paris

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais. Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmin. Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix. Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous aussi, toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénation, bronchage, traitements spéciaux et tous les autres types de massages, sportifs ou de relaxation, avec masseurs et masseuses expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard
6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.26

31 SALON international
PHOTO CINEMA
8 au 16 novembre 1975

Tout le matériel photo, cinéma et labo (amateur et professionnel). Expositions de photographies sur 1200 m². Conférences et exposés techniques. Participation de  Les amateurs munis de leurs appareils sont invités à venir photographier sur place des modèles vivants.

Acheter un parc automobile implique l'immobilisation de capitaux importants avec lesquels il y a mieux à faire. Et une gestion rigoureuse. L'amortissement, l'entretien, les réparations, l'assurance, les salaires sont autant de postes difficiles à prévoir. Et à contrôler.

Avec le contrat de location longue durée Locasim, tout devient simple. Vous choisissez vos voitures dans la gamme Simca-Chrysler

Les sociétés qui ont besoin d'un parc auto ont souvent mieux à faire que de l'acheter.

Matra, vous fixez vous-même la durée (entre 12 et 24 mois) et le kilométrage (entre 20 000 et 60 000 km).

Si vous le désirez, vous prenez l'option entretien qui vous permet sans déboursier un centime de faire entretenir et réparer vos voitures

dans les 2200 points service du réseau Chrysler-France. Et l'option assurance, prise d'ordre et pour votre compte. Tout cela pour une seule facture mensuelle, toujours égale.

Vous voyez, vous avez mieux à faire que d'acheter vos voitures.

Location longue durée
Locasim
Les services de l'automobile sans les servitudes.

Locasim 30, rue d'Orléans 92200 Neuilly TEL. 74.75.00. PARIS

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

Pierre Bauchet

LA NOUVELLE COMPTABILITE NATIONALE

La comptabilité nationale fait peu bruit, mais ne change guère que de peau, en quittant la vieille base de 1962 pour se raccorder à 1971 et s'éteindre avec prudence (quelques services gratuits sont ajoutés), sous le titre « système élargi de comptabilité nationale » (INSEE 1975). En outre, les comptes ne sont plus en partie doubles, mais quadruples; enfin, le tableau des échanges interindustriels devient le tableau des échanges entrées-sorties.

Bonne présentation de l'excellent spécialiste, aussi éloigné de l'empirisme que du labyrinthe. Le modèle keynésien, en dépit des sévères épreuves subies, depuis quelque temps, par cette école.

Plusieurs reprises, M. Bauchet souligne la grande lacune souvent dénoncée déjà, concernant les mouvements de patrimoine (euphémisme contemporain pour éviter les mots scabreux fortune et capitaux). Un peu timide est seulement esquissé dans cette voie.

Cet exposé convaincant nous montre le lourdeur de cet appareil de plus en plus difficile à transformer, comme notre société elle-même. La comptabilité est une grande mangrove d'hommes, qui engouffrent, en même temps, entrées et sorties.

Les trois défauts fondamentaux qui subsistent, en dehors de la sécheresse des présentations, ne sont certes pas imputables à l'auteur, mais on peut regretter qu'il ne les ait pas mieux mises en relief. La quasi-disparition des études conjoncturelles, qui seraient si utiles aujourd'hui, n'est que bien légèrement indiquée dans la conclusion. L'absence de données sur l'emploi et l'embouteillage professionnel aurait pu être signalée à propos des biens sommaires comptes statistiques socio-démographiques. Nous sommes finalement ramené aux « Données sociales » de l'INSEE, excellentes certes, mais bien éloignées de la maîtrise de l'emploi, si attendue. Enfin, le franc reste imperturbablement tel qu'en lui-même enfin l'éternité dévalante le change. Le caractère de plus en plus conventionnel de ces comptes, parfois hors de toute réalité, aurait mérité une bonne place dans les « Lacunes du système actuel » ou le passage « Vers de nouvelles comptabilités ».

Quoi qu'il en soit, cette excellente présentation de ce qui est sans doute appréciée par ceux qui ne peuvent s'aventurer dans les six cents pages de l'INSEE sur le sujet.

Bibliographie fort soignée, où manquent cependant les rapports présentés au Conseil économique et social sur la question, en 1954 et en 1970.

* Paris, 1975. Editions Cujas, 19 cm, 210 p. plus les annexes, 38 F.

LA CRISE

Introduction de Georges Marchais.

COMPTE rendu des journées d'études organisées par le parti communiste français les 23, 24 et 25 mai à Nanterre : trente participants ont vu leur communication reproduite et vingt-sept autres sont intervenus dans le débat en déposant une contribution écrite.

Après l'introduction du secrétaire du parti, où

l'optimisme fondier du communisme est opposé aux perspectives de catastrophes des capitalistes, et où sont critiqués la « démagogie » et l'autoritarisme du gouvernement, vient une présentation générale de Jean Fabre, qui s'est prise au réformisme et notamment à ses représentants Rocard, Delors, Altali, Gruson, pour ménager davantage François Mitterrand, en s'interrogeant seulement sur quelques subtilités.

Une division en trois parties aura quelque peu l'ensemble des communications sans que la répartition soit toujours délicate.

Dans la première (« La crise au C.M.E. (capitalisme monopolistique d'Etat). Quelle issue ? »), le plus significative et la plus digne d'attention, se dégageent les vues des économistes et d'Economie et politique, notamment Paul Boccard (qui attaque la suraccumulation du capital et s'en prend à A. Coita, à Stoleru, à Meadows et à C. Gruson pour son rapport sur le gaspillage) et Ph. Herzog qui propose, pour atteindre les objectifs classiques, de briser les monopoles et de détacher la France de l'Europe. Des chiffres seraient idéalement bienvenus. C. Pierre dénonce le danger réformiste (« la terminologie classique semble insuffisante; car la « démocratie avancée » est bien à la base de réformes et de transition) et, sans prononcer le mot indexation, propose de garantir l'épargne contre la hausse des prix. La question de l'indice à utiliser n'est pas soulevée.

La deuxième partie, l'Approfondissement de la crise en France (du communisme), et la troisième, la Crise de l'impérialisme, ne sont pas tout à fait de la même veine. Retenons cependant les fiches lancées, contre le loi Galley, par E. Protocelle, qui réprovoque également l'idée tylligique de la « vie pasteurale », contre le rapport Méraud, par J.-P. Gaudard, et contre l'abandon dans lequel se trouvent les familles, par H. Nollet.

Morbidité peut-être, mais solide à multiples facettes.

* Paris, 1975. Economie et Politique et Editions sociales, 22 cm, 142 p., 29 F.

Hubert Landier

L'INITIATION ECONOMIQUE DES ADULTES

L'adulte non d'un manuel d'initiation économique, mais de la façon dont cette initiation pourrait être conçue. Il est particulièrement question de l'entreprise et de ses agents partenaires ou adversaires. Une longue période de formation économique de militants syndicaux et ses fonctions actuelles ou CNIFE sur l'amélioration des conditions de travail, préparant l'auteur à la rédaction d'un ouvrage aussi délicat, où il exprime les amertumes ressenties au vu des divergences importantes, certes à l'opposition d'intérêts, mais peut-être plus encore à l'environnement de chacun.

Sont décrites assez longuement les gênes et les souffrances souvent dénoncées de l'aliénation du travailleur ignorant les finalités de ses actes. Peut-être eût-il été utile de sortir un peu du cadre dans lequel l'auteur semble s'être lui-même un peu enfermé.

Dans cette rédaction serrée, touffue même parfois, quelques éclaircies prennent toute leur saveur. Viguer, tel de cours « sérieux » de formation économique par correspondance dont la première leçon était presque entièrement consacrée aux courbes de préférence de Pareto... Ce divorce entre le monde

de l'économie et celui des économistes sera-t-il jamais suffisamment dénoncé ?

Blavennus auraient été à la fin des exemplaires des cas concrets, avec le façon de les traiter. Nous attendons avec intérêt des applications, fruits d'une telle expérience et sans doute d'impatiences et longtemps contenues.

Bibliographie sommaire.

* Paris, 1975. Téma-Formation, 22 cm, 238 p., 50 F.

J.-M. Albertini et J.-J. Lambert

LE CIRCUIT DE L'ECONOMIE NATIONALE

A. Vian et J.-M. Albertini

L'INFLATION

J. Adenot et J.-M. Albertini

LA MONNAIE ET LES BANQUES

Le maître Albertini, dans le meilleur sens du mot, consacre son existence à diffuser le science économique par divers moyens, y compris le jeu de famille Ingénieur Économiste. Des trois ouvrages d'initiation, ci-dessus, qui ont de nombreux points communs, le premier cité en tête est peut-être le plus attrayant par sa typographie, ses schémas-diagrammes, ses encadrés et son texte, bien entendu. Un certain scrupule ou du moins une idée assez ferme semble cependant éloigner d'une façon trop nette des préjugés tenaces de l'opinion, fruits de l'accouplement de l'intérêt et de l'affectivité.

* Paris, 1975. Editions ouvrières, Editions du Seuil, 20 cm, 135 p., 190 p. et 150 p., 18 F. (les trois).

Francis Mahieux

LA PREVISION DE L'INNOVATION DE L'ENTREPRISE

VOILA déjà presque une innovation : un livre de théorie économique fort clair, l'auteur (qu'il ne faut pas confondre avec le jeune économiste R. Mahieu) donne une extension intéressante et concrète en terme un peu technique d'innovation. L'économie n'étant faite que de contraintes, tout objet, toute opération est loin de l'idéal, ce qui appelle des innovations. La notion de besoin, si redoutée des économistes est ensuite abordée d'une façon qui, cependant, ne satisfait pas notre besoin. Nous passons à un exposé plus classique de méthodes, pour forcer l'avenir : brainstorming, delphi (ironie de certains résultats), scénarios, etc. Plus originale que son titre - la lecture prévue, la quatrième partie, sur la prévision du marché (assortie naturellement de termes anglais faciles à traduire), donne des échappées vivantes sur la société (par exemple, le rêve permanent créé par les médias, chargés de reprendre le vérité), le biologie des produits (tableaux de survie), etc.

Bibliographie bigarrée, où F. Nader et Vance Packard sont fort plausibles, mais où l'on s'étonne de ne trouver ni Collin, ni Forrester, ni Pignatelli.

* Genève et Paris, 1975. Librairie Droz, 22 cm, 353 p., 55,50 F.

Henry Coston

DICTIONNAIRE DES DYNASTIES BOURGEOISES ET DU MONDE DES AFFAIRES

CONTRAIREMENT à d'autres auteurs de ce genre, dont l'objectif n'était pas d'une pureté au-dessus de tout soupçon, cet ouvrage présente sans dénoncer, burine sans écorcher, instruit sans soumettre. Si vous désirez vous y reconnaître dans la tribu des Rothschild, ou parmi les Jean Servan-Schreiber avec leurs seconds prénoms respectifs, vous garder dans un salon de grossières confusions sur les Riboud, n'hésitez pas à vous initier par ce gotha de l'économie, naguère gold-gotha. Bien qu'il y ait, en cette forêt, de nombreux arbres (généralistes), il ne s'agit pas seulement de dynasties, mais aussi de titres, comme Albert Caquot. Votre curiosité vous permettra de savoir quand le d'Estaing a combé Giscard, pourquoi Jean Monnet s'est marié à Moscou, et pourquoi l'absence de « Foin » dans le Catalogue de la noblesse contemporaine, malgré son titre principal. Les hommes politiques ne sont d'ailleurs pas toujours ceux que l'on attend : Léon Blum et non Pompidou ou Laval; le nom de Chirac revient souvent, mais comme historien; Dupont n'est pas Frédéric, ni Guichard l'industriel. Les femmes sont peu nombreuses, du moins comme titres.

L'économie est partout : le sucre chez les Say, l'huile, minérale ou végétale, chez les Lesieur, les étoiles chez Bousser, et bien d'autres, les grands magasins à la hâ, les charbonnages, les banquiers, l'automobile, etc. Des vices aussi sur les grandes écuries.

D'ordinaire, les dictionnaires meurent vite après la lettre V. Cette fois, nous trouvons encore quinze pages pour les de Wendel et quatre pour les Worms, Wildenstein étant encore en réserve.

Documentation en général sûre, exception faite pour le synchrisme, où l'auteur n'a pas su trouver la bonne source.

* Paris, 1975. Editions Alain Moreau, 25 cm, 599 p., 120 F.

Hubert Lévy Lambert

LA VERITE DES PRIX

ÇA fait toujours un peu peur, le vérité, et les prix aussi; mais l'ensemble constitue un sérieux problème, qui touche à l'économie entière. Cet ouvrage a été si profondément remanié que nous tenons à le signaler à nouveau tant les vérités en deçà peuvent être des erreurs ou-déjà.

Nous passons en revue tous nos chers tableaux, services publics, énergie, transports (la vérité est ici si inquiétante qu'il faut peut-être le chercher dans son puits... de pétrole), eau, santé, prix de la vie humaine, enseignement, logement (« l'aide à la pierre » a été un vaste détournement des fonds publics), agriculture, industrie et commerce, capital et travail.

Viennent ensuite des considérations, à la fois générales et plus positives, sur cette vérité des prix, qui peut, malgré quelques étours, nous suggérer de sensationnelles révisions, plus ou moins déclinantes.

* Paris, 1975. Editions du Seuil, 18 cm, 175 p., 11,40 F.

L'assainissement monétaire international

(Suite de la page 13.)

Il ne peut être question de supprimer le dissymétrisme fondamental entre le dollar et les autres monnaies. Le dollar est voué à rester le principal instrument d'intervention sur les marchés des changes. Il est naturel que, dans beaucoup de pays, les réseaux bancaires et les grandes entreprises conservent une partie de leur trésorerie en dollars. Et il est normal que beaucoup de banques centrales détiennent dans cette monnaie une fraction de leurs réserves. En revanche, certains aspects de la dissymétrie ne sont pas inévitables, et des mesures techniques simples permettraient, si on le voulait, d'y mettre fin. Quelles pourraient être ces mesures ?

On a parfois suggéré que les autorités monétaires américaines devraient acquiescer et accumuler des devises étrangères, de la même façon que les banques centrales non américaines accumulent des dollars. Cette proposition à première vue séduisante ne mène, en réalité, pas bien loin. Les Etats-Unis n'accumuleraient probablement pas de montants substantiels en devises, pour la simple raison qu'ils ne voudraient pas s'exposer à des pertes de change sur la valeur de leurs réserves. Il n'est pas à prévoir que le Congrès permettrait à l'administration - à supposer qu'elle le veuille - de s'engager très avant dans cette direction. Quant aux partenaires des Etats-Unis, certains d'entre eux, comme la Suisse, ne souhaitent pas laisser se créer, entre les

maïns de l'étranger, des soldes importants dans leurs propres monnaies.

Une seconde méthode consisterait à intensifier le recours à la formule des « swaps », de façon à procurer aux Etats-Unis davantage de moyens d'intervention en monnaies étrangères, et par conséquent davantage de moyens de soutenir le dollar. Cette méthode n'est certes pas à rejeter. Elle comporte cependant ses limites. D'une part, il est normal que les crédits « swaps » de banque centrale à banque centrale ne soient consentis que pour de courtes périodes. D'autre part, les « swaps » sont presque toujours réciproques, et les Etats-Unis pourraient hésiter à consentir à leurs partenaires des crédits aussi élevés que ceux dont ils devraient bénéficier eux-mêmes.

Une troisième méthode consisterait à utiliser bien plus largement qu'on ne l'a fait jusqu'ici une technique qui fut imaginée il y a un peu plus de dix ans et à laquelle est attaché le nom de M. Robert Roosa, à l'époque secrétaire adjoint du Trésor américain. Les « bons Roosa » (sont) des titres de créances sur le Trésor des Etats-Unis qui se faisaient remettre certaines banques centrales et qui étaient libellés dans la monnaie du créancier (par exemple, en francs suisses pour les bons remis à la Banque nationale suisse).

Les Etats-Unis - qui ont déjà depuis plus de dix ans excepté le principe de la formule Roosa - devraient généraliser l'emploi dans leurs rapports avec certains

de leurs partenaires, en particulier avec les membres du club de Bâle. Ils auraient ainsi la possibilité de s'assurer, contre des bons exprimés dans la monnaie du pays prêteur, les ressources en devises qui pourraient leur être nécessaires s'ils se décidaient à soutenir plus activement leur monnaie. De leur côté, les partenaires des Etats-Unis pourraient aider plus volontiers au soutien du dollar, puisque les créances qu'ils acquerraient de ce fait seraient, comme il est normal, libellées dans leur propre monnaie.

Le système de réserve fédérale devrait, rétroactivement, entrer dans le même voie en qualité de prêteur; il devrait accepter de détenir, à concurrence de montants raisonnables, des bons « type Roosa » souscrits par les banques centrales ou les trésoreries d'un certain nombre de pays. Un élément de symétrie serait introduit dans les relations entre les Etats-Unis et leurs partenaires du club de Bâle. En particulier, ces derniers, en détenant des bons « type Roosa » exprimés en dollars, pourraient se procurer des dollars en cas de besoin sans se heurter au problème de la mobilisation des encaisses or.

Les moyens existant alors d'une politique concertée de réduction des fluctuations entre la monnaie américaine et les monnaies de « serpent ».

Un autre avantage de la formule est que les bons « type Roosa », étant émis par les trésoreries ne sont pas nécessairement des bons à court terme. On peut imaginer qu'ils soient détenus par d'autres porteurs que les banques centrales, qu'ils soient acquis par les gouvernements ou même par diverses institutions. On peut concevoir que leur terme soit bien au-delà des durées qui sont normales pour les créances proprement monétaires. Bref, ils pourraient constituer, pour une coopération nouvelle entre les principaux pays membres de l'O.C.D.E., et spécialement entre l'Amérique et la « serpent », un instrument fort souple.

Il est évident toutefois qu'une telle politique concertée de réduction des fluctuations ne verra la jour que si Washington le veut bien.

Les Etats-Unis ont tendance à considérer le régime actuel des relations monétaires internationales comme conforme à leurs intérêts. En réalité il ne l'est pas. Il ne l'est probablement pas du point de vue économique, comme M. Alfred Hayes l'a exploré à ses compétences. Il ne l'est certainement pas du point de vue politique, car les tensions qu'il est voué à engendrer représentent un danger pour l'harmonie des rapports entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale.

GUILLAUME GUINDEY.

Logo ANM (Association Nationale des Métiers) above the text 'CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS'. Below this, a list of seminars: 'Séminaires intensifs de formation continue organisés par le département Economie et Gestion et l'Institut national des techniques économiques et commerciales pour des cadres comptables, financiers, ingénieurs et chefs d'entreprises.' followed by dates and topics like 'GESTION FINANCIERE', 'PREVISION', 'COMPTABILITE ET MANAGEMENT', etc.

Advertisement for 'Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. ELETROSUL'. It includes the text 'USINE HYDRO-ELECTRIQUE SALTO SANTIAGO NOTICE DE PRESÉLECTION AUX FABRICANTS DE CONDUITES FORGÉES'. It details the company's plans to launch a tender for high-voltage power lines in the fourth quarter of 1975, and lists technical specifications like 'Six (6) conduites forcées en acier soudé, avec 7,60 m de diamètre et 130 m de long.' It also provides contact information for the company in Rio de Janeiro.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page, possibly 'J. M. Albertini'.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Attention, Barenboim et Pollini!

Tout le monde a le droit de ne pas être en forme pour jouer des chefs-d'œuvre à 10 heures du matin... Il faut cependant criser les nerfs... Le talent de Barenboim n'est pas en cause...

Cinéma

LA MANIFESTATION DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Un millier d'artistes contre « la nouvelle censure »

Un millier de comédiens, de réalisateurs, de techniciens et de producteurs de cinéma ont défilé samedi soir... Les associations professionnelles et syndicales (Société des réalisateurs de films, Association française des producteurs de films...)

Jazz

LE « PEGASUS » DE JEAN-LUC PONY

Si le violoniste Jean-Luc Pony n'a pas joué avec nous, il a joué avec beaucoup... Le « Pegasus » est un concert de jazz... YVES BOURDE.

Théâtre

La réforme des statuts du Français

- Quarante sociétaires (au lieu de trente)
• L'État renonce à sa part sur les bénéfices

En rendant publique la nomination de nouveaux directeurs pour les théâtres nationaux en juillet 1974... Le projet présenté par M. Pierre Dux, administrateur général du Théâtre Français...

« LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY »

Pierre Boutron, adaptateur et metteur en scène du Portrait de Dorian Gray, a construit son spectacle autour d'une idée qui est... « Un être humain est un miroir à deux faces : la personne et le personnage ».

Théâtre Français, a fait l'objet de longues négociations... Deux décrets parus au Journal officiel du 9 novembre modifient le régime administratif et financier de la Comédie-Française.

Le nombre de sociétaires, jusqu'alors fixé à trente, passera à quarante et la durée de leur contrat sera portée de dix à quinze ans... Les pensionnaires, qui n'étaient jamais nommés sociétaires avant deux ans de service, pourront l'être après un an (mais pas après plus de deux ans).

« LE VOYAGE DES COMÉDIENS »

(Suite de la première page.) Treize ans d'histoire dans un film de quatre heures qui n'est pas (malgré le budget le plus important du cinéma grec : 7 millions de dollars) une reconstitution historique... Cette troupe de comédiens, qu'on voit voyager dans une Grèce non touristique, une Grèce à la fois traversée du nord au sud et de l'est à l'ouest...

Chef Angelopoulos, l'idée poétique est le support de l'exposé idéologique... Dans un coin, Electra offre son corps en spectacle à un trafiquant du marché noir qui lui donne une bouteille d'huile... JACQUES SICLIER.

LETTRES

A une semaine du prix Goncourt

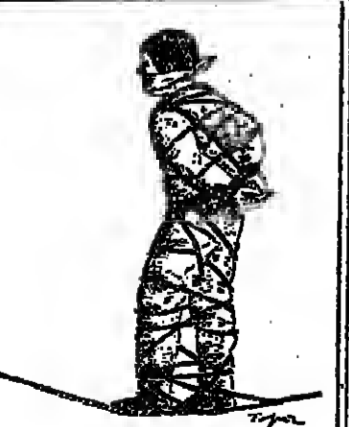
GARE AU GORILLE !

A une semaine de l'attribution du prix Goncourt, les membres de l'Académie savent désormais ce qui les attend... Quant à M. Thénault, il n'a pas apprécié un article à son propos de M. Jean Dutoit...

9 DERNIÈRES

atelier

SUR LE FIL ARRABAL



« Bouleversant... Un sommet... Le premier spectacle de l'année. » Ph. TESSON, Canard enchaîné. PRIX SPÉCIAUX ÉTUDIANTS 686-69-24 et séquences

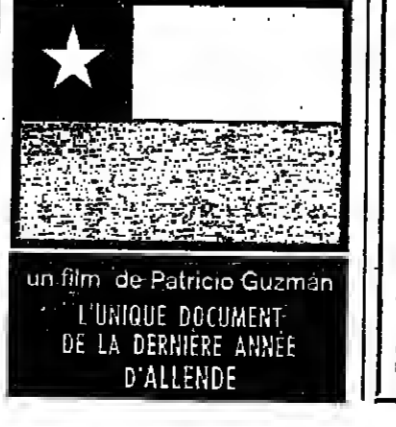
ÉLYSÉES LINCOLN - QUINETTE - 14 JUILLET SAINT-LAZARE PASQUIER - STUDIO RASPAIL

L'HUMOUR YIDDISH A NOUVEAU DANS LE CINEMA AMERICAIN APRES FRANKENSTEIN JUNIOR, WOODY ALLEN...



MERCREDI SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

LA BATAILLE DU CHILI la lutte d'un peuple sans armes



30, r. St André des Arts St André des Arts

Le Voyage des Comédiens

Grand Prix de la Critique - Cannes 75

SELECTION QUINZAINE DES REALISATEURS CANNES 75

SEUL A PARIS
LE SEINE-CINEMA
10, rue Frédéric-Sauton Tél. 325-95-99 • M. Maubert

YVES MONTAND

LA SOLITUDE
DU
CHANTEUR DE FOND

SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES

2 films de **CHRIS MARKER**

production : SEUIL AUDIOVISUEL distribution : NEF DIFFUSION

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - ERMITAGE - PARAMOUNT OPÉRA - REX - MOULIN ROUGE -
PARAMOUNT MONTPARNASSE - BOUL'MICH - MISTRAL - PARAMOUNT Gobelins -
3 MURAT - LIBERTÉ - PARAMOUNT MAILLOT

Triomphe du
vrai Cinéma

DELON • TRINTIGNANT

**FLIC
STORY**

de JACQUES DERAY

ROGEE BORNICHE ALPHONSE BOUDARD

BOBIENY-TRIARON Drancy • STUDIO Ruel • CALYPSO Viry-Châtillon • U.C.G. Poissy •
ARTEL Rassy • GARREFOUR Pantin • BELLE ÉPINE Thiais • GAMMA Argenteuil •
PARLY II • ARCEL Corbeil

TRIOMPHE (S.T. Anglais) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS (S.T. Espagnol)
PARAMOUNT OPÉRA

LES RECORDS DU FILM RECORD

À Paris

1.900.000
SPECTATEURS
(2 PARISIENS SUR 3)

20 MOIS DANS LES MÊMES SALLES

En France

10.000.000
DE SPECTATEURS
(1 FRANÇAIS SUR 5)

À l'Étranger

c'est la première fois qu'un film français bat
tous les records à NEW YORK, LONDRES,
TOKYO, BRUXELLES, AMSTERDAM,
GENÈVE, STOCKHOLM, ROME, etc.

Emmanuelle

11-22 novembre

XII^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE

**FORUM
DE LA DANSE**

20 compagnies - 16 pays - 5 lieux de représentation

COMPLEXE DU THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
permanent de 17 h à 22 h 30
19 h 15 à 19 h 50 conférences-débat-buffet

1 compagnie 10 F - carte à la journée 35 F - carte à la semaine 50 F
renseignements et location au théâtre de 11 h à 18 h - Tél. 359.72.42
FESTIVAL D'AUTOMNE Tél. 278.10.00 - FNAC MONTPARNASSE

UGC MARBEUF - BONAPARTE
CYRANO VERSAILLES

**MORT
D'UN GUIDE**

Plus beau que tous les films
français que nous avons
vus ces temps-ci.

PÉREZ CHARLIE-HEBDO

ISABELLE ADJANI
FRANÇOIS TRUFFAUT
**L'HISTOIRE
D'ADELE H.**

UGC MARBEUF - BONAPARTE
CYRANO VERSAILLES

**MORT
D'UN GUIDE**

UN FILM DE JACQUES OTTOLENGHI
RÉVISÉ ET DIALOGUÉ DE HENRI COPPOLA
AVEC PIERRE KIESSERLI • GUY DELOU •
VICTOR LANGE •
et avec la participation de JEAN YVES ESCOFFIER
UNE COPRODUCTION UFA - SFG
DISTRIBUTION NEF-CINEMA

AUX DEUX ANES

Demain matinée exceptionnelle
à 15 h. 30 avec Pierre-Yves VAILLARD, Christian VIGEL et Jacques
MEXRAN dans la mordante revue

SERRE-VIS COMPRIS

La seule revue satirique jouée à Paris

THEATRE des AMANDIERS
11, rue de Valenciennes

**La SENSIBILITÉ
FREMISSANTE**

de Pierre MACÉRES
Mise en scène de
Jean-Marie WINLING

PROLONGATION
JUSQU'AU 16 NOVEMBRE

THEATRE des QUARTIERS d'IVRY
22, rue de Valenciennes 94100
072.37.43 ou 204.18.81

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles

- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 10 novembre

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : La
Foudre aux yeux ; Le Plus Heureux
des Trois (abt habillé siècle G).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce Bor-
gia ; mardi, à 14 h. 30 et 17 h. :
Circus à l'antienne.

Les autres salles

Antoine, mardi, 15 h. : Le Tuba.
Bibliothèque-Opéra, 21 h. : L'Interpré-
tation.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens, 30 h. 45 : La
Cirque.

Carrousel de Vincennes, Théâtre
du Soleil, 20 h. 30 : L'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, mardi, 15 h. :
Le Troisième Temps.

Comédie Caumartin, 21 h. 10 :
Comédie-Bocuse.

Comédie des Champs-Élysées,
20 h. 45 : Les Frères Jacques.

Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle,
elle et elle ; 22 h. 30 : L'Homme
sang ; 23 h. 15 : Douby.

Darwin, 21 h. 30, mardi, 15 h. :
Monsieur Maturin.

Edouard-VII, 21 h. : Vient chez moi,
l'habite chez une copine.
Eglise américaine, 20 h. 30 :
Richard II.

Espace Cardin, 20 h. 45 : Loran-
saccio. — Salle polyvalente, 21 h. :
On loge la nuit ; Café à l'eau.

Fontaine, 20 h. 45 : La Balance.
Mademoiselle, 20 h. 30 : Feu de vache.
Michel, 21 h. 10 : Deux sur canapé.
Michele, 20 h. 30 : Cog et Magoc.
Moyse, 21 h. et mardi, 15 h. :
Les Deux Vierges.

Palais des sports, mardi, 15 h. 30 :
Le Cirque Polonois.

Palaisance, 20 h. 30 : Moby Dick.
Ranelagh, 20 h. 30 : Mém. Chipin.
Saint-Georges, 20 h. 30, et mardi,
15 h. : Croque-Monsieur.
Théâtre Campagne-Française, 19 h. :
Le Pieds de pape plus ; 20 h. 30 :
Pis à Pat ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre de la Cité Internationale,
la Galérie, 21 h. : Les Troyennes.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. :
Patrick Pont.
Troisième, 23 h. : Xâhâ.

**STUDIO DES URSULINES
UGC MARBEUF**

par l'auteur de
AGUIRRE, le dernier des
Indiens

Traçage de
KASPAR HAUSER
UN FILM DE
WERNER HERZOG

GRAND-PRIX SPÉCIAL DU JURY

PRIZ INTERNATIONAL DE LA CRITIQUE

Théâtres de banlieue

Villiers-le-Bel, salle Marcel-Pagnol,
21 h. : Sacha Distel.

Festival d'automne

Complexe au Théâtre des Champs-
Élysées, de 17 h. à 22 h. 30 :
Forum de la danse.

Les chansonniers

Cévennes de la République, 21 h. :
Y'a-t-il plus mal dans l'un peu
mieux.

Deux-Ans, 21 h. : Soire-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, por-
tés ouverts.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mons ;
21 h. : Ça va mieux ;
22 h. 30 : Les Amours de Jacques
le Fataliste ; 24 h. : Émile Ball Boy.
Au Vrai Café parisien, 20 h. 30 :
En ce temps-là, les gens mou-
raient ; 22 h. : La démocratie est
avancée.

REX • U.C.G. NORMANDE • PUBLICIS-MATHÉMON • PARAMOUNT-OPÉRA • BRETAGNE • PUBLICIS-ST-GERMAIN
PARAMOUNT-MAILLOT • PARAMOUNT-MONTMARTRE • PARAMOUNT-ORLÈANS • MUSIC-CONVENTION
PARAMOUNT-BASTILLE • CLUVEY-ÉCOLES • PASSY • PUBLICIS-DEFENSE • et pour l'ensemble de PUBLICIS Gobelins les autres

**BELMONDO
DE BROCCO-AUDIARD
BELMONDO
DE BROCCO-AUDIARD**

"Incorrigible"

JEAN-PAUL BELMONDO

avec PIERRE DESRUA
et GÉRALDINE SÉVILLE

ALAIN CLICHY • CHARLES GÉRARD • DANIEL GÉRALD • JEAN-PAUL GUYOT • JEAN-PIERRE LÉONARD • MICHEL LÉONARD • PHILIPPE LÉONARD • ROBERTO LÉONARD • YVES LÉONARD • ANNE FERREL
Dialogues de MICHEL LÉONARD

Produit par ALBERTO BROCCO • Révisé et dialogué par GÉRALDINE SÉVILLE • Montage par GÉRALDINE SÉVILLE

Publié à STRASBOURG • PARAMOUNT LA CITE ST-ANDRÉ • BELMONT • ARTES NORD • CARRERON PANTIN
ARTEL VALLEURIE • HOLLYWOOD FRANCE • FLAMANDS DANZES • PARAMOUNT ASLIT • PARAMOUNT LA CLAYTON
PARAMOUNT JURY • BELLEVILLE • ARTES NORD • BELLS 2 ORSAY • HOLLYWOOD ANTOINEVILLE

Spécial 150

SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans. La cinématèque... HISTOIRE DE PAUL (Pr.) : La Clif... HISTOIRE D'U (Pr.) : Montparnasse-Palace...

Les exclusivités

A SÉPARETE PEACE (A.) v.a. : Luzernbourg... CACHES-PASTORAL (JAD.) v.a. : La Pagoda... CATHERINE ET CH. (Pr.) : Clichy-Passey...

Les films nouveaux

LE VOYAGE DES COMÉDIENS. - V.A. : Saint-André-des-Arts... LE RETOUR DE LA PANTHÈRE ROUGE... LES 11.000 VERDES...

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg... LA CHINE (Pr.-A.I.) : Le Seine... LE VIEUX PUSIL (Pr.) : George-V...

Les festivals

CITIZEN-WELLS (v.o.) : Olympia... PAYS DE L'EST (v.o.) : Boite à film... MILESTONE (A. v.o.) : Action...

M. BOURGES NE PARTICIPERA PAS AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, ne participera pas, mardi 11 novembre, aux « Dossiers de l'écran » consacrés à l'armée...

THEODORE BOTREL CÉLÈBRE POUR L'ARMISTICE

À la demande du Comité pour la cinquantième anniversaire de la mort de Théodore Botrel, le souvenir du bard breton sera évoqué sur TF1 et sur Radio-France...

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 NOVEMBRE - M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances... MARDI 11 NOVEMBRE - MM. Michel Debré et Jacques Toubert...

ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Madrid, Nashville, Peyton Place, Drottningholm, quatre villes pour un samedi soir sur TF1... Modrid, Nashville, Peyton Place, Drottningholm, quatre villes pour un samedi soir sur TF1...

LES PROGRAMMES

LUNDI 10 NOVEMBRE CHAÎNE I : TF1 20 h. 30, La caméra de lundi... CHAÎNE II (couleur) : A2 20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes...

MARDI 11 NOVEMBRE

CHAÎNE I : TF1 10 h. 30 (C), Cérémonie militaire... CHAÎNE II (couleur) : A2 14 h. 30, Aujourd'hui Madame... CHAÎNE III (couleur) : FR3 19 h. 30, Pour les jeunes...

FRANCE-CULTURE

20 h. Poésie : 20 h. 5. Une belle promenade d'été... 21 h. 30, Documentaire : D'une autre Allemagne...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. Dossiers musicaux : « Entre les pavés, l'harpe »... 21 h. 30, En direct du Royal Festival Hall...

FRANCE-CULTURE

20 h. Poésie : 20 h. 5. Dialogues, par R. Pilludin... 21 h. 30, Musique de notre temps...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. Présentation du concert : 20 h. 30, Récital d'orgue Jean-Jacques Grunenwald...

Enfin porté à l'écran... le plus célèbre des romans érotiques de GUILLAUME APOLLINAIRE. Les onze mille verges. UN FILM DE ÉRIC LIPMAN.

Un livre à lire Jean des Cars Louis II de Bavière OU LE ROI FOUROYÉ PERRIN

Pour une belle image: téléviseurs couleur PHILIPS

SPORTS

FOOTBALL

Saint-Etienne fatigué mais tout de même vainqueur

De notre envoyé spécial

Troyes. — La venue de Saint-Etienne à Troyes avait été...

Fatigués par les deux matches qu'ils avaient disputés en moins de huit jours, les joueurs de Saint-Etienne, les « verts »...

Mais après le repos les joueurs de Troyes s'en donnaient d'entant plus de cœur...

des ballés-obus (1) qu'il ne pouvait que déjouer en corner...

Le public, déçu de n'avoir pas vu gagner son équipe, n'en garda pas moins le souvenir d'un match agréable...

C'est peut-être cela aussi que Saint-Etienne peut apporter au football français...

FRANÇOIS SIMON.

BASKET-BALL

Quand l'A.S.P.O.-Tours relègue le football au second plan

Tours. — Dans sa croisade pour l'assainissement des mœurs, M. Jean Royer, le maire de Tours, pourrait accorder une place de choix au développement des activités sportives...

De notre envoyé spécial

A l'heure où, lundi matin, quelques Tourangeaux ont dû reprendre leur travail la voir érudite et les muscles lourds des fatigués de la saison...

Dans la petite lutte d'influence que se livrent au plan local le basket-ball et le football...

De notre envoyé spécial

Deux clubs étaient en concurrence, les footballeurs avaient préféré jouer leur match à une heure inhabituelle...

Dans ce choc de géants, l'A.S.P.O. Tours, privée de son meneur de jeu Jean-Michel Sénéchal...

Après avoir compté dix points d'avance à la mi-temps (53 à 43), Tours mena même de vingt points (81 à 61) quelques instants plus tard...

28 h. 45, une rencontre du championnat de France de première division de basket-ball avec la Choix de Roanne...

dirigeants qui ignorent le nombre de licenciés dans leur club, ou considèrent comme un secret d'état le montant des subventions décidées et accordées par le conseil municipal...

La formation des joueurs

La construction d'un complexe sportif avec un stade de football qui pourra accueillir de huit mille à dix mille spectateurs permettra peut-être d'ici deux à trois ans au P.C. Tours, présidé par M. Royer, et déjà fortement soutenu par la municipalité (270 000 F de subventions pour un budget du club atteignant 1 million) d'avoir d'autres ambitions...

GERARD ALSOUY.

AUTOMOBILISME

LANCIA champion du monde des rallyes

Le constructeur italien Lancia a gagné, pour la deuxième année consécutive, le titre de champion du monde des rallyes. Presque assuré en regard à ses rivaux antérieurs d'obtenir ce succès avant le tour de Corse qui s'est disputé les 8 et 9 novembre...

En 1975, les deux marques d'automobiles les plus rivaux qui se disputent pour les courses routières étaient en jeu au sein du même groupe, s'étaient combattues tout au long de la saison...

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE CORSE
1. Darniche-Maté (Lancia Stratos), 4 h. 33 min. 24 sec. ; 2. Michel Laverne (Alpine Renault), 4 h. 58 min. 58 sec. ; 3. André-Joussery (Alfa Romeo), 5 h. 11 min. 51 sec. ; 4. Maurice-Pillipi (Alpine Renault), 6 h. 13 min. 35 sec. ; 5. Henry-Gélin (Alpine Renault), 7 h. 19 min. 41 sec. ; 6. Vincent Joubert (Alpine Renault), 7 h. 22 min. 25 sec. ; 7. Michel Motron Conconi (Alpine Renault), 8 h. 33 min. 49 sec. ; 8. Jean-Louis Tourate de la Rivière et première des dames.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (deuxième journée)
*Berck bat Antibes 113-97
*Tours bat Roanne 108-88
*Villeneuve bat Châlons 134-78
*Le Mans bat Besançon 134-97
*Caen bat Clermont 93-88
*Orchès bat Denain 93-87
*Gratzenstadt bat Lyon 80-67

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (première journée)
*Valenciennes bat Marseille 1-0
*Lyon et Bastia 2-2
*Reims bat Angers 1-1
*Strasbourg 3-2
*Sochaux bat Lens 3-2
*Monaco bat Arles-Avignon 1-0
*Bordeaux bat Lille 2-1
*Nîmes bat Nice 2-1
*Saint-Etienne bat Troyes 1-0
*Paris-Saint-Germain bat Nancy 4-2
*CLASSEMENT : 1. Nice, 23 pts ; 2. Metz, 18 pts ; 3. Lyon, Saint-Etienne et Bordeaux, 17 pts ; 4. Bordeaux et Sochaux, 16 pts ; 5. Clermont, Valenciennes et Nîmes, 15 pts ; 6. Reims, Lille et Lens, 12 pts ; 7. Strasbourg et Monaco, 10 pts ; 8. Troyes, 9 pts ; 9. Avignon, 7 pts.

Hippisme

Le prix Gadouane de Francfort, disputé à Autrain et réservé pour les jockeys français et étrangers, a été gagné par le cheval de couleur et de Société Street. Le combiné gagnante est 3-12-11.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (première journée)
*Pia bat Aulnay 12-4
*La Roche bat Brest 28-9
*Angers bat Caen 28-9
*Toulon bat Châteaubriant 11-3
*Villeneuve bat Pau 28-0

Rugby

L'équipe de France B a battu son homologue anglaise par 24 points à 12, le 8 novembre à Rouen. Les Français ont marqué quatre essais.

Un attrait pour les jeunes

Privée de ses géants, l'A.S.P.O. de Villeneuve a recruté un grand nombre de jeunes joueurs grâce à la valeur supérieure de ses entraîneurs...

JEUX OLYMPIQUES

L'AFRIQUE DU SUD DESIRE REINTEGRER LE COMITE INTERNATIONAL
Protector (A.F.P.). — Le Dr Piet Koornhof, ministre sud-africain des sports, a déclaré dans une interview à Paris...

Advertisement for Rolex watches. 'Son boîtier est sculpté dans un unique bloc d'or: la Day-Date de Rolex.' Includes an image of a Rolex watch and the Rolex logo.

PRESSE

Réunion des instances nationales de deux syndicats de journalistes

Le comité national du Syndicat national des journalistes (S.N.J.-autonome), réuni les 7 et 8 novembre, a adopté une résolution précisant son plan d'action...

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Saussaies
92075 PARIS - CEDEX 08
C.C.F. 4297 - 23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
EX-COMMUNAUTES (sauf Algérie)
90 F 150 F 225 F 300 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
FAIR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F
ÉTRANGER
PAR MESSENGER
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F
2 - TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F
Par vole aérienne
taxis sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

خدمات الاعمال

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.C. and 2 rows of data for OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, etc.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.C. and 2 rows of data for L'IMMOBILIER, EXCLUSIVITES, etc.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SALES MANAGER pour la France

Les responsabilités déléguées sont entières, très importantes et couvrent notamment l'implantation d'une Marque anglaise très réputée, spécialisée dans la Boulangerie (acier et nylon) et les composants industriels.

La valeur du candidat étant reconnue, ce poste peut évoluer vers la fonction Directeur de Filiale.

Adresse: SEGE 11, allée de la Roberteau 67000 STRASBOURG

INGENIEUR DE COORDINATION ASSISTANT DE CHEF DE PROGRAMME

Un impératif pour nous, société d'engineering et de construction nucléaire, assumer la coordination et l'articulation techniques de nos projets.

Ecrire à No 28.709, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.

FIRST NATIONAL CITY BANK recherche UN CADRE spécialisé dans l'étude et le financement d'Opérations immobilières.

GROUPE BANCAIRE PRIVE 8e arrondissement recherche ATTACHE COMMERCIAL

Société construction appareils automatiques machines de bureau, Nilsa C.O.S., recherche PRÉPARATEUR III ou TECHNICIEN

MONOPRIX recherche PROGRAMMEURS CONFIRMES

emploi internationaux

URGENT ENTREPRISE NATIONALE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS recherche pour ARABIE SAOUDITE CHEF DE SECTEUR

UNIVERSITY COLLEGE DUBLIN L'Université Nationale Irlandaise recherche, pour sa section de Dublin, un MAITRE DE CONFÉRENCES EN PHILOGIE FRANÇAISE ET ROMANE

emploi régionaux

Constructeur d'Equipements Electriques et Electroniques, C.A. 15 millions, dans 50% en progression à l'exportation, recherche pour son siège social à LYON ingénieur commercial

directeur administratif et financier 80.000+ Rouen Pour faire face à une expansion régulière, une entreprise régionale, leader dans sa branche, recherche son Directeur Administratif et Financier.

ALEXANDRE LAMBERT PSYCHOLOGUE 464, rue des Capucins - 76230 BOIS GUILLAUME

IMPORTANTES SOCIÉTÉS ENTREPRISE ELECTRIQUE recherche INGENIEUR ELECTRICIEN

POLAROID FRANCE recherche JOURNALISTE TECHNIQUE EN FRENCH LANGUE

CAOIRE COMMERCIAL formation ingénieur CHIMISTE, PHARMACIEN, SOUVIENIR

Secrétaires demandes d'emploi

représent. offre

travaux à façon

enseigne.

animaux

sup. de cd.

travaux à façon

enseigne.

animaux

sup. de cd.

animaux

automobiles automobiles automobiles Une Alfa Romeo se choisit à la SFAM

L'immobilier

appartements vente Paris-Rive droite, investisseurs RUE DE FLANDRE, appartements achat, locations non meublées, propriétés, terrains, bureaux, fonds de commerce, villas, fermettes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

AU COLLOQUE SOCIALISTE DE SURESNES

M. Chapuis confirme l'opposition du P.S. au programme nucléaire du gouvernement

L'une des directives d'action que donne le parti socialiste à ses militants, après les deux journées nationales d'études sur l'énergie qu'il a organisées pendant le week-end à Suresnes, est de lutter contre le programme nucléaire tel qu'il est défini par le gouvernement. Le parti socialiste, est-il précisé dans la déclaration remise à la presse par M. Robert Chapuis, délégué national

du parti socialiste à la technologie et à la recherche, et principal animateur de ces journées d'études, n'est pas hostile par principe à l'énergie nucléaire. Mais il condamne un programme qui soumet la France aux intérêts des entreprises multinationales et à l'accumulation des risques sans garantie ni contrôle.

Aussi le parti socialiste demande-t-il l'instauration d'un débat démocratique. Avant l'acceptation de tout programme nucléaire, le P.S. pose trois préalables : la définition d'un programme énergétique d'ensemble, l'adoption d'une loi nucléaire et la création d'une agence de sécurité, avec des comités régionaux réunissant les représentants des travailleurs et des populations.

Une autre directive de lutte concerne le Commissariat à l'énergie atomique. « On assiste à ce paradoxe, a dit M. Chapuis, que les moyens de la puissance publique, en l'occurrence ceux du Commissariat à l'énergie atomique, vont être mis au service d'une firme privée où se lient étroitement les intérêts du Cressat-Loire et de Westinghouse. Nous sommes partisans de la démarche inverse : le C.E.A., en liaison avec l'E.D.F., doit disposer d'un correspondant industriel où les intérêts de la collectivité nationale soient prépondérants. Nous retrouvons ici la division capitaliste bien connue : tous les profits pour les intérêts privés, tous les risques pour la collectivité. Quand on sait quels sont les risques du nucléaire, nous ne devons plus parler de fautes mais de crimes. »

D'autres luttes devront être engagées contre les gaspillages de la société actuelle et pour la recherche de nouvelles technologies, de même que pour la définition de nouvelles priorités en matière de recherche. D'autre part, trois axes de réflexions ont été définis par M. Chapuis, à l'issue de ces deux journées d'études, autour du thème des « caractères de la société socialiste ». Ces réflexions concernent la nature de la politique industrielle, la diversification des usages de l'énergie, enfin la façon dont pourrait être modifiée l'évolution de la consommation énergétique.

M. POPEREN : la croissance reste une exigence de notre temps

Lors de la séance de clôture dimanche après-midi, M. Poperen a pris la parole pour confirmer l'opposition du parti socialiste à toute implantation nouvelle de centrales nucléaires avant l'instauration d'un débat au niveau national. « Nous n'échapperons à la menace de la domination américaine, a-t-il ajouté, que par un effort résolu au niveau européen. Le dilemme opposant la domination américaine et l'indépendance nationale française est un faux dilemme. » M. Poperen s'est, d'au-

tre part, déclaré convaincu qu'il était inopportuniste, dans la période actuelle, de ralentir la croissance économique.

« Si nous prenons la croissance, a-t-il précisé, nous ne pouvons pas dire que nous ralentissons la croissance ; la croissance reste une exigence de notre temps. En ce qui concerne l'attribution, nous avons encore beaucoup à travailler pour résoudre les problèmes d'articulation entre les objectifs de l'entreprise et les directives du plan. »

M. Mitterrand est sceptique sur les chances de la conférence Nord-Sud

Samedi en fin de matinée, M. François Mitterrand était intervenu en insistant beaucoup sur la nécessité de situer l'économie moderne en termes internationaux : « Certains pensent qu'une expérience socialiste en France conduirait à nous couper du reste du monde. Je ne suis absolument pas de cet avis. De plus, a-t-il ajouté, une politique autarcique ne gênerait que nous-mêmes. Les multinationales iraient s'installer ailleurs qu'en France. »

« En fait, a expliqué M. Mitterrand, ce qui caractérise les gouvernements des pays capitalistes, c'est leur refus d'instaurer un système capable de contrôler les multinationales. Ils ne pourront donc pas apporter de réponse sérieuse aux problèmes du moment. Quant aux maîtres actuels du monde occidental, ceux qui parlent ne sont pas ceux qui décident. »

Le premier secrétaire du parti socialiste est certes favorable à la tentative de dialogue entre le nord et le sud de la planète. « Mais, a-t-il ajouté, je garde des doutes quant aux résultats de la prochaine conférence de Paris. D'abord parce que la position américaine ne semble pas

A la conférence de Rambouillet

Le Japon proposera d'aider le tiers-monde

De notre correspondant

Tokyo. — « J'attache une grande importance à la prochaine conférence économique et monétaire de Paris, nous déclare le premier ministre japonais, M. Miki. Ce n'est pas en défendant l'ordre ancien que nous résolvons les problèmes d'aujourd'hui. Trouver des méthodes nouvelles répondant aux temps nouveaux, voilà la signification majeure de la réunion : trouver les méthodes d'un New Deal. »

C'est la première fois que le Japon accède à une conférence de ce genre, et c'est aussi que l'Asie sera présente. La participation japonaise peut donc apporter un sang nouveau dans les débats internationaux.

« Notez aussi, poursuit M. Miki, que le Japon a une expérience à la fois de pays développé et de pays en développement, car, jusqu'à une date récente, nous étions encore dans notre économie des secteurs arriérés qui nous appartenaient aux pays sous-développés. »

— Ferez-vous donc à Rambouillet des propositions au sujet de l'aide aux pays en développement ?

— J'apporterai en effet une proposition concrète du Japon en matière de développement. Sans pouvoir révéler ici le contenu, je peux dire qu'il s'agit d'élargir le concept de l'accord de Lomé, qui est un accord régional, pour l'étendre à d'autres pays en développement dans un contexte mondial, le but étant de stabiliser les revenus de ces pays. J'ajoute qu'à mon avis le système de Lomé et le plan Kissinger de fonds d'aide au développement ne s'excluent pas l'un l'autre. »

Si l'on en croit des indications de sources officielles, ce serait en effet une sorte de « Lomé asiatique » que M. Miki proposerait à Rambouillet, mais en y incorporant certains aspects du plan Kissinger. L'aide japonaise serait orientée spécialement vers l'Asie du Sud-Est, sérieusement frappée actuellement par la réduction de ses échanges avec le Japon.

Sur les problèmes du commerce international, M. Miki se montre également résolu à apporter une contribution positive et à combattre contre la montée des tendances protectionnistes. « Commerce ou périr, c'est la loi du Japon », dit le premier ministre. Le Japon, indique-t-il, souhaite réaffirmer avec ses partenaires à la conférence l'engagement de respecter le principe du libre-échange international et voudrait faire avancer de nouveau les négociations tarifaires dites du « Tokyo round », qui pléinent depuis quelque temps.

Le Japon se plaint surtout en substance le premier ministre, des tendances protectionnistes montantes aux États-Unis, mais il déplore les mêmes en Europe.

En revanche, sur le problème monétaire, l'attitude japonaise paraît devoir rester passive ou négative et décevante, peut-être l'absence de la France. Au correspondant du Monde qui lui demande si le Japon est prêt à soutenir l'effort du président Giscard d'Estaing pour sortir du chaos des monnaies flottantes et chercher des parités stabilisées, M. Miki répond seulement : « A mon avis, la situation n'est pas encore mûre pour nous permettre d'annoncer tout de suite la direction souhaitée par la France. Il subsiste des désaccords entre la France et les États-Unis en ce domaine, et le sommet devrait s'efforcer de rapprocher les points de vue. »

Sur le problème de l'énergie enfin, M. Miki déclare : « Je suis convaincu que le dialogue et la coopération entre consommateurs et producteurs de pétrole sont le seul « passeport » vers une solution véritable du problème pétrolier. » Cela dit, le premier ministre japonais, évoquant ses rencontres avec M. Kissinger et Ford, estime qu'il y a un malentendu quand on attribue aux États-Unis une politique d'affrontement contre les producteurs de pétrole.

M. Miki est également partisan d'une politique plus vigoureuse d'économies en matière énergétique. Le Japon est prêt à y concourir, dans la mesure de ses possibilités. « Mais celles-ci sont plus réduites que dans d'autres pays, car la consommation privée de pétrole ne représente chez lui que 30 %, contre 70 % à l'industrie. »

ROBERT GUILLAIN.

MONNAIES

Selon M. Witteveen

LES MODALITÉS PRATIQUES DES CÉSSIONS D'OR DU F.M.I. SERAIENT RÉGLÉES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Witteveen, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Francfort qu'un accord avait probablement été conclu avant la fin de l'année sur les modalités pratiques de la cession par le F.M.I. de l'or, en vue de procurer des ressources au Fonds fiduciaire créé pour aider les pays en voie de développement. La formule qui sera probablement retenue consisterait à restituer le métal précieux au prix officiel (42,2 dollars l'once) aux banques centrales qui en ont fait initialement apport au Fonds monétaire, étant entendu que les mêmes banques le rachèteraient, au même prix, au Fonds fiduciaire.

M. Witteveen a précisé que bon nombre de pays se rallieraient à son projet car aucun ne souhaiterait prendre la responsabilité de jeter sur le marché des quantités importantes d'or. Résultat à savoir — ce que M. Witteveen n'a pas dit — le Fonds fiduciaire conserverait l'or (à titre, par exemple, de garantie de ses prêts) ou bien réaliserait effectivement la plus-value en le vendant. Toute vente d'or par le Fonds à un prix autre que le prix officiel serait contraire aux statuts encore en vigueur.

Dans la conférence qu'il a prononcée à Francfort, M. Witteveen a proposé qu'on se serve des droits de tirages spéciaux pour régler le volume des liquidités internationales. Les banques centrales détiendraient une certaine fraction minimale de leurs réserves de change sous forme de D.T.S. et la plus-value en la position sur le plan international du système de réserves obligatoires serait soumise, dans beaucoup de pays, les banques commerciales.

(Publié)

FORMER POUR EXPORTER

Sous le patronage de la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion) et avec le concours du Ministère des Affaires Étrangères, l'Institut d'Administration des Entreprises de Grenoble organise, en collaboration avec l'IEC, un colloque franco-québécois sur le thème : « La contribution des établissements de gestion à la formation et au perfectionnement de l'exportation. »

Ce colloque aura lieu sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères/Grenoble du 25 au 28 novembre 1975. Il rassemblera des enseignants, praticiens et conseils français et canadiens. Un certain nombre de papiers de recherches sur le commerce international seront présentés.

Renseignements : I.A.E. de Grenoble, Relations Extérieures, Domaine universitaire, B.P. 47, 3840 Grenoble. Tél. : 76/44-34-57.

AUTOMOBILE

AUX TERMES D'UN ACCORD AVEC LES SYNDICATS

Fiat s'engage à ne procéder à aucun licenciement en 1976

De notre correspondant

Rome. — Un nouvel et important accord a été conclu, le 8 novembre, chez Fiat, entre les syndicats et la direction. Celle-ci s'est engagée notamment à ne procéder à aucun licenciement au cours de l'année 1976. La garantie, accordée aux cent quatre-vingt-cinq mille employés de la première firme du pays, est d'autant plus importante que la situation de l'emploi en Italie s'est fortement dégradée durant ces derniers mois.

L'accord du 8 novembre confirme et prolonge celui qui, conclu à Turin un an plus tôt, institua une collaboration inédite entre les syndicats et la direction pour « gérer la crise ». Outre l'absence de licenciement collectif pour réduction de personnel, le nouveau contrat donne aux quatre-vingt-dix mille employés du secteur automobile, l'assurance de travailler normalement, sans réduction d'horaires, jusqu'aux prochaines vacances d'été. Seul est prévu un « pont » de trois jours autour de Noël.

Autre résultat acquis : après deux années de « non-embauche », Fiat engagera deux mille cinq cents personnes en 1976. Mais il ne s'agit pas encore — sauf pour le département tricolore — de remplacer tous les employés qui quittent l'entreprise.

Les syndicats ont obtenu une autre garantie dans un secteur qui reste pourtant en crise, celui des autobus : un établissement sera construit dans le sud, à Grotto-narda, pour produire un millier de véhicules par an ; il fournira huit cents à mille postes de travail supplémentaires. L'accord du 8 novembre prévoit aussi des transferts limités de personnel, l'accroissement de la production non automobile du groupe Fiat et des efforts particu-

liers pour soutenir des secteurs atteints par la crise économique, comme les machines-outils. Avec ce nouvel accord, qui peut être considéré comme une victoire par le syndicat unitaire de la métallurgie (F.I.M.), M. Giovanni Agnelli, P.-D. G. de Fiat, confirme son image de « patron ouvert », capable de sortir des sentiers battus. Il n'en renoncera pas pour autant au positionnement au sein de la Confindustria, association du patronat italien, dont il est le président. Déjà, l'an dernier, nombre d'industriels, accusaient M. Agnelli de se montrer trop faible et trop large avec les syndicats, entraînant les autres entreprises italiennes dans une course au-dessous de leurs moyens.

Commentant l'accord du 8 novembre, la direction de Fiat s'est d'ailleurs efforcée d'en souligner « le caractère interne au groupe automobile ». Ce n'est pas le cas de la F.I.M., qui fait ressortir, au contraire, sa « signification politique » et ses conséquences positives sur les revendications de tous les ouvriers de la métallurgie qui s'approprient à renouveler leur contrat de travail. Le syndicat n'hésite pas à opposer la direction de Fiat à l'union des patrons du secteur, qui refuse « une confrontation sur les investissements, les horaires, l'emploi, les restructurations, les programmes productifs, la décentralisation... ». Or, ce sont tous ces points, à la fois, que les organisations syndicales voudraient aborder, tant avec le patronat qu'avec le gouvernement.

De nombreuses entreprises au bord de la faillite

La situation de l'industrie italienne n'est, en effet, guère brillante, malgré les annonces continuelles d'une « reprise » aussi insipide que les milliers de milliards de lire que le gouvernement se propose en permanence d'injecter dans la machine économique. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la production industrielle a baissé de 12,4 % par rapport à la période correspondante de 1974. Et l'attention se porte sur quelques cas évidents (Lancia, Innocenti et Montedison, qui menacent toujours de fermer leurs portes, ou Pirelli, qui réclame d'urgence des subventions), une série de petites entreprises moins en vue sont au bord de la faillite.

Il manque au fond à l'Italie — et les syndicats ne sont pas les seuls à le répéter — un plan cohérent pour réformer son système industriel. Le gouvernement lui-même ne reconnaît-il pas que la conjoncture internationale n'est qu'un aspect de la crise italienne ? Celle-ci est avant tout une crise de structure, même si la nouvelle augmentation des prix du pétrole en a unifié l'aspect.

ROBERT SOLE.


BRITISH LEYLAND a répondu sa décision concernant la fermeture éventuelle d'Innocenti, sa filiale italienne jusqu'au 22 novembre. Le constructeur automobile britannique désire licencier mille cinq cents personnes sur les quatre mille cinq cents employés par Innocenti et a posé un ultimatum au gouvernement italien, précisant qu'il ferait complètement ses usines italiennes, si les négociations n'aboutissaient pas rapidement.

Washington.

Le seul vol quotidien sans escale.

Départ Paris-Charles de Gaulle : 11.45.
Arrivée Washington-Dulles : 14.40.

Appelez votre agent de voyages ou TWA.
Demandez nos nouveaux tarifs réduits.



TransWorldService TWA.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONATRACH

Direction Moyens Généraux

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 10-75

La Société Nationale SONATRACH lance un appel d'offres international, ayant pour objet la fourniture de :

Viandes ; Poulets.

Les fournisseurs intéressés pourront retirer les cahiers des charges dès parution de cet avis à la Direction Centrale des Moyens Généraux, Département Budgets et Contrôles,

80, avenue Ahmed-Ghermoul - ALGER.

Les offres accompagnées de toutes pièces requises devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 30 novembre 1975, délai de rigueur, sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant la mention obligatoire : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° NE PAS OUVRIR.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 30 (trente) jours.

السنة 1350 هـ

Hommes d'action... ... découvrez avec Le Nouvel Economiste une façon nouvelle de vivre l'actualité économique.

Dans un monde qui a changé, l'économie est devenue votre préoccupation majeure. C'est la facette **utile** de l'Actualité. Celle que vous voulez comprendre, et **prévoir**, en premier lieu. Pour mieux orienter votre vie professionnelle et privée.

Le Nouvel Economiste répond à ce besoin nouveau. Car il vous apporte autre chose et plus que les autres.

Ce que nous ne sommes pas Ce que nous sommes

Nous ne sommes pas un mensuel.

Un hebdomadaire. Pour coller parfaitement à l'actualité avec juste le recul nécessaire pour en comprendre les causes et les conséquences. Et parce que ce rythme est justement celui des entreprises - Le Nouvel Economiste paraît donc chaque vendredi.

Nous ne sommes pas un journal de théoriciens. Avec des exposés généraux sur des thèmes dépassés.

Un journal qui donne une information concrète. Par des reportages, des enquêtes, des interviews sur le terrain. L'actualité à sa source. Pour en rendre compte dans sa réalité. En mesurer l'impact, avec les yeux des affaires. Et en tirer tous les éléments de réflexion, de jugement et de prévision importants pour les responsables.

Nous ne sommes pas un journal qui n'approche que les dirigeants - en méconnaissant "les autres".

Un journal qui s'informe à la base. Car c'est de plus en plus à la base que se dessinent d'abord les changements : évolutions sectorielles ou grandes mutations. Loin d'écouter seulement les directions, nous consultons toutes les parties prenantes des entreprises : les cadres, les employés, les ouvriers, les représentants syndicaux. D'où cette information vivante, humaine. Comme l'actualité dans laquelle elle puise. Comme aussi, nos lecteurs - dont les problèmes et les besoins sont concrets, réels.

Nous ne sommes pas un journal bavard au monologue stérile, style maître à penser.

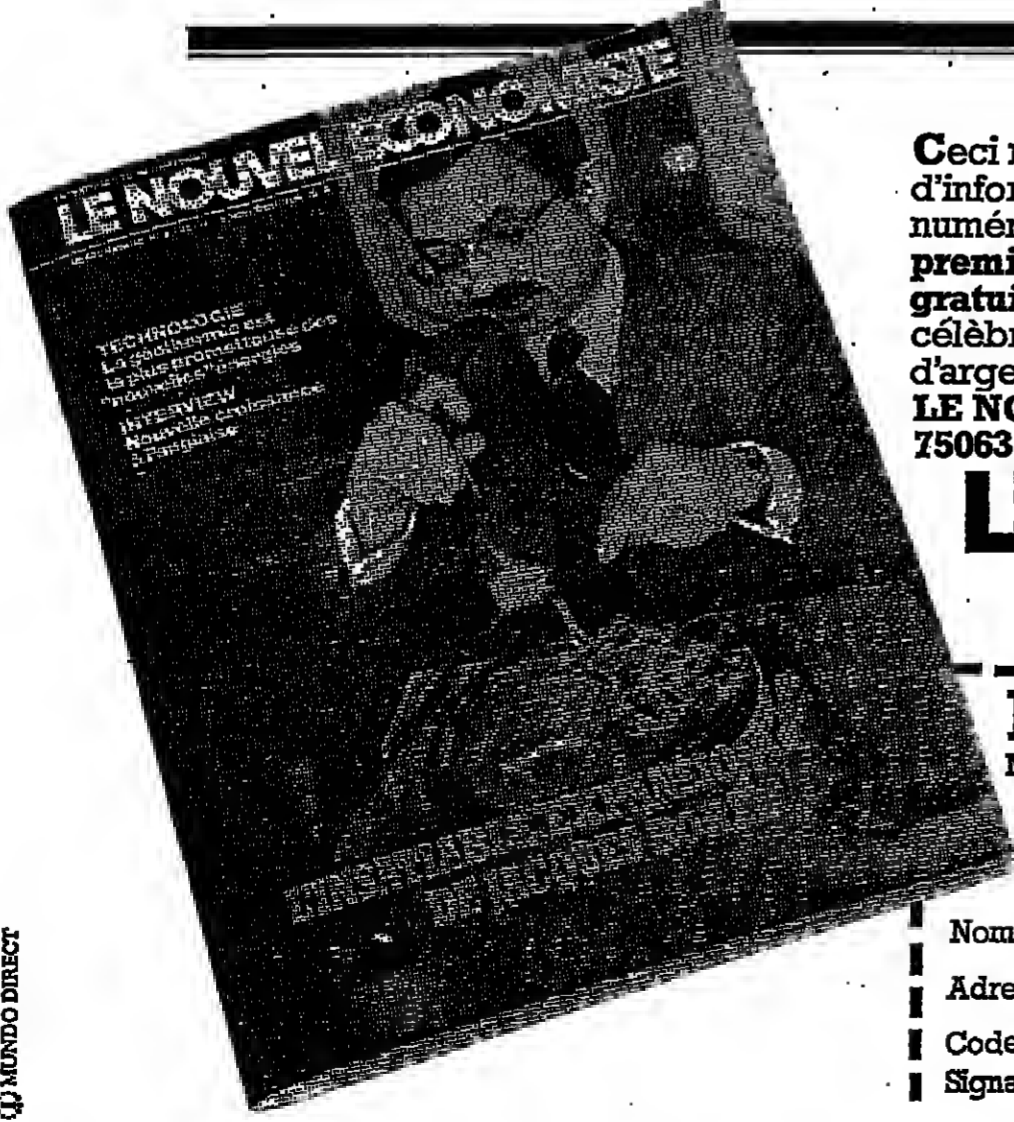
Un journal qui ouvre, maintient et élargit sans cesse le dialogue. Ouvert à toutes idées et tendances. Accueillant les suggestions, avis et griefs de tous les partenaires économiques et sociaux. Pour orchestrer ainsi une vaste confrontation qui débouche sur une meilleure compréhension du présent et une vision plus claire de l'avenir. Et dans laquelle, vous, responsable, vous êtes impliqué.

Nous ne sommes pas un journal qui sacrifie au culte des grands managers.

Un journal intéressé davantage par le dynamisme que par le laxisme, et par l'audace que par le conformisme. Nous sommes donc tout spécialement attentifs à ceux dont on parle moins mais qui agissent plus. Aux pionniers - aux hommes jeunes. Le pourquoi de leurs réussites - comme celui de leurs échecs - n'est-il pas pour vous riche en enseignements pratiques.

Nous ne sommes pas un journal qui se contente de collecter chiffres et statistiques.

Un journal qui, chaque semaine, recherche ses propres chiffres pour vous fournir des indicateurs exclusifs : pouvoir d'achat des cadres, dynamisme des investissements, crédits à la consommation, niveaux des stocks, etc. Au premier coup d'œil vous mesurez ainsi la situation et les perspectives dans votre secteur et dans ceux qui vous intéressent : ceux de vos clients, fournisseurs, etc. Et vous en tirez profit pour votre propre situation et l'orientation de votre carrière.



Ceci n'est qu'un aperçu du Nouvel Economiste et de son style d'information unique en France. Pour ne rien manquer des prochains numéros, profitez vite d'un abonnement au **tarif spécial réservé à nos premiers abonnés**. Cet abonnement vous permet en plus de recevoir **gratuitement** ces deux importants dossiers : "LES 5.000", poursuite du célèbre document d'Entreprise, et SPECIAL BOURSE. Sans joindre d'argent, postez le Bon ci-dessous dès aujourd'hui :
LE NOUVEL ECONOMISTE, Service Abonnements, 17 rue d'Uzès 75063 PARIS Cedex 02.

LE NOUVEL ECONOMISTE

Mieux connaître. Pour mieux prévoir.

Bon spécial d'abonnement

à renvoyer au
Nouvel Economiste, Service Abonnements, 17 rue d'Uzès, 75063 Paris Cedex 02.
OUI, je désire bénéficier d'un abonnement d'essai de six mois (26 numéros) au NOUVEL ECONOMISTE aux conditions spéciales de 90 F au lieu de 125 F. Je ne joins pas d'argent, vous ne m'enverrez une facture que plus tard.

Nom _____ LM 2
Adresse _____
Code Postal | | | | | Ville _____
Signature _____

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Une transaction est proposée aux négociants et aux spéculateurs pour régler la crise du marché du sucre de Paris

M. Martineau, président du tribunal de commerce de Paris, a proposé, vendredi 7 novembre, d'une soixantaine de parties, une transaction pour régler l'imbroglio juridique et financier provoqué par la suspension, le 2 décembre 1974, des cotations sur le marché des sucres blancs de Paris. Les réponses devront être données le 24 novembre.

Positives, elles pourraient sauver la Bourse de commerce de Paris. Négatives, elles conduiraient au même naufrage que l'« emprunt russe », selon le mot de M. Jacques Pesson, administrateur provisoire de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises (CLAM), qui a « monté » cette opération de sauvetage.

Suspension des cotations par le ministre du commerce, jugement du tribunal de commerce de Paris cassé par la cour d'appel, arrêt du Conseil d'Etat ; onze mois après l'ouverture de la crise du marché des sucres blancs de Paris, le passif serait de 800 millions de francs s'il fallait liquider les positions des uns et des autres sur la base de la différence entre les cours actuels (1 700 francs la tonne) et ceux de décembre 1974 (5 217 francs). Ce serait, outre la ruine de nombreux spéculateurs et commissionnaires, la faillite de la Bourse de commerce de Paris.

Nommé le 23 juin dernier administrateur provisoire de la CLAM, établissement financier chargé de garantir la bonne fin des opérations, M. Jacques Pesson a élaboré un compromis qui a été présenté aux parties vendredi 7 novembre par le président du tribunal de commerce de la capitale, M. Martineau.

Il s'agit d'une transaction globale : 1) Selon ce compromis, il n'y aurait pas de liquidation des positions, mais un « règlement théorique » d'après un cours théorique de 5 017 francs la tonne ; les anciens clients de M. Nataf (1) seraient réglés sur la base de 35 % de cette somme. Les autres

commissionnaires feraient pour leurs clients français un « effort supplémentaire » de 300 francs. Les opérateurs étrangers, notamment britanniques, seraient écartés de la transaction ; 2) L'opération reviendrait à 200 millions de francs, fournis à concurrence de : — 45 millions par les remisiers (5 millions) et les commissionnaires (35 millions), qui feraient des apports personnels et emprunteraient dans les milieux sucriers et betteraviers ; — 50 millions représentant les actifs de la CLAM (des immeubles valant environ 35 millions) ; — 105 millions provenant des créances de la CLAM.

Les quelque soixante parties concernées doivent faire connaître leur réponse le 24 novembre. Pour que l'opération réussisse, il faut que chacun donne son accord, qui serait suspensif de toute forme de recours juridique ultérieur. Deux oppositions au moins pourraient se faire jour : celle de l'ancien président de la CLAM et celle de l'actionnaire principal de cette banque, les Assurances générales de France (A.G.F.), qui en contrôlent 55 % du capital. Outre les opérateurs étrangers, c'est en effet la Caisse de liquidation qui devrait supporter les conséquences financières du compromis.

M. Pesson envisage toutefois de préserver les droits des actionnaires de la Caisse : la cession totale de l'actif serait décidée lors d'une assemblée générale extraordinaire ; les actions CLAM pourraient être rachetées sur la base d'un cours voisin de 85 francs. On est encore loin d'une solution car il faudrait trouver quelque 10 millions de francs. Si cette transaction échoue, « ce sera comme pour l'emprunt russe » estime M. Pesson. Car une cascade impressionnante de procès s'ensuivrait, sans autre issue vraisemblable que la ruine de nombreux opérateurs. Outre l'enjeu financier, il y va de l'avenir de la Bourse de commerce de Paris. Le marché du sucre n'est pas redressé depuis la suspension des cotations. Les transactions sur les autres marchés, cacao et café, ont de leur côté singulièrement diminué.

Alfaires de confiance, assurément. M. Anquetin a tenté de le rétablir en publiant le 23 septembre un nouveau règlement général de la Bourse de commerce. Des règles particulières devraient l'être à leur tour dans les jours prochains. Il est clair de toute façon que les négociants internationaux ne reviendront à Paris que si l'affaire du sucre est apurée.

ALAIN GIRAUDO.

● UNE PLAINTY A ETE DEPOSEE PAR LES METALLURGISTES C.G.C. contre quatre syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T., au titre de la loi anti-casseurs. La C.G.C. accuse ces militants de violence et entrave au libre exercice du droit syndical lors de la séquestration, le 9 octobre, de onze cadres d'une usine métallurgique, à Cénon (Vienne).

LE TAUX D'INTERET DES EURODEVISES

	Dollars	Deutschemarks	Francs suisses
48 heures	5 1/8	6 1/8	2 1/2
3 mois	5 3/4	6 1/4	3 3/8
1 mois	6 7/8	7	4 1/2
6 mois	7	7 1/2	4 3/4

(Avis financiers des sociétés)



EDF
ELECTRICITE DE FRANCE
Siège social : 2, rue Louis-Murat - 75008 PARIS

EMPRUNT 10,20 %

NOVEMBRE 1975
de 1.700 millions de francs
représentés par 1.700.000 obligations
d'une valeur nominale de 1.000 francs

prix d'émission : le pair soit F. 1.000 par obligation
date de jouissance : 2 décembre 1975
intérêt par obligation le 2 décembre 1990
163,76 F payables des années 1977 à 1989
102 F payables le 25 avril 1984
104,24 F payables le 25 avril 1976

remboursement : au pair le 2 décembre 1990
taux de rendement actuariel brut : **10,12 %**

SOUSCRIPTIONS :

Les souscripteurs sont reçus aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :

- Comptables du Trésor et des Pâtes et Télécommunications ;
- Caisses d'Épargne ;
- Caisse Nationale de l'Énergie ;
- Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

LA Caisse Nationale de l'Énergie EST CHARGÉE DU SERVICE DE L'ÉMISSION


L'admission des obligations du présent emprunt à la cote officielle (Bourse de Paris) sera demandée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

précision mécanique labinal

Société anonyme au capital de 36.789.870 F
Siège social : 17, rue de Cléry, 93404 SAINT-OUEN R.C. Paris B 552.139.305
Direction administrative : 156, boulevard Haussmann, 75362 PARIS CEDEX 08

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 36.789.870 F à 49.053.160 F
ÉMISSION : de 188.666 actions nouvelles de 65 F nominal à souscrire contre espèces.
PRIX D'ÉMISSION : 75 F par action soit avec une prime de 10 F.
JOUISSANCE : du 1^{er} janvier 1976.
DROIT DE SOUSCRIPTION : réservé par préférence aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes. Le droit, coupon n° 60, sera négociable à la Bourse de Paris. Possibilité de souscrire à titre réductible.
DÉLAI DE SOUSCRIPTION : du 10 novembre 1975 au 12 décembre inclus.
LES SOUSCRIPTIONS : seront reçues aux guichets des banques suivantes :
— BANQUE NATIONALE DE PARIS, CREDIT LYONNAIS,
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
— CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE,
— CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,
— BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE ÉTRANGER.
LIBÉRATION : par versement de la totalité du prix de l'action à la souscription.
B.A.L.O. du 3 novembre 1975 - Visé C.O.B. du 28 oct. 1975 n° 75158



INDOSUEZ

UNE DEUXIÈME SUCCURSALE AU JAPON

La Banque de l'Indochine et de Suez (Indochine) annonce l'ouverture, le 1^{er} novembre 1975, d'une succursale à Osaka. Cette succursale sera la première implantée des banques françaises, la Banque de l'Indochine et de Suez est désormais la seule à entretenir des établissements au Japon. Présente dans Malaisie, Thaïlande et Corée du Sud. Avec l'ouverture de sa succursale d'Osaka, Indosuez développe ses moyens d'action au Japon et accroît ainsi les services qu'elle met à la disposition de sa clientèle.

SCHLUMBERGER LIMITED

Le chiffre d'affaires et le bénéfice des neuf premiers mois de l'exercice en cours ont respectivement de 23 et 31 % par rapport à ceux de fin septembre 1974. Les résultats de SANGAMO sont pris en compte depuis le 1^{er} juillet 1975.

Au cours du troisième trimestre 1975, le chiffre d'affaires comparé au troisième trimestre précédent a enregistré une augmentation de 34 % (34,5 % sans compter SANGAMO). Le bénéfice net a progressé de 57 % et s'établit par action à \$ 1,07 contre \$ 0,72.

En comparant le troisième trimestre 1975 au trimestre correspondant de 1974, M. Jean Riboud, président-directeur général, a donné les précisions suivantes :

- **SECTEUR PÉTROLE :** L'activité des principales filiales a fortement progressé.
- **Sociétés de service de mesure dans les sondages :** le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés a augmenté de 25 % ; la croissance a été de 35 % en Amérique du Nord et de 30 % dans l'hémisphère oriental.
- **Pétrole :** Dans ce domaine, la progression a été de 42 %, toutes les unités, en mer aussi bien que sur terre, travaillent au maximum de leurs capacités.
- **Sociétés de service de mesure :** Leur activité a largement progressé.
- **SECTEUR MESURE ET RÉGULATION :** Le chiffre d'affaires est sensiblement le même, si l'on ne tient pas compte de SANGAMO. Le bénéfice net a augmenté de 20 % par rapport à celui de fin septembre 1974.
- **SECTEUR ÉLECTRONIQUE :** Le chiffre d'affaires a progressé de 20 % par rapport à celui de fin septembre 1974.

En ce qui concerne l'avenir, M. Jean Riboud a déclaré : « Tout indique qu'il n'y aura pas de baisse du prix du pétrole et que les perspectives de croissance pour Schlumberger sont excellentes. »

LES PILES WONDER

Groupes EMPAIN-SCHNEIDER
CHANTIERS DE FRANCE-DUNKERQUE

Chantiers de France-Dunkerque a livré, le 30 octobre 1975, à son armateur, après des essais satisfaisants, le cargo roulier « Rodin », premier navire d'une série de trois unités de type commandées par la Compagnie Générale Maritime.

Le 4 novembre 1975, il a été procédé, à Dunkerque, au lancement de la coque du navire « Rodin », premier navire de la série d'un nouveau type méthanier de caractéristiques analogues. Il est rappelé que Chantiers de France-Dunkerque, qui a reçu, à ce jour, la commande de sept navires méthaniers de la classe des 125 000-130 000 m³, se place dans les premiers rangs des chantiers mondiaux pour ce genre de construction très spécialisée.

Les opérations ci-dessus ont été effectuées aux dates prévues dans le programme de construction du chantier de Dunkerque. La bonne réalisation de ce programme de construction est à rapprocher de la situation financière de la société au 30 juin 1975 qui vient d'être publiée au B.A.L.O. Celle-ci fait apparaître, pour le premier semestre 1975, un bénéfice de 40,7 millions contre 30,4 millions pour le premier semestre de 1974.

GROUPE PRINTEMPS

Les chiffres d'affaires toutes taxes comprises (ventes au détail) réalisés du 1^{er} janvier au 30 septembre 1975, ont été de :

- pour les magasins du boulevard Haussmann : 685 329 210 francs contre 620 871 688 francs pour la même période de 1974, soit une augmentation de 10,41 % ;
- pour l'ensemble des magasins appartenant au groupe et exploités par la société Au Printemps : 2 353 871 053 francs au lieu de 2 189 293 293 francs, soit 13,08 % de plus.

Compte tenu des ventes des magasins métropolitains indépendants, affiliés au groupe, le chiffre d'affaires T.T.C. réalisé par l'ensemble des magasins Au Printemps s'est élevé à 5 729 910 000 francs contre 5 046 144 000 francs pour la période comparable de 1974, soit une augmentation de 13,5 %.



PROSCOP Richesse vive

Radio-garantie 1975 des marchés industriels

33 rue Marbeuf - 75008 Paris - 339.65.24



L'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 1975, présidée par M. Raymond Marry, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1975.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires (R.T.T.) est passé de 22,2 millions de francs à 24,4 millions de francs, en augmentation de 10,36 %. Cette progression a été particulièrement sensible dans les ventes à l'exportation qui représentent avec 14,5 millions de francs, 23,8 % du chiffre d'affaires, contre moins de 20 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation, déduction faite des amortissements et provisions, s'est élevé à 14,8 millions de francs, contre 12,9 millions de francs en 1974-75. Le bénéfice net comptable ressort à 3,5 millions de francs au lieu de 4,1 millions de francs pour l'exercice au 30 avril 1974. Cette diminution est due, d'une part à l'augmentation des provisions et de la provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion et d'autre part à la contribution exceptionnelle de 18 % sur les résultats antérieurs.

Au cours de l'exercice 1974-75, les investissements ont atteint 1,1 million de francs. Aucune modification n'est intervenue dans les participations détenues dans les filiales françaises (SERICO et MATRONI) et étrangères (Société Industrielle Hispano-Argentine SERAL). Deux filiales ont été créées : ALGER-IMMOBILIER, chargée de la distribution des produits Alger en Allemagne fédérale, et SERAL DO BRASIL, qui est entrée en activité récemment.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de répartir le bénéfice disponible de la façon suivante :

Affectation à la réserve légale F 108 000
Affectation à la réserve extraordinaire F 3 890 000
Répartition aux actionnaires des dividendes d'un dividende de F 14 F 1 058 000
Report à nouveau F 287 925

A noter que le capital a été porté en cours de l'exercice de F 7 000 000 à F 9 450 000 par prélèvement sur les réserves et que les actions nouvelles ne participent qu'aux résultats de l'exercice en cours.

Le dividende de l'exercice 1974-75 est de F 14 par action. Les actionnaires ont droit à un avoir fiscal de F 7, il est payable depuis le 3 novembre 1975 contre remise au coupon de 3 des actions n° 1 à 75 000 au siège administratif de la société ou aux guichets de crédit lyonnais et de la Société générale.

Rappelons que les dividendes des exercices précédents (1973-74 et 1972-73) ont été respectivement de F 6 et F 12.

A la suite des modifications apportées en conseil d'administration, celui-ci se compose de :

M. Raymond Marry, président-directeur général,
Pierre Blancbet, directeur général,
Pierre Rondoux,
M. Jacques Dupuy,
Mmes Brigitte Foltolon,
Nicole Blancheot.

ROUDIÈRE

Les comptes de la société au 30 juin 1975 font ressortir un bénéfice d'exploitation de 9,44 millions de francs après 5,22 millions de francs d'amortissements et un bénéfice net de 4,56 millions de francs.

Compte tenu de la provision pour dépréciation du stock intervenue au 31 décembre 1974, les résultats au 30 juin 1975 ne sont pas directement comparables avec ceux du 30 juin 1974. Ils peuvent par contre être mis en parallèle avec les chiffres obtenus pour l'ensemble de l'année 1974, soit un bénéfice d'exploitation de 18,27 millions de francs après 12 millions de francs d'amortissements et un bénéfice net de 6,60 millions de francs. Le résultat net consolidé au 30 juin 1975 atteint 2,52 millions de francs contre 10,73 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1974.

Compte tenu des difficultés qu'ont rencontrées l'industrie textile, on peut considérer que l'activité des six premiers mois de 1975 a atteint un bon niveau : le chiffre d'affaires net (ventes de tissus) a représenté 142 millions de francs contre 129,9 millions de francs pour le premier semestre 1974.

Au 30 septembre 1975, le chiffre d'affaires net des six premiers mois de l'année a connu un ralentissement de l'activité dans une conjoncture devenue très difficile.

Compte tenu de l'augmentation de l'activité des chantiers de France-Dunkerque, le chiffre d'affaires net des six premiers mois de l'année a atteint 183 millions de francs, montant analogue à celui des neuf mois de 1974.

Depuis le rentrée, la société a enregistré une reprise sensible des affaires qui lui assure une bonne activité pour les prochains mois et qui permet d'estimer que l'année 1975 se terminera d'une façon satisfaisante.

ACTIER-INVESTISSEMENT

Valeur liquidative au 31 octobre 1975

Au 31 octobre 1975, la valeur liquidative globale d'Actier-Investissement ressortait à 201,17 millions de francs, soit 114,95 F par action.



prêts immobiliers nouvelle baisse de nos conditions
interrogez notre service immobilier
banque JORDAAN
201, rue de la République
91000 Evry
01.69.33.11

Handwritten signature or stamp in Arabic script.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Vix succès des émissions en euro-obligations et en euro-actifs...

Le marché est resté en hausse... Le BAILO du lundi 10 novembre...

LONDRES

Table of London market data including various stock prices and indices.

B. A. L. O.

Le BAILO du lundi 10 novembre... Le marché est resté en hausse...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for London and other markets.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PÉTROLES... Les résultats consolidés du groupe...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for B.A.L.O. markets.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PÉTROLES... Les résultats consolidés du groupe...

VALEURS

Main table of stock values and prices, organized in columns with headers like 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', etc.

BOURSE DE PARIS - 7 NOVEMBRE - COMPTANT

Table of Paris stock exchange data for November 7, 1975, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including interest rates and exchange rates.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and exchange rates.

Vertical text on the left margin, possibly a page number or reference.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. AFRIQUE
 - Les événements du Sahara occidental.
 - A la veille de l'indépendance de l'Angola.
- 4. PROCHE-ORIENT
- 4-5. EUROPE
 - PORTUGAL : violents incidents au cours de la manifestation de soutien au gouvernement.
- 5. DIPLOMATIE
- 6. ASIE
- 6. AMÉRIQUES
- 6-7. POLITIQUE
 - Le P.S. et la P.C.F. et l'alternance au pouvoir.
- 8. ANNIVERSAIRE
 - Le souvenir du général de Gaulle.
- 8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - La réforme de l'architecture est-elle abandonnée ?
- 9. LA RÉGION PARISIENNE
 - La bataille sur le statut de la capitale est ouverte, en article de François Luchaire.
- 10. JUSTICE
 - MARSEILLE : le congrès du Syndicat des croisés de France.
 - ROME : la discrète célébration de vingt-cinquième anniversaire de la coopération européenne des droits de l'homme.
- 11. ÉDUCATION
 - Vers un nouveau syndicat d'étudiants.
 - LIBRES OPINIONS : « L'impossible consensus », par Paul Camone.
- 12. RELIGION
 - L'assemblée de la Fédération protestante de France.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

- PAGES 13 A 16
- L'assainissement monétaire international par la méthode des petits pas, par G. Guindoy.
- L'art et l'impôt, par H. Mercillon et R. Grégoir.
- La hausse des prix en France reste nettement plus forte qu'en Allemagne et aux États-Unis.
- Le protectionnisme est encore tenu en laisse.
- Les notes de lecture, d'Alfred Sauvy.

17 à 19. ARTS ET SPECTACLES

- MUSIQUE : attention, Beronheim et Pellioli !
- CINÉMA : la manifestation des Champs-Élysées contre la « nouvelle censure ».

20. SPORTS

- AUTOMOBILISME : Lancia, championne du monde des rallyes.
- BASKET-BALL : l'AS.P.O. de Tours.

22-24. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- ÉNERGIE : le colloque sociétaliste de Sarrebourg.
- COMMERCE : la crise du marché du sucre à Paris.

LIRE ÉGÉALEMENT

RADIO-TELEVISION (15)
 Abonnés classés (21)
 Aujourd'hui (12) ; Carat (11) ;
 « Journal officiel » (12) ; Loterie nationale (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Finances (23).

Le photographe
 la revue de tous ceux qui utilisent la photo et le cinéma dans leur profession

Le photographe
 SPECIAL SALON DE LA PHOTO ET DU CINÉMA
 2 numéros de 140 pages

Le photographe
 exemplaire gratuit au Salon Photo-Cinéma ou aux Publications P. Montal, 185 rue St-Jacques, 75005 Paris sur présentation de ce bon

nom : _____
 profession : _____
 adresse : _____
 code : _____

A B C D F G H

UN MOIS D'ARRÊT DE TRAVAIL A AIR FRANCE

Les navigateurs des compagnies françaises menacent de se joindre au personnel au sol

Deux messages, cette semaine, sur le transport aérien français : l'ordre de grève générale, lancé pour le mercredi 12 novembre, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. d'Air France, à l'ensemble du personnel au sol ; le préavis de grève déposé pour le vendredi 14 et samedi 15 novembre par le Syndicat national du personnel navigant et commercial (S.N.P.N.C.), qui groupe la quasi-totalité des quatre mille hôtesses et stewards d'Air France, d'U.T.A. et d'Air Inter.

Après l'échec des négociations avec la direction, le vendredi 7 novembre, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont appelé l'ensemble du personnel au sol d'Air France à cesser le travail, le mercredi 12 novembre. Depuis un mois, seuls les agents en poste sur les aéroports parisiens suivent des consignes de grève perdue.

Néanmoins, aucun des quatre-vingt-douze vols prévus le dimanche 9 novembre n'a été annulé ; le retard le plus important n'a pas excédé quatre heures, affirment les responsables de la compagnie nationale. Ceux-ci espèrent assurer, le mercredi 12 novembre, environ quatre-vingt-cinq vols, malgré l'ordre de grève générale (1).

Pour le moment, aucun rendez-vous n'est prévu entre les organisations professionnelles et la direction d'Air France. L'impatience semble totale. Les discussions butent sur le niveau des salaires. Après l'augmentation de 8,5 % des rémunérations accordée au personnel à compter du 1^{er} novembre dernier et le versement de différentes primes (700 francs pour les plus bas salaires), le traitement le plus faible versé à un agent de la compagnie nationale sera, à la fin de ce mois, de 2 050 francs.

Compte tenu des difficultés que traverse l'entreprise, il est impossible d'augmenter davantage les salaires, estime la direction. Le personnel n'a pas à faire les frais d'une politique d'austérité dont il n'est aucunement responsable, répondent les syndicats.

L'épreuve de force apparaît d'autant plus vive que la direction de la compagnie nationale vient d'assigner en justice la C.G.T. et la C.G.T. et de leur réclamer 10 millions de francs de dommages et intérêts. Elle reproche à ces syndicats de ne pas avoir déposé un préavis de grève en bonne et due forme comme en font de coutume les autres entreprises.

(1) Renseignements à 355-86-00.

Trois points d'achoppement

Le C.T.A.F. avait signé, le 11 février 1972, avec le S.N.P.N.C., une convention collective qui fixe les conditions de travail et de rémunération des hôtesses et stewards. Conclu pour trois ans, cet accord est arrivé à expiration le 31 mars dernier. Juridiquement, le S.N.P.N.C. a demandé la prolongation de ce contrat en attendant que le nouveau contrat soit signé.

Les discussions achoppent sur trois points. Le S.N.P.N.C. demande une diminution de la durée hebdomadaire du travail, de soixante-sept heures de vol à soixante-cinq heures. Il propose, en outre, un rattrapage de sept jours fériés par an. Enfin, il souhaite que le système d'avancement basé sur le choix prouvé par le pilote soit supprimé. Les directions des trois compagnies françaises veulent, pour leur part, obtenir un assouplissement des conditions de travail qui permette d'améliorer la rentabilité de leur exploitation.

Pour la vingt-cinquième fois, le S.N.P.N.C. et le C.T.A.F. se rencontrent ce lundi matin 10 novembre. Des résultats de cette rencontre dépendra le maintien ou la suspension du préavis de grève.

La grève du 13 novembre à la télévision

Poursuite des négociations à Radio-France

Les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.), S.U.R.T.-C.F.D.T. et F.O. de FR 3 ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 13 novembre, à 0 heure, après l'échec de leur réunion avec la direction le vendredi 7 novembre (Le Monde daté 8-10 novembre). Les syndicats et le personnel de FR 3 entendent ainsi manifester leur opposition envers les grilles de salaire proposées par la direction, les salaires personnalisés et le refus d'envisager la création de commissions paritaires spécialisées (Le Monde daté 26-27 octobre). Il semble que sur ce point les directions des différentes sociétés ne veulent pas céder. A l'Antenne 2, les syndicats ont également déposé un préavis de grève, mais ils doivent rencontrer la direction ce lundi 10 novembre. A l'Antenne 1, où le préavis a été déposé le vendredi 7 octobre, la direction, qui envisage de négocier plutôt que d'arriver à un conflit, a adressé une lettre au personnel.

D'autre part, le S.N.J. (Syndicat national des journalistes) a décidé de mener une première « grève d'avertissement » de vingt-quatre heures sur FR 3 le jeudi 13 novembre, pour les mêmes raisons. Une réunion entre les délégués du S.N.J. et la direction de TF 1 a lieu ce lundi 10 novembre. Une grève est prévue le vendredi 14 novembre ; une assemblée générale des journalistes de Radio-France se tiendra le mercredi 12 novembre.

A Radio-France, le personnel n'a pas voté la grève lors de l'assemblée générale du vendredi 7 novembre. Mais les responsables syndicaux (S.N.R.T., C.G.T., S.U.R.T.-C.F.D.T., F.O. et S.C.O.R.T.) sont toujours mandatés pour déposer un préavis. Le vendredi 7 novembre, la direction de Radio-France a déclaré que l'augmentation salariale serait garantie pour l'année 1976 ; que les indemnités de licenciement ne seraient pas un obstacle à la signature de la convention collective ; que les syndicats seraient associés aux promotions de fonction, et que la convention serait signée au plus tard le 15 décembre 1975. Les syndicats ont cependant rappelé que la situation n'avait pas évolué en ce qui concerne les salaires personnalisés et la consultation des élus sur les promotions salariales. La prochaine réunion syndicaliste est prévue le mercredi 12 novembre.

A Bruxelles Les Neuf doivent se prononcer sur un projet ambigu de réforme de la politique agricole

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf se retrouvent lundi 10 et mardi 11 novembre à Bruxelles. Ils doivent approuver le rapport sur la politique agricole commune destiné au Conseil européen des 12^e et 2^e décembre.

Lundi matin, les ministres ont repris le dossier du vin, mais la France et l'Italie sont restées sur leur position respective. La Commission européenne, constatant que le gouvernement français maintient la taxe sur les importations de vins italiens, va porter le litige devant la Cour de justice de Luxembourg.

La principale caractéristique du rapport qui a été rédigé par un comité de hauts fonctionnaires et l'attention des ministres est d'être un compromis où presque chaque paragraphe est matière à interprétation.

Comme prévu, le document note que le bilan de la politique agricole commune peut être considéré comme positif. Les déficiences constatées peuvent être mises au compte des échecs de la coopération économique et monétaire sur les liens indispensables entre la politique agricole et la C.E.E.

Comment parvenir cependant à un meilleur équilibre du marché ? Les ministres indiquent qu'il ne convient pas de rechercher systématiquement à aligner la production agricole sur la demande intérieure des Neuf. Toutefois le rapport précise que « des mesures doivent être prises pour améliorer l'équilibre des marchés ».

Ces cas de lait, de viande bovine et des céréales fourragères sont plus particulièrement examinés ; les mécanismes d'in-

Les élections italiennes

PAUL VI APPROUVE L'INTERVENTION DU CARDINAL POLETTI CONTRE LE COMMUNISME

(De notre correspondant.)

Rome. — Le pape a publiquement approuvé son appel dimanche 9 novembre au cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, qui s'était inquiété d'une possible victoire de communistes dans la ville sainte aux élections municipales du printemps prochain (Le Monde du 23 octobre). Au cours d'un discours prononcé à Saint-Jean-de-Latran, Paul VI a en effet vanté « la piété, le zèle, la cohérence, l'abnégation que notre cardinal-vicaire ne cesse de prêcher, avec sagesse pastorale et sollicitude constante, dans la fermeté et l'adoption aimante au bénéfice de tous ».

Les mots « marxisme » ou « communisme » n'ont pas été prononcés par le pape, mais le sens de son discours est clair. Au-delà des démentis, le pape et son cardinal-vicaire semblent vouloir s'opposer à une résignation de l'électeur chrétien, à un « accord à tout prix » avec le parti communiste, à une « démission » aux dirigeants démocrates chrétiens pour qu'ils se résignent et résorvent un parti qui a bien besoin... — R. S.

Le numéro du « Monde » daté 8-10 novembre 1975 a été tiré à 488 034 exemplaires.

(Publicité)

PARIS, CAPITALE DE LA PHOTO ?

Cortier-Bresson et Non Bon vous commencent bien sûr l'été Paris capitale de la photo de 1925 à 1935. Ce n'est pas seulement deux noms. Tout se joue dans le photomontage de l'illustration se rencontrant au Dôme d'été à Montparnasse. « Le Photographe » vous le raconte en images, dans le Spécial Salon de novembre. 10 F - En vente au Salon et 185 rue St-Jacques, Paris 5^e.

ELEONORE
 *
 VEND et ACHETE
 TOUTE
 ARGENTERIE

18, rue de Miromesnil
 75005 - PARIS
 Métro Miromesnil
 265.17.81

Selon « Newsweek » LE PRÉSIDENT MAO AURAIT PERDU L'USAGE DE LA PAROLE

Bien que conservant intactes toutes ses facultés intellectuelles, le président Mao Tse-toung aurait perdu l'usage de la parole, écrit l'hebdomadaire américain Newsweek. Lorsqu'il s'entretient avec des personnalités étrangères, il est entouré de trois assistantes qui observent le mouvement de ses lèvres et se consultent ensuite pour déterminer ce qu'il a dit. S'il hoche la tête, ses propos sont alors traduits par sa principale interprète, Nancy Tang, précise Newsweek. Lors de l'entretien qu'il a eu récemment avec le chancelier Schmidt, le président Mao s'est plaint qu'on ne « l'écoute plus guère ». Au chancelier qui, citant un proverbe allemand, avait dit : « Même les rocs les plus solides succombent aux gouttes d'eau », il aurait répondu en plaisantant que malheureusement, « il ne lui restait plus assez d'eau ». L'hebdomadaire écrit d'autre part que M. Chou En-lai, secrétaire d'un cancer de l'estomac et serait pratiquement à lagonie.

LA CHINE ACCROIT SA FLOTTE DE COMMERCE

Londres (A.F.P.). — La Chine, dont la marine marchande connaît depuis un an un deux-à-un très rapide expansion, vient de procéder à l'acquisition de plusieurs navires sur le marché de l'occasion.

Sur le Lloyd's de Londres, ce pays a acheté, le semaine dernière, par l'intermédiaire de l'Ocean Tramping Group de Hong-kong, qu'elle contrôle, trois pétroliers pour environ 6 millions de dollars chacun. Il s'agit de deux bâtiments de 92 000 tonnes construits en 1967, battant pavillon libérien, et d'un autre, norvégien, de 95 000 tonnes.

En outre, les Chinois manifestent un intérêt particulier pour les petits navires transporteurs de marchandises en vrac jaugeant jusqu'à 35 000 tonnes. Ils viennent d'en acheter deux (Le Monde du 10 novembre).

Selon les statistiques publiées par Lloyd's, la marine chinoise s'est accrue, en tonnage de 51 % entre juillet 1974 et juillet 1975, tandis que l'augmentation moyenne mondiale n'était que de 10 %. Son tonnage atteint aussi 2 323 000 tonnes de jauge brute. Cet essor a fait passer la Chine du vingtième rang au dix-neuvième rang dans le monde.

● Le prix du café en grains augmentera d'environ 11 % le 15 novembre (de 1,31 F à 1,48 F par kilo, « bon les qualités », annonce le *Bulletin officiel des services des prix* du 8 novembre) ; le prix du café soluble sera majoré de 6 %, à la même date. Ces produits de chocolaterie et de confiserie pourront augmenter de 2,7 % (chevignon) à 5 % (pâtes de fruits).

(Publicité)

LA PHOTO, valeur refuge à WALL-STREET ?

Non ce n'est pas de la fiction ! Les photographes, les photos du XIX^e, les cartes postales anciennes sont du jour cotés à la Bourse américaine de la Photo. « Le Photographe » ouvre les yeux dans son numéro de novembre. Spécial Salon de la Photo 10 F - En vente au Salon et 185 rue St-Jacques, Paris 5^e.

Du 14 au 22 novembre aux
TEMPORELLES CHAUMET
 12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82

Exposition des prestigieuses montres
AUDEMARS PIGUET



Royal Oak.
 Chaque exemplaire numéroté de Royal Oak est un chef-d'œuvre d'horlogerie et un hommage à l'acier.

WATERMAN
 Créateur de stylos depuis 1884.

photochena
 SPECIAL SALON NOVEMBRE
 TOUT
 SUR LE SALON
 LE MATÉRIEL
 ET LES EXPOSITIONS
 PHOTOS.

185 rue St-Jacques, Paris 5^e

Handwritten text: 150